CHRONIQUE PRISON – JUSTICE

JANVIER 2020

1/2 janvier « Gabriel MARZNEFF, vous et les autres » par Christine ANGOT. « son consentement est une fiction et vous tire de vous-même, vous y avez cru. Maintenant c'est fini. Le charme a du se rompre dans le cabinet du psychanalyste ».

L'opération « James BOND » de Carlos GHOSN. Après plus d'un an de poursuites judiciaires, l'ancien patron de RENAULT-NISSAN a fui le Japon pour le Liban.

L'autre bataille judiciaire des victimes du père PREYNAT. Deux hommes demandent l'interdiction de publication d'un livre dans lequel figurent leurs témoignages. Le procès du père PREYNAT doit se tenir à la mi-janvier. Le 30 janvier la Cour d'Appel rend son arrêt concernant le cardinal BARBARIN.

3 janvier La justice du quotidien se veut plus accessible. Une partie de la loi du 23 mars 2019 est entrée en vigueur.

- Une porte d'entrée unique pour le justiciable, fusion des tribunaux d'instance et de grande instance devenus tribunaux judiciaires ».
- Un mode de saisine simplifié : la requête mode gratuit de saisine du juge et l'assignation qui nécessite un avocat.
- Une tentative de conciliation préalable obligatoire exécution provisoire des décisions de première instance.

Une affaire judiciaire relance la prise en charge de la fin de vie à domicile. Un médecin généraliste a été mis en examen pour avoir délivré du midazolam, un puissant sédatif à plusieurs patients malades ou en fin de vie.

4 janvier Le journal intime de Joël LE SCOUARNE, accusé d'agressions sexuelles et de viols sur mineurs et incarcéré depuis mai 2017, révèle un homme pervers et méthodique. De 1989 à 2017, il y a détaillé jours après jours, les abus sur des enfants, plus de 300 dans les établissements où il a opéré.

Mandat d'arrêt international contre Carlos GHOSN émis par Interpol et transmis aux autorités libanaises.

5 janvier Attaque à VILLEJUIF : le tueur souffrait de troubles mentaux. Une victime est morte, frappée par des coups de couteau, vendredi 3 janvier. L'assaillant de 22 ans a été tué par la police. Les autorités prudentes ne se sont pas avancées sur la possibilité d'une piste islamiste.

Affaire MATZNEFF : le parquet de PARIS ouvre une enquête pour viols sur mineurs.

7 janvier Gabriel MATZNEFF, questions sur un prix RENAUDOT. En 2013 l'écrivain est couronné, alors qu'il défend la pédocriminalité mais aussi c'est un déclic pour l'une de ses victimes, qui se met à écrire.

Attaque de VILLEJUIF : le profil du tueur se précise. Le Parquet national

antiterroriste s'est saisi de l'enquête, qui montre « une radicalisation certaine du mis en cause ».

Un homme radicalisé blessé à METZ. L'homme, né en 1989, est connu pour « sa radicalisation et ses troubles de la personnalité ».

Le dossier « CHARLIE » symbole d'une justice sous pression. 5 ans après les attentats, juges et enquêteurs sont soumis à un rythme soutenu d'enquêtes et de procès.

Les « sortants de prison » constituent une charge croissante : 42 individus remis en liberté 2020, 55 en 2021.

Hugo MICHERON

« les djihadistes sont à l'aise dans l'encadrement territorial et communautaire »
Son livre doit paraitre le 9 janvier chez GALLIMARD, 416 pages, 22 euros, son titre : « Le djihadisme français. Quartiers, Syrie, Prisons ». Il a interrogé 80 hommes et femmes détenus mis en cause dans des affaires de terrorisme. Le territoire physique de Daech a été détruit mais pas son territoire idéologique. Au début des années 2000, les pionniers du djihad français ont fait leur apparition à TOULOUSE, STRASBOURG, ROUBAIX où d'autres mouvements islamistes étaient déjà implantés. La carte des enclaves se superpose à celle des départs pour le djihad. Pour les djihadistes, la prison n'est pas coupée de la société, elle s'apparente à une sorte de super-enclave, un espace de recomposition.

8 janvier Des tribunaux paralysés par la grève des avocats. Opposés à la suppression du régime de la profession, des barreaux ont décidés de bloquer les audiences.

Le ministre de la culture, Franck RISTER demande l'arrêt d'une aide publique à l'écrivain Gabriel MATZNEFF.

Retrait d'un livre de témoignages de victimes de prêtres pédophiles. Deux affirment qu'aucune autorisation de publication n'a été demandée.

Décès de John BALDESSARI artiste américain. « parmi mes nombreuses expériences d'enseignement, j'ai été confronté à des délinquants juvéniles. J'ai alors réalisé que l'art leur était plus nécessaire à eux qu'il ne l'était à moi ».

9 janvier Police : le livreur Cédric CHOUVIAT est mort par asphyxie lors de son interpellation. Le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire pour « homicide involontaire ». Pour les avocats de la famille, les autorités ont tenté de dissimuler une bavure policière.

Une dizaine de tombes juives profanées à BAYONNE. Une enquête de police est en cours.

Darren WALKER afro-américain de 59 ans responsable de la puissante fondation FORD. Les noirs aux USA, représentent un tiers des condamnés dans les prisons, alors qu'ils ne constituent qu'un tiers de la population. En 2017, Aggie GUND et Darren WALKER créent l'association « Art for justice » objectif lutter contre la surpopulation carcérale notamment afro-américaine.

11 janvier Mort de Cédric CHAUVAT : controverse sur le « placage ventral » de la police. La technique de contention au sol est interdite en Suisse et en Belgique. Plusieurs ONG, dont la Ligue des Droits de l'Homme prônent l'interdiction de cette pratique.

La prescription ou les limites de l'oubli. En allongeant la prescription de la délinquance sexuelle, le législateur a placé ces infractions au sommet de la hiérarchie du mal. En 2017, le législateur a doublé les délais de prescription : six ans pour les délits, vingt ans pour les crimes. Les viols peuvent être poursuivis 30 ans après la majorité de la victime. Seul le crime contre l'humanité est imprescriptible.

12/13 janvier Pédophilie dans l'Eglise : l'ex père PREYNAT devant la justice. L'ancien prêtre, aujourd'hui âgé de 74 ans, est jugé à partir de lundi à LYON pour agressions sexuelles sur mineurs. Il risque dix ans de prison.

Enquête ouverte pour violences volontaires après un tir d'un lanceur de balles de défense (LBD).

Editorial : « les violences policières sont le reflet d'un échec ». Maurice GRIMAUD, préfet de police de PARIS en 1968 : « frapper un manifestant à terre c'est se frapper soi-même, en apparaissant sous un jour qui atteint toute la fonction publique ».

Entrée du sociologue et anthropologue Didier FASSIN au Collège de France. Il a écrit en 2015 un ouvrage sur la condition carcérale : « l'ombre du monde » au Seuil.

14 janvier Doria CHOUVIAT : « Faire confiance à la justice ». La femme du livreur mort à PARIS veut faire de cette « bavure policière » un « prétexte au changement ». « Il y a un problème à la source, un problème de formation des policiers ».

L'ex-patron de l'athlétisme mondial jugé pour corruption. Lamine DIACK est notamment soupçonné d'avoir étouffé des cas de dopage en échange de pots-de-vin.

Un policier renversé entre la vie et la mort. Il tentait d'appréhender un véhicule suspect dans le cadre d'une enquête pour vol de fret et vols à main armée.

Nicole BELLOUBET pour le rapatriement des djihadistes français détenus par les kurdes en Syrie, devant le « risque de dispersion dans la nature ».

15 janvier Un pilote de ligne condamné à cinq ans de prison pour complicité d'agressions sexuelles. Il avait commandité via internet des abus sur des fillettes filmées aux Philippines et diffusées en direct.

Avocats : l'exécutif propose de maintenir une caisse autonome. La garde des sceaux devait faire des propositions le 14 janvier dans une lettre aux avocats. Des assemblées générales des barreaux ont voté la reconduction de la grève jusqu'au 20 janvier.

16 janvier Un virtuose de la musique bretonne mis en examen pour viols. Loïc LE COTILLEC, chef d'orchestre du bagad d'Auray est incarcéré depuis octobre 2019 à la suite de plaintes de 3 personnes. Encensé pour ses talents musicaux et pour son charisme, il avait contribué au succès de son groupe dans de grands concours.

Le père PREYNAT face à la douleur de ses victimes. Dix hommes se sont portés

parties civiles au procès sur 35 victimes. Le procès devrait aborder mercredi le rôle des parents et de l'Eglise à l'époque des faits.

Violences policières : l'exécutif sous pression. Face aux polémiques qui montent sur le maintien de l'ordre, Emmanuel MACRON a affirmé qu'il n'aurait aucune complaisance. Christophe CASTANER doit composer avec les forces de l'ordre à cran. Aurélien TACHE : « il faut une réforme de l'IGPN. Il n'est plus possible que les policiers se contrôlent eux-mêmes ».

17 janvier Procès PREYNAT : les « silences de l'Eglise ». Jugé pour agressions sexuelles sur mineurs l'ancien prêtre a raconté mercredi, l'inaction de sa hiérarchie. Il dit avoir subi des agressions de prêtres à trois reprises à la sacristie de sa paroisse, en colonie et au petit séminaire.

Ségolène ROYAL visée par une enquête du Parquet national financier, pour l'usage fait par elle des moyens mis à sa disposition en tant qu'ambassadrice des pôles.

Féminicides, la bataille des chiffres. Militants, journalistes, policiers, chacun à sa propre méthode pour compter en faisant des choix signifiants.

18 janvier La justice face aux mystères de l'argent libyen. Depuis 6 ans la justice enquête sur d'éventuels versements par le clan KADHAFI pour la campagne présidentielle de Nicolas SARKOZY en 2007. L'instruction a permis de retracer des parcours d'argent liquide, mais sans démontrer que N. SARKOZY en a bénéficié.

Après la plainte d'Adèle HAENEL, Christophe RUGGIA mis en examen. Il doit répondre « d'agressions sexuelles sur mineur ».

Affaire GREGORY : une garde à vue annulée mais peu de conséquences. Un pan de témoignage de Murielle BOLLE disparait du dossier. Elle accusait son beau-frère Bernard LAROCHE d'avoir enlevé le petit garçon de 4 ans.

MUTUELLE DE BRETAGNE : Richard FERRAND Président de l'Assemblée Nationale est mis en examen pour « prise illégale d'intérêt ». Celui-ci conteste « toutes les infractions » qui lui sont imputées.

La taule et les toiles. La prison de REAU en SEINE et MARNE accueille une exposition organisée par les détenus « commissaires » de bout en bout du choix des œuvres à l'écriture du livret de visite. Intitulé de l'exposition : « la femme, un regard différent ». Le commissariat de l'exposition est assuré par dix détenus, hommes et femmes encadrés par deux conservateurs de musée.

19/20 janvier Procès PREYNAT : au moins 8 ans de prison requis contre l'ancien curé. Bernard PREYNAT a demandé pardon pour ses agressions sexuelles. Jugement le 16 mars.

Policier fauché par un fourgon : un jeune de 15 ans a été écroué pour « vol suivi de violences ayant entrainé la mort ».

Retraites : la grève des avocats faiblit malgré le rejet de la réforme. Les modalités de la grève affectent d'abord les avocats commis d'office et travaillant à l'aide

juridictionnelle, c'est-à-dire la frange des plus modestes de la profession.

21 janvier Conseil français du culte musulman. Elu pour deux ans, Mohammed MOUSSAOUI est un représentant de l'Union des Mosquées de France proche du pouvoir marocain. Il veut mettre en place un « observatoire contre le radicalisme ».

A ROUBAIX, la dérive djihadiste de tout un clan familial. La dérive de 23 membres d'une famille, les Tahar AOUIDATE, partis faire le djihad. Ils ont été décimés par la guerre. L'un des enfants, survivant du clan, est détenu seul en Syrie. Son oncle a fait partie des pionniers, partis en Syrie en 2013.

Violences policières : enquêtes ouvertes après la diffusion de vidéo montrant un policier frappant un homme au sol lors d'une manifestation des « gilets jaunes ».

La pénitentiaire prête pour le retour des djihadistes retenus en Syrie. Il y a près de 500 détenus en France pour des affaires de terrorisme, près de 900 détenus de « droit commun » sont suivis en détention au titre de la radicalisation. L'administration pénitentiaire estime être en mesure de faire face à l'arrivée de quelques dizaines d'hommes supplémentaires. C'est plutôt la prise en charge des femmes qui risque de poser problèmes.

22 janvier Le scandale de la police des polices de PARIS à nouveau porté devant la Cour de Cassation. Les parties civiles ont déposé une requête en dépaysement loin de PARIS, où l'affaire s'est enlisée. L'inspection générale des services est soupçonnée d'avoir à la fin des années 2000, monté un faux dossier pour écarter plusieurs fonctionnaires gênants du service des affaires réservées. Blanchis de toute accusation, les 5 fonctionnaires se tournent en 2009 vers la justice pour obtenir réparation.

Financement de l'élection de MACRON : l'enquête classée sans suite à LYON. Une plainte pour détournement de fonds et délits électoraux avait été déposée par un élu L.R du conseil municipal lyonnais.

L'hébergement d'urgence saturé faute de régularisation des sans-papiers. En Ile de France sur les 48000 personnes hébergées en hôtel par le SAMU social, 12000 y sont coincées depuis plus de 2 ans, dont quelques centaines depuis plus de 10 ans.

23 janvier Radicalisation : 16 personnes écartées des services de renseignement depuis 2014, aucune depuis la tuerie de la préfecture de police du 3 octobre 2019.

Le chanteur marocain Saad LAMJARRED a été renvoyé aux Assises pour viol après les accusations d'une jeune femme.

Mourad FARES, un recruteur de djihadistes devant la justice. Le Haut-Savoyard est jugé pour « direction d'une association terroriste ». En 2014, à court d'argent, FARES propose depuis la Turquie aux policiers français de collaborer en échange d'un rapatriement.

Les « manquements graves » de l'avocat Alex URSULET. Ce pénaliste, visé par une plainte pour viol, a été radié par le conseil de discipline du barreau de Paris.

Un climat oppressant et sexualisé dans le cabinet de Maître BETTO. Il a été suspendu

un an par le Conseil de l'ordre, dont 10 mois avec sursis.

24 janvier Affaire RAMADAN, les enquêteurs doutent de l'une des plaintes. Les informations recueillies par les enquêteurs ne confortent en rien les déclarations d'ELVIRA, qui a déclaré avoir été violée en 2014 à LYON. Le casier judiciaire de la plaignante laisse entrevoir un parcours émaillé de condamnations.

Diffamation : Alexandra BESSON condamnée après avoir accusé Pierre JOXE d'attouchements. L'auteure de 30 ans a aussitôt annoncé son intention de faire appel.

Une plainte vise les contrôles d'identité « déportés ». Des « gilets jaunes » qui s'appuient sur un avis du Défenseur des Droits contestent une interpellation en 2019. Cette rétention aux fins de vérification ne doit intervenir que lorsqu'une personne ne peut justifier de son identité.

26/27 janvier 22 ans de prison pour l'ancien recruteur de djihadistes. Mourad FARES a été condamné vendredi pour avoir dirigé un groupe terroriste.

7 hommes soupçonnés de préparer un attentat mis en examen. Interpellés à BREST, ils auraient évoqué plusieurs cibles : le port militaire de BREST ou encore les rassemblements prévus dans le cadre du nouvel an chinois.

Un Russe soupçonné d'escroquerie au bitcoin extradé en France. Entre 2016 et 2018, il avait escroqué une centaine de personnes en France.

Justice : tollé après les propos de MACRON sur l'affaire HALIMI. Le Président de la République a évoqué un « besoin de procès » alors que le meurtrier a été jugé pénalement irresponsable. Le « chef de l'Etat n'a pas à influer sur une procédure judiciaire en cours » Céline PARISOT, Présidente de l'USM.

28 janvier La grenade lacrymogène GLI-F4 interdite par Christophe CASTANER. La mesure annoncée dimanche par le ministre de l'intérieur est surtout symbolique, cette munition n'étant déjà plus produite.

Hausse des actes racistes et antisémites. Cette augmentation générale s'explique surtout par un bond des menaces recensées.

La vie du « suspect du 18^{ième} étage » assigné à résidence. Amin Z. fait l'objet d'un contrôle permanent sur la foi d'une note de la DGSI, dont il conteste la pertinence. La mesure individuelle de contrôle administratif de surveillance (MICAS) fait partie des dispositions votées en 2017, transposition d'une partie de la loi d'urgence dans le droit commun. Dispositif qui peut être prolongé pendant un an sans intervention du juge judiciaire.

29 janvier AIRBUS paie pour clore les enquêtes anticorruption menées en France, en Grande Bretagne et aux Etats-Unis. AIRBUS pourrait débourser 3 Milliards d'euros pour solder les enquêtes anticorruption. En cas de condamnation AIRBUS aurait pu être exclu des marchés publics internationaux pour une durée de 5 ans.

30 janvier GUERINI renvoyé devant la justice pour « prise illégale d'intérêt ». Le juge a prononcé un non-lieu pour l'ancien président du Conseil général sur les trois autres

chefs de mise en examen, dont le trafic d'influence. Le juge précise que « des méthodes ou des comportements présentent les caractéristiques de procédés de type mafieux, au sens au sens transalpin du terme » ont bien eu lieu.

Une épouse de djihadiste expulsée de TURQUIE avec ses trois enfants. Elle a été placée en détention provisoire. Les enfants ont été placés, pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance.

31 janvier « L'affaire MILA » repose la question du droit au blasphème en France. Le parquet de VIENNE a classé l'enquête pour « provocation à la haine raciale ». MILA est une lycéenne de l'Isère qui a tenu des propos hostiles à l'islam. Elle a fait l'objet de menaces de mort, une enquête a été ouverte à ce sujet.

Affaire Adama TRAORE : vers la reconstitution des faits ayant entrainé la mort ? La Chambre de l'instruction de la Cour d'Appel devait examiner jeudi la demande de la famille.

FEVRIER 2020

1ier Février Prisons : la France condamnée. Le jeudi 30 janvier 2020 la Cour Européenne des droits de l'homme a jugé à l'unanimité que les détenus étaient soumis à des « traitements inhumains ou dégradants ». Pour la 1ière fois, les juges européens condamnent la France pour une situation qu'ils estiment « structurelle » et pour le défaut d'un « recours effectif » pour mettre fin à cette situation. 32 détenus se plaignaient de leurs conditions de détention outre-mer et dans trois prisons métropolitaines NIMES, NICE et FRESNES. L'Etat a été condamné à indemniser les plaignants : plus de 500.000 euros au total.

Au 1ier octobre 2019, il y avait 70818 détenus pour 61065 places. 7 établissements densité supérieure à 200%. Projet de construction : 7000 places d'ici 2022, 8000 places d'ici 2027L'opération « James BOND » de Carlos GHOSN. Après plus d'un an de poursuites judiciaires, l'ancien patron de RENAULT-NISSAN a fui le Japon pour le Liban.

Procès BARBARIN : La Cour d'Appel a infirmé la condamnation de l'archevêque de LYON pour non dénonciation d'abus sexuels. Le cardinal a eu connaissance du comportement de Bernard PREYNAT mais le délit de non-dénonciation est prescrit a estimé la Cour. Le sort de Mr BARBARIN est entre les mains du pape.

A CHAMBERY, le procès d'un crime pulsionnel. Un ex-étudiant qui « voulait voir ce que ça faisait de tuer quelqu'un » a été condamné à 25 ans de prison pour le meurtre d'un SDF. Le procureur général a déploré : « la personnalité de l'accusé reste à l'issue de ces trois jours de procès, une véritable énigme ».

2/3 février Avocats : un mois de grève et une rupture. Nicole BELLOUBET, la ministre de la justice n'a pas vu venir ce mouvement qui paralyse les tribunaux. « La réforme des retraites spolie purement et simplement les avocats » Hélène FONTAIE présidente de la conférence des bâtonniers.

Alexandre DJOUHRI placé en détention provisoire dans le cadre d'un éventuel financement libyen de la campagne de SARKOZY en 2007. Il s'est imposé comme un intermédiaire incontournable de la Chiraquie puis de la Sarkozie.

Patinage : Didier GAILHAGUET, l'insubmersible. Il a été convoqué au ministère à la suite de révélations sur les violences sexuelles dans cette discipline. Sarah ABITBOL accuse un de ses anciens entraineurs de l'avoir violée à 15 ans.

4 février Un rebelle islamiste syrien soupçonné de crimes de guerre arrêté en France. Majdi Mustapha Nameh, titulaire d'un visa ERASMUS, était membre du groupe Jaich-Al-Islam. Le groupe avait fait défiler des hommes et des femmes alaouites enfermés dans des cages.

Enfants maltraités : un soutien financier pour 30 départements annonce de Adrien TAQUET secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance.

5 février Les « ping calls » : l'arnaque téléphonique qui résiste aux autorités. Cette escroquerie, qui consiste à inciter à rappeler un numéro surtaxé, perdure grâce à la complicité du réseau mondial. Les fraudeurs restent hors d'atteinte.

Abus sexuels dans le patinage : l'affrontement continue. La ministre des sports menace la fédération et réclame la démission de son président Didier GAILHAGUET.

Masque de ministre, prétendue rançon… l'arnaque au faux LE DRIAN face à la justice. 7 personnes accusées d'escroquerie comparaissent à partir de mardi à PARIS, dont Gilbert CHIKLI, 54 ans déjà condamné par contumace à 7 ans de prison.

Attaque à la gendarmerie de DIEUZE par un militaire de 19 ans armé d'un couteau. Deux blessés, l'assaillant et un gendarme.

6 février Quand les policiers témoignent de leur quotidien. Plusieurs policiers publient des livres, alors que l'institution traverse une période difficile de remise en cause. Ils ont rodé leur discours sur les réseaux sociaux. Ils ne se reconnaissent ni dans les discours officiels, ni dans les postures syndicales. Juliette ALPHA a écrit sous pseudonyme « Vis ma vie de flic » paru chez HUGO DOC.

Un condamné à mort exécuté peut-il être réhabilité ? Le Conseil Constitutionnel a examiné une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) déposée par le fils de Jacques FESCH guillotiné en 1957. « Je ne remets pas en cause sa culpabilité, mais je veux montrer l'autre face de cet homme » Gérard FESCH.

Les ténèbres du père MATASSOLI. Agé de 91 ans, ce prêtre de l'OISE a été sauvagement tué chez lui en novembre 2019. Sa mort fait remonter dans plusieurs villages de lourdes accusations de pédophilie.

7 février Le contrôleur des prisons demande d'ouvrir un « accès contrôlé » à INTERNET. L'autorité s'est saisie de ce sujet épineux dans un avis rendu le 6 février. L'accès à internet dans les prisons serait même, « en encadrant son fonctionnement et son contrôle » un gage de sécurité. « Aucune base légale ne permet de priver les personnes enfermées de tout accès à internet ». L'Allemagne, le Royaume Uni, la Belgique permettent l'accès à un apprentissage à distance ou à une liste de sites informatiques aux interactions parfois limitées.

Escroquerie au faux LE DRIAN, les prévenus nient leur implication.

Huit ans de prison pour un ex soldat qui avait préparé l'attaque d'une base militaire, période de sureté des 2/3, suivi socio-judiciaire de 5 ans après libération et une injonction de soins.

Didier GAILHAGUET a nié toute responsabilité dans les affaires de violences sexuelles qui secouent le patinage français.

Le président d'Anjou SCO mis en examen pour agressions sexuelles.

Extension du domaine islamiste. « les territoires conquis de l'islamiste » PUF 412 pages 23 euros. Une équipe de jeunes chercheurs a enquêté sur les retombées du « mirage islamiste » dans le paysage social et religieux français.
« C'est vous qui dites que je suis radicalisé ! Pour moi je suis musulman, mais pour vous, parce que je prie, je suis radicalisé ! » Un djihadiste détenu à Fleury Mérogis.

8 février Violences entre mineurs à PARIS : les pouvoirs publics impuissants. Un adolescent de 14 ans est mort le 30 janvier à la suite d'un coup de couteau. Son agresseur présumé avait le même âge. Pour les acteurs de la sécurité parisienne, une meilleure détection des bagarres en amont a permis un léger progrès. 293 rixes collectives recensées en 2019. Pour M. MUCCHIELLI l'échec scolaire et la désocialisation qu'il implique seraient à l'origine du phénomène.

MACRON veut structurer l'islam de France pour lutter contre « le séparatisme ». Son discours est attendu fin février. « Le Chef de l'Etat ne veut pas laisser à d'autres ce sujet-là » explique un membre du gouvernement.

9/10 février Abus sexuels dans l'Eglise : « Nous apprenons tout des victimes ». Le commissaire SAUVE organise des réunions pour convaincre les personnes agressées de témoigner. 4500 personnes ont pris contact depuis le premier appel à témoignage en juin 2019. 1300 ont répondu à un questionnaire détaillé.

Homicide conjugal près de LYON : « elle a frappé son mari pour punir sa rivale du couple idéal ». Une femme a été condamnée à 13 ans de réclusion criminelle pour avoir tué son époux. 20% d'auteur féminin d'homicides conjugaux.

Une figure du barreau de PARIS mise en examen. L'avocat Joseph Cohen Sabban, spécialiste du grand banditisme, a été mis en examen pour « violation du secret professionnel et complicité de tentative d'escroquerie au jugement ».

11 février Affaire du chirurgien pédophile : « Ma fille a brisé le silence ». Les parents de la petite fille qui a dénoncé Joël LE SCOUARNE veulent que le procès prévu mi-mars soit public. Le chirurgien comparaîtra pour viols et agressions sexuelles face à deux mineures, une jeune patiente et a petite voisine.

Alerte enlèvement : Vanille retrouvée morte dans un conteneur de vêtements. Après ses aveux, la mère qui présente des troubles psychiatriques a été placée en garde à vue pour « meurtre aggravé ».

Le PDG d'ADP condamné pour « violation du secret de l'enquête ». La police avait retrouvé chez Augustin de ROMANET des éléments d'une enquête du Parquet

National Financier le visant. Il a été condamné dans le cadre d'une reconnaissance préalable de culpabilité à une amende de 5.000 euros dont 2.000 avec sursis. Il évite ainsi une audience publique.

Un terroriste basque empêché de sortir trois heures à l'air libre. Le parquet antiterroriste s'est opposé à la demande de Jacques ESNAL incarcéré depuis 29 ans et 10 mois. Il avait été condamné à perpétuité avec une période de sureté de 18 ans. Michel TUBIANA, ancien Président de la Ligue des Droits de l'Homme parle d'un « acharnement injustifiable du parquet antiterroriste ».

12 février L'Etat assigné devant la justice après un féminicide. Cathy THOMAS, dont les parents et la sœur ont été tués par le compagnon de cette dernière en 2014, accuse l'Etat de « faute lourde ». Prévenues par l'appel de Madame THOMAS, les forces de l'ordre sont arrivées après les pompiers et le SAMU. L'assassin s'est suicidé en détention deux mois après les faits.

Procès du faux LE DRIAN : la voix de l'escroc au cours des débats. Gilbert CHIKLI, soupçonné de s'être fait passer pour le ministre de la défense nie être celui qu'on entend sur les enregistrements, contrairement aux conclusions du rapport d'expertise.

« Biens mal acquis » peine aggravée en appel pour Teodorin OBIANG. 3 ans de prison avec sursis, 30 Millions d'euros d'amende et des confiscations pour le fils du Président de la Guinée Equatoriale.

13 février 3552 sans-abris recensés à PARIS dont plus de 400 femmes seules. 16760 mineurs isolés étrangers confiés à l'Aide sociale à l'enfance originaires de GUINEE, du MALI et de COTE D'IVOIRE.

La semaine prochaine Emmanuel MACRON devrait se rendre en région pour un déplacement sur le thème de la lutte contre le communautarisme. La semaine suivante déplacement en région parisienne où il devrait dévoiler l'ensemble de son plan contre le « séparatisme ».

Un appel à témoins lancé pour retrouver les victimes de l'écrivain Gabriel MATZNEFF de la part de la police judiciaire.

14 février En grève depuis 6 semaines, les avocats durcissent le mouvement. La plupart des barreaux ont reconduit la mobilisation contre la réforme. « Que l'on ne nous rende pas responsable de la dégradation de la justice à l'œuvre depuis des années ». Manuel FURET bâtonnier de TOULOUSE.

Faux LE DRIAN : fortes peines requises contre les deux principaux prévenus. Le parquet demande dix et quatorze ans de prison contre LASAREVITCH et CHIKLI.

BALKANY remis en liberté. Il est sorti de la prison de la SANTE où il était incarcéré depuis le 13 septembre. La Cour d'appel de PARIS a ordonné sa mise en liberté pour raisons de santé.

Christophe CASTANER défend la loi sur la sécurité intérieure devant les députés. Deux mosquées ont été fermées en 201, 63 « surveillées » et 134 personnes assignées à résidence.

15 février Nouvelles poursuites judiciaires pour Tariq RAMADAN. Interrogé par les juges, jeudi 13 février à PARIS, l'islamologue a été mis en examen pour le viol de deux autres femmes. Il est visé par 5 plaintes.

« Dans mon immeuble, personne sait que je suis policier ». Isolement, bas salaire…. La motivation des nouvelles recrues de la police nationale se heurte à un début de carrière complexe.

Migrants : une filière de passeurs en procès à LYON. Le procureur a requis, jeudi, des peines de 3 à 8 ans de prison ferme contre les dix principaux prévenus.

Le principal syndicat des magistrats interpelle le gouvernement. L'USM « appelle le gouvernement à prendre enfin la mesure du désarroi exprimé par l'ensemble des acteurs de la chaine judiciaire ».

16/17 février A propos de l'affaire GRIVEAUX. La diffusion d'images intimes sévèrement punie depuis 2016, 2 ans de prison et 60.000 euros d'amende.

A BOURGES, la justice à l'arrêt. La protestation contre la réforme des retraites mobilise l'ensemble des avocats du barreau local. « Parfois des cas de conscience nous crèvent le cœur, mais nous devons être cohérents dans la grève » Ludivine LAMOURE avocate.

Chirurgien pédophile : son avocat ne veut pas d'un procès public. La question du huis clos divise les parties civiles.

18 février Le face-à-face tendu entre RAMADAN et ses juges. L'islamologue suisse a été de nouveau mis en examen pour le viol de deux femmes. « les femmes ne sont pas sous emprise, c'est vous qui êtes sous emprise » Tariq RAMADAN.

Habitat indigne : l'ex adjoint au logement de MARSEILLE épinglée. Le mari d'Arlette FRUCTUS loue des chambres considérées comme « impropres à l'habitation ».

Derrière la chute de GRIVEAUX, un trio sans foi ni loi. C'est autour de Juan BRANCO avocat proche de l'extrême gauche, Piotr PAVLINSKI performeur russe et d'une étudiante que s'est noué le scandale politique.

Plan de lutte de MACRON contre le « séparatisme ». Le chef de l'Etat doit se rendre à MULHOUSE mardi pour aborder les questions de radicalisation, d'islam politique et de communautarisme.

19 février Le documentaire « Des hommes » d'Alice ODIOT et Jean-Robert VIALLET une expérience immersive dans la prison de MARSEILLE, qui vaut plus qu'un long discours. Les conditions de détention avaient été jugées « inhumaines » par le Contrôleur général des lieux de privation de liberté en 2012. Le bâtiment a été fermé en 2018.

20 février « Séparatisme islamiste » la ligne de crête de MACRON. Mardi le chef de l'Etat a annoncé des mesures pour lutter contre l'islamisme tout en essayant de ne pas froisser

les musulmans et l'aile gauche de sa majorité. Le chef de l'Etat veut mettre fin aux cours facultatifs de langue et de culture d'origine et du système des imams détachés par d'autres pays.

A ROUBAIX, l'islam, la loi et les chemins de traverse. Déscolarisation, écoles hors contrat, initiations de non mixité… la ville du nord fait face à certaines des pratiques auxquelles veut s'attaquer le chef de l'Etat.

Piotr PAVLENSKI et Alexandra de TADDEO mis en examen et placés sous contrôle judiciaire.

Les syndicats de magistrats et de greffiers refusent le soutien de Nicole BELLOUBET.

21 février L'assemblée nationale va demander 1,08 Million d'euros de dommages et intérêts à FILLON et JOULAUD. Elle se porte partie civile dans l'affaire des emplois présumés fictifs, qui doit débuter lundi.

L'affaire Sarah HALIMI relance le débat sur l'irresponsabilité pénale. La Cour d'Appel de PARIS a jugé en décembre 2019, l'auteur du meurtre de la sexagénaire irresponsable pénalement. La Garde des Sceaux a annoncé la création d'une commission pour évaluer la manière dont la justice procède face à des personnes irresponsables.

L'intervention d'étudiants en prison pourrait reprendre à la rentrée 2020. Après la décision du GENEPI de mettre fin à l'action en détention, des « ex génépistes » veulent créer une nouvelle association. Alexis SAURIN, ancien Président du GENEPI, Président de la FARAPEJ décrit les 3 objectifs du GENEPI : 1) impact sur le génépiste, 2) impact sur le détenu, 3) impact sur la société.

22 février Tchétchène tué à LILLE : l'exécution sommaire d'un opposant. Le corps d'Imran ALIEV blogueur et réfugié politique en Belgique, a été retrouvé poignardé dans un hôtel lillois.

Mis en examen, l'avocat Jean-Louis KEITA maintenu en détention. Le pénaliste est soupçonné d'avoir transmis à un malfaiteur des informations sur une enquête judiciaire sensible. Le ministère public avait justifié son incarcération pour éviter tout risque de concertation ou de pression.

23/24 février Carlos GHOSN et son empire souterrain. Une information judiciaire est ouverte à NANTERRE à l'encontre de l'ex PDG de RENAULT-NISSAN. Les juges soupçonnent M GHOSN d'avoir construit un réseau de sociétés écrans pour détourner des fonds de son groupe à son profit.

Les objections des magistrats au rapport THIRIEZ. Le directeur de l'Ecole de la Magistrature critique les propositions du texte sur la réforme de la haute fonction publique « un magistrat n'est pas un haut fonctionnaire, sa mission est d'être le gardien de la liberté individuelle ».

Mort de Lucien AIME-BLANC commissaire de police. Il avait participé à la traque de MESRINE qui s'était évadé de la prison de la SANTE en mai 1978.Le 2 novembre 1979 il est tué Porte de Clignancourt.

25 février Incendies à GRENOBLE : la justice désemparée. Un groupe « anticapitaliste » revendique une vingtaine de sinistres visant des institutions publiques. Chaque acte est l'occasion de messages contre « l'infrastructure capitaliste ».

Le fondateur de l'Arche accusé d'abus sexuels sur des femmes. Six femmes ont livré des témoignages décrivant le comportement abusif de Jean VANIER, décédé en mai 2019.

« Pénélopegate » : l'heure du procès pour FILLON. L'épouse de l'ancien premier ministre a touché plus d'un million d'euros d'argent public entre 1998 et 2013. Marc JOULAUD, suppléant de François FILLON sera jugé pour les mêmes faits.

26 février Grand banditisme : Mario MORNEL remis en liberté. Incarcéré depuis un an, il reste soupçonné d'extorsion de fonds en bande organisée.

A la SANTE, la difficile montée en puissance d'une prison modèle. Un an après sa réouverture, la Maison d'Arrêt parisienne abrite déjà 870 détenus pour 708 places, taux d'occupation 123%. 80% des surveillants sont des stagiaires sortant de l'ENAP. Le téléphone fixe est installé dans chaque cellule, avec installation d'appareils de brouillage des téléphones portables. La prison est à gestion déléguée GEPSA filiale d'ENGIE (ex GDF-SUEZ).

60 établissements sur 188 sont équipés de téléphones fixe, déploiement achevé pour 2021. Le service est donné en concession pour 10 ans à une entreprise privée. Tarif : 8 centimes TTC la minute (hors coût de mise en relation de 2 centimes) vers un téléphone fixe de métropole

Lancement de trois projets de prisons tournées vers l'emploi de 180 places. 100% des détenus auront une formation et un emploi dans un parcours professionnalisant. Première à voir le jour en 2021 à ARRAS, les deux autres DONCHERY dans les Ardennes et TOUL en Meurthe et Moselle. Métiers visés : métiers du numérique, développement durable et services à distance.

27 février Emmanuel MACRON veut responsabiliser les associations. La signature de contrats républicains sera systématisée. « En cas de non-respect, l'Etat pourra demander la restitution de la subvention ».

Une nouvelle loi pour renforcer la sécurité intérieure. Les sénateurs proposent d'élargir les pouvoirs de fermeture des lieux de culte présentant un risque de trouble à l'ordre public. Pour les personnes sortant de prison à la suite d'une condamnation pour des faits relatifs au terrorisme, les sénateurs souhaitent une surveillance durable, supérieure à un an ce qui est le cas aujourd'hui pour 205 personnes.

Prostitution des mineures : un fléau en hausse. Entre 5.000 et 8.000 mineures seraient concernées estimait en 2013l'Association « Agir contre la prostitution des enfants ». « Aujourd'hui la prostitution des mineures touche tous les milieux sociaux, toutes les zones géographiques »

28 février Mickaël HARPON avait consulté des sites djihadistes avant l'attaque à la préfecture de police. Les enquêteurs ont mis au jour une recherche internet « tuer des

infidèles » effectuée par l'assaillant, une heure avant qu'il achète des couteaux et tue quatre de ses collègues, avant d'être abattu.

Appel à une journée de mobilisation le 12 mai des principales organisations de magistrats, de fonctionnaires de justice et d'avocats. Elles dénoncent « une justice à bout de souffle », elles veulent faire remonter les doléances pour une réforme d'ampleur de la justice.

29 février Au procès FILLON, les difficiles justifications de PENELOPE. Les juges ont commencé à interroger le couple, jeudi au tribunal de PARIS.

Incendie de LUBRIZOL, la société a été mise en examen pour « atteinte grave » à la santé et à l'environnement.

Les années 1970 – 1980, l'âge d'or de l'apologie de la pédophilie. Au nom de la liberté sexuelle et de l'émancipation des adolescents nombre d'intellectuels, d'écrivains et d'artistes ont défendu après 1968 la pédophilie. Il a fallu, dans les années 1990 que les victimes prennent publiquement la parole pour mettre fin à ces discours.

MARS 2020

1/2 mars Avocats : Dominique PERBEN chargé de déminer la grève. La Garde des Sceaux a promis une « hausse significative » de l'aide juridictionnelle, pour calmer la colère des avocats, et a confié une mission à l'ancien ministre de la justice. La grève prend ici ou là une forme moins intense sur le fond avec moins de envois de procès mais plus dure sur la forme.

Fusillade dans un lycée de GRASSE : la dérive de Killian B. devant la justice. Le lycéen, qui avait blessé quatre personnes en 2017, et son complice Lucas R, sont jugés à partir de lundi pour « tentative d'assassinats ». Sur les 3 médecins auditionnés, 2 estiment l'accusé sans danger, le troisième craint un risque de réitération.

3 mars Les fractures du cinéma français aux Césars. Le prix attribué à Roman POLANSKI a provoqué une vague de soutien à l'actrice Adèle HAENEL.

Incendie de la Raffinerie de BERRE : un ex-journaliste face à la justice. Mathieu BOASSO, 38 ans, évoque un « geste politique » destiné à alerter sur la politique atlantiste de la France. Il a aussi braqué des distributeurs. L'accusé est exempt de maladie mentale, ont tranché les experts.

4 mars Face aux juges, BOTTON fait la promotion de BOTTON. 1996, il est condamné à 5 ans de prison dont 18 mois avec sursis pour abus de bien social, abus de confiance, fraude fiscale. Au sortir de prison, il crée « les prisons du cœur » et « Ensemble contre la récidive ». Il lui est reproché d'avoir détourné à son profit personnel 54 à 61% des subventions reçues pour son association. Il aurait dépensé 618.985 euros au préjudice de son association.

A la barre Pénélope FILLON tente de justifier ses revenus. L'accusation estime que les activités de l'épouse de François FILLON relèvent du « rôle social du conjoint ».

5 mars Pierre BOTTON au cruel miroir de l'audience. L'ex-homme d'affaires a craqué mardi, face aux preuves accablantes de détournements de fonds. Pierre-Alain BLUM son plus généreux donateur avec lequel il était lié depuis plus de 20 ans a découvert la destination de son aide financière évaluée à 2,8 Millions d'euros. « J'ai voulu soutenir une cause, celle des prisons, je n'ai jamais voulu financer des dépenses personnelles. Pierre BOTTON est un grand manipulateur, un baratineur ».

Les époux BALKANY condamnés en appel à 4 ans de prison pour lui, 3 ans de prison pour son épouse sans mandat de dépôt à l'audience.

Une enquête préliminaire ouverte après une menace terroriste à Fleury-Mérogis. Un appel à attaquer les personnels pénitentiaires a été diffusé le 18 février sur internet. L'aumônier musulman est lui-aussi visé.

Une justice négociée pour mieux lutter contre les pollueurs. Le projet de loi voté mardi au Sénat permettra aux procureurs de négocier avec les entreprises une amende et les réparations du préjudice. Il s'agit d'apporter une « une réponse judiciaire rapide » selon Nicole BELLOUBER Garde des sceaux. Les conventions judiciaires d'intérêt ont permis au Trésor Public de percevoir en 27 mois 3,03 Milliards d'euros pour des infractions fiscales et des affaires de corruption d'agents publics.

6 mars Au procès FILLON, la loyauté sans faille de Marc JOULAUD. L'ancien suppléant de François FILLON est poursuivi pour avoir versé 645.000 euros d'argent public à Pénélope FILLON entre 2002 et 2007. « La première mission de Pénélope FILLON était de me faire connaitre, me présenter à la population et aux associations » Marc JOULAUD.

Procès BOTTON : « On ne se défend pas d'infraction avec un engagement ». 4 ans de prison ont été requis contre l'ex-homme d'affaires, déjà condamné en 1996. « Quels enseignements tirez-vous de la détention ? » lui demande le Président du tribunal. « La solitude, la rupture, les cris, le bruit, la violence. Et la souffrance. Une immense souffrance » répond Pierre BOTTON.

Le viol « un crime sans cadavre » « Je suis une sur deux » de Giulia FOIS Flammarion. 73% des plaintes pour viol sont classées sans suite. 2% des viols débouchent sur une condamnation selon les chiffres du Ministère de la justice en 2018.

7 mars Les attestations surprises des époux FILLON. Leurs avocats ont produit, jeudi 5 mars, 34 témoignages prouvant d'après eux que Madame FILLON était bien l'assistante de son mari.

8/9 mars Aux Assises de BOBIGNY, une femme violée parce que lesbienne. Son agresseur a été condamné à 15 ans de prison, le maximum prévu par la loi. La psychologue clinicienne a évoqué un « traumatisme comparable à celui des anciens combattants ».

La France envisage la création d'un parquet sportif. Le projet de loi évoque un « procureur de la République sportif ». Le spectre est large : matchs truqués, dopages, dossiers liés aux agents sportifs ou délit lié au « supportérisme ».

Enquête ouverte contre un collègue de l'ex-chirurgien LE SCOUARNEC. L'anesthésiste avait été condamné en 2008 à 3 mois de prison avec sursis pour

« détention d'images pédopornographiques ».

10 mars Meurtre d'Estelle MOUZIN : les aveux de FOURNIRET, « pervers absolu ». Le tueur en série a reconnu avoir enlevé et tué la fillette de 9 ans qui avait disparu en 2003 en SEINE et MARNE. Sans Monique OLIVIER, Michel FOURNIRET aurait-il parlé ? Pas sûr, il n'avoue jamais de lui-même.

BESANCON : le premier mort d'une guerre des gangs. Un homme a été tué et un autre blessé dimanche, sur fond de règlements de compte en série liés à la drogue. « Les dealers recrutent des mineurs, appâtés par le gain, car le risque pénal est plus faible » d'après le procureur de la République.

En Italie des mutineries dans les prisons par crainte d'être mal protégés et restrictions en matière de visites à MODENE trois détenus sont morts, à PAVIE des surveillants ont été pris brièvement en otages.

11 mars Marche féministe : la Préfecture de police interpellée après des heurts. A la suite de la gestion musclée par les forces de l'ordre d'une marche féministe à PARIS, samedi 7 mars, des manifestantes dénoncent une « violence folle » et des invectives sexistes.

Des « gilets jaunes » du PUY en VELAY condamnés. Jusqu'à trois ans de prison pour 4 hommes qui avaient participé à l'incendie de la préfecture en 2018.

12 mars Deux ans de prison ferme requis contre FILLON. Trois ans avec sursis ont été demandés contre son épouse PENELOPE, dans cette affaire d'emploi fictif. Pour le procureur « François FILLON ne doit ses déboires politiques qu'à ses propres turpitudes et non à l'action de la justice ».

Féminicide : « Il va finir par me tuer un jour ou l'autre ». Nathalie TISON est morte en 2018 des coups de son compagnon, sur fond d'alcool, de violence et de misère sociale. Dans un cas sur trois, l'auteur du meurtre avait consommé de l'alcool qui constitue un facteur de risque des féminicides.

13 mars Au procès FILLON, la défense s'en prend à une « enquête folle ». Les avocats ont plaidé la relaxe, jugement le 29 juin.

Escroquerie au « faux LE DRIAN » : Gilbert CHIKLI condamné à 11 ans de prison, son complice a été condamné à 7 ans de prison et 1 Million d'euros d'amende. Les usurpateurs demandaient à des grandes fortunes de contribuer confidentiellement à une libération d'otages.

15 ans de prison pour l'incendiaire de la raffinerie de Berre-L'étang. Mathieu BOASSO voulait, affirme-t-il dénoncer la « politique guerrière » des Etats-Unis.

Vers un contrôle renforcé des détenus pour terrorisme après la prison. Les députés LRM Yaël BRAUN-PIVET et Raphaël GAUVAIN ont déposé mercredi 11 mars, une proposition de loi visant à éviter les « sorties sèches » des terroristes. 531 personnes sont emprisonnées pour fait de terrorisme, 43 seront libérées en 2020, 60 en 2021, 46 en 2022. La proposition vise à autoriser le juge de l'application des peines sur réquisitions du procureur à restreindre les libertés de ces personnes. Mireille DELMAS-MARTY indique qu'il s'agit d'un changement profond du droit « on passe

d'une justice punitive à une justice prédictive ».

Les noirs secrets de Jean VANIER. Le philosophe catholique fondateur de l'organisation d'aide aux handicapés l'ARCHE, a été vénéré jusqu'à sa mort en 2019. Mais de récentes enquêtes sur des abus sexuels obscurcissent son parcours.

14 mars Pédophilie : premier procès pour Joël LE SCOUARNEC. Accusé d'agressions sexuelles et de viols le chirurgien comparait aux Assises depuis vendredi. En 2005 il avait été condamné à 4 mois de prison avec sursis pour consultation de sites pédopornographiques, sans obligation de soins ni d'interdiction professionnelle. Il a été arrêté en 2017 après la plainte d'une petite voisine. Il y aurait d'après son journal intime 349 victimes potentielles.

L'indétrônable maire et le tabou du djihad. 67 jeunes originaires de TRAPPES sont partis en Irak ou en Syrie entre 2014 et 2016. Un sujet que refuse d'aborder Guy MALANDAIN, 82 ans qui brigue un quatrième mandat.

15 mars Le procès à huis clos du chirurgien de JONZAC accusé de viols. Face à des parties civiles divisées sur le sujet, la Cour d'Assises de SAINTES a tranché. Placer le chirurgien sous les projecteurs « lui procurerait trop de plaisir » estime l'avocat des deux nièces.

Affaire de KARACHI : BALLADUR sera jugé devant la Cour de Justice de la République. Il est soupçonné d'avoir financé sa campagne de 1995 avec des fonds occultes. L'affaire aurait pu jamais voir le jour si les victimes d'un attentat en mai 2002 n'avaient déposé plainte pour savoir si des malversations financières pouvaient être à l'origine de l'attentat.

La justice assurera avant tout les « tâches vitales ». En cas de force majeure certaines incarcérations pourront être différées. L'usage de la vidéo conférence est encouragé pour éviter les transferts. Dans les prisons les parloirs pourraient être réduits et les acticités limitées pour les détenus. Une infirmière travaillant à la prison de FRESNES a été contaminée. Aucun cas parmi les détenus n'a été décelé.

17 mars L'activité des tribunaux réduite à « l'essentiel ». La ministre de la justice a souligné que « des mesures devront être prises pour éviter la circulation du virus en détention » transferts des détenus limités tout comme les activités et les mouvements au sein des établissements pénitentiaires, accueils des familles, dispositions restrictions pour les parloirs. F.O pénitentiaire préconise « l'arrêt pur et simple de toutes les activités et des parloirs ».

Circulaire du Ministère de la Justice : tous les parloirs sont suspendus jusqu'à nouvel ordre à compter du 18 mars.

Emeutes dans trois établissements pénitentiaires, dont GRASSE où les détenus se sont attaqués aux grillages de la prison.

18 mars L'ex-prêtre Bernard PREYNAT condamné à cinq ans de prison sans mandat de dépôt à l'audience. Paul VALADIER : « La justice permet de désigner le mal, de nommer le coupable, de sanctionner les délits, donc d'opérer des gestes indispensables pour les victimes et nécessaire au prélude à une réconciliation des parties en cause ».

APPLE lourdement sanctionné par l'Autorité de la concurrence. Il devra payer 1,1 Milliard d'euros pour des pratiques anticoncurrentielles vis-à-vis de certains de ses revendeurs informatiques.

19 mars Les prisons coupées du monde, les détenus privés de parloirs. Des incidents ont éclaté dans quelques établissements après l'annonce de la suppression des parloirs et des activités à partir de mercredi. A GRASSE des incidents violents se sont produits. Dans d'autres établissements à PERPIGNAN, MAUBEUGE, DOUAI, VALENCE ou ANGERS des mouvements collectifs après la promenade se sont produits. L'accès aux cabines téléphoniques devrait être facilité. Toutes les activités en prison sont suspendues. Chaque détenu doit pouvoir effectuer au moins une promenade par jour. L'administration se prépare à pouvoir confiner un nombre croissant de détenus. La Ministre a annoncé qu'un stock de 100.000 masques de protection avait été constitué pour les personnels.

20 mars Révolte dans les prisons italiennes. La suppression des parloirs en raison de l'épidémie a entrainé une flambée de mutineries meurtrières. Le covid 19 s'est avéré le révélateur de l'état du système carcéral. En 2013, la Cour européenne des droits de l'homme a condamné l'Italie pour « le traitement inhumain de ses prisonniers ». La drogue est un des nombreux fléaux qui ravagent les prisons italiennes. Au moins un tiers de la population carcérale souffre de toxicodépendance. Le Garde des sceaux a annoncé que les détenus dont les condamnations sont les moins longues, pourraient bientôt purger leur peine à domicile, sans bracelet électronique.

« Pour que la propagation du virus dans les prisons ne soit pas une catastrophe » Maïa KANTOR, avocate à la cour. Les prisons où la « distanciation sociale » est impossible risquent de devenir dans les prochains jours des machines à tuer, c'est pourquoi il faut les désengorger Appel à la suspension immédiate des comparutions immédiates. Limitation des détentions provisoires. Aménagement des peines.

21 mars PRISONS : face au virus la France réduit les incarcérations. Le risque d'une épidémie derrière les barreaux amène les juges et le gouvernement à prendre des mesures inédites. 60% des détenus sont plusieurs en cellule, 1614 dorment sur un matelas au sol. La ministre de la justice demande de « différer la mise à exécution des courtes peines d'emprisonnement ». Les juges de l'application des peines décident des libérations conditionnelles pour des détenus qui sont à quelques mois de leur libération. Les directeurs de prison s'organisent pour permettre des confinements. Des masques devraient être livrés dans les établissements pour les personnels.

22/23 mars Les centres de rétention administrative se vident. Bâtonniers, ONG, Contrôleur général des lieux de privation de liberté réclament la fermeture des CRA en raison des risques de contamination. En France 1500 places réparties sur une vingtaine d'établissements, depuis plusieurs jours ces centres se vident. Le bâtonnier de Lille Jean-Baptiste DUBRULLE a écrit au Préfet du Nord : « la rétention administrative de ressortissants étrangers en situation irrégulière ne me semble pas faire partie, dans un tel contexte de crise sanitaire, des thématiques essentielles à la nation. Les personnes ont aussi le droit d'être protégées ».

24 mars Les Etats-Unis libèrent des milliers de détenus. Pour protéger les prisonniers du virus, plusieurs centrales ont décidé d'en renvoyer chez eux. « Nous ne pouvons pas

imposer la distanciation sociale à des douzaines d'hommes qui vivent en dortoirs et partagent leurs toilettes » Médecin chef de la prison de Rikers Island à New York.

Dans les quartiers, la difficulté de rester confiné. Associatifs, médiateurs et policiers s'inquiètent du « casse-tête » que représenta le respect des consignes. « Nombreux sont ceux, illettrés ou éloignés du numérique à ne pouvoir remplir les attestations » Florian SOUDAIN coordinateur des Centres sociaux connectés de la région lilloise.

25 mars Stéphane BREDIN directeur de l'Administration Pénitentiaire « on est obligé de tordre tous les cadres juridiques habituels… » « Il y a des services publics pour lesquels la continuité de l'Etat n'a pas le même sens que pour le mien. Les détenus ne peuvent rien faire sans nous. Un millier de surveillants sur 32.000 restent chez eux pour garder leurs enfants. La réforme pénale, qui devait entrer en vigueur le 24 mars, devra attendre. Un subside de 40 euros a été accordé aux détenus qui ont le moins de moyens.

Décès de Pierre TRUCHE ancien Président de la Cour de Cassation. Directeur des études à l'Ecole Nationale de la Magistrature, il interpellait les jeunes auditeurs « Vous allez exercer un métier dangereux, dangereux pour les autres, n'oubliez jamais ça ! ».

26 mars Plusieurs centaines de détenus libérés de prison avant l'heure. La ministre de la justice a proposé la mise en place de mesures d'exception pour désengorger les prisons et juger sans audience ou avocat. La densité en Maison d'Arrêt atteint 138%. Au 1er janvier la France comptait 70651 détenus pour 61080 places. Le projet d'ordonnance pris dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire prévoit des réductions de peines supplémentaires « liées aux circonstances exceptionnelles » pouvant aller jusqu'à 2 mois. Madame BELLOUBET a confirmé devant les députés qu'elle ne souhaite pas prendre « des mesures générales concernant la détention provisoire ».

27 mars L'exécutif face à la menace de suites judiciaires. Cinq plaintes ont été reçues par la Cour de Justice de la République pour blessures involontaires, homicides involontaires et mises en danger de la vie d'autrui. Elles s'appuient sur les déclarations d'Agnès BUZYN au Monde, elle affirmait avoir alerté dès janvier le 1er Ministre sur la gravité de l'épidémie. Parmi la plainte, celle d'un détenu.

28 mars Le trafic de drogue paralysé par le confinement. Frontières fermées, déplacements interdits, contrôles policiers… le marché est à l'arrêt, mais cherche à s'adapter. « C'est vexant, le coronavirus a réussi là où on a échoué : il a gagné la bataille de la sécurité en Ile de France » dit un policier haut gradé. « les gens ne veulent plus de drogues festives vu qu'il n'y a plus de fêtes » témoigne Nicolas 29 ans.

« Entendu à la radio »

La ministre de la justice a annoncé que des masques seraient à la disposition des surveillants. Le syndicat F.O pénitentiaire a saisi le Conseil d'Etat en procédure référé-liberté pour obtenir un confinement plus strict des détenus.

29 mars « Choisissez-vous d'être jugé aujourd'hui sans avocat ? » Au tribunal de PARIS, les comparutions immédiates se poursuivent. Il n'y a plus d'avocats commis d'office et certaines peines sont aménagées. La distance d'un mètre est très difficilement respectée dans le box quand deux prévenus sont côte à côte. « on arguera de l'autre

côté de la barre des conditions de détention difficiles dues à la situation sanitaire, mais il ne faut pas faire fi du droit » prévient le procureur de la République.

L'état d'urgence sanitaire ouvre des brèches dans l'Etat de droit. Certaines audiences pourront se tenir avec un juge unique, l'absence de public pourra être décidée pour des raisons sanitaires, le prévenu s'il est détenu, pourra être entendu par vidéoconférence voire par téléphone.

31 mars Message de la Mutuelle française. « Merci à tous ceux qui s'engagent au service des autres. Merci aux surveillants pénitentiaires ».

En France, l'état d'urgence bouscule l'Etat de droit. La loi du 23 mars a donné au 1er Ministre des prérogatives exorbitantes de restriction des libertés individuelles, sans réel contrôle du Parlement ni des contre-pouvoirs. « Le régime d'exception par nature, bouscule les règles fondamentales de l'Etat de droit » selon le Syndicat de la magistrature. Les sanctions en cas de non confinement vont jusqu'aux peines de prison (6 mois après trois récidives), un paradoxe alors que la garde des sceaux a prévu de libérer au cas par cas de 5.000 à 6.000 détenus en fin de peine exposés à une contamination.

AVRIL 2020

1er avril Les prisons se vident partiellement pour protéger les détenus. Les mesures de libération anticipée et la diminution des mises sous écrou ont fait baisser le nombre de prisonniers de 3513 en deux semaines soit 5% de la population carcérale (environ 70.500 avant la crise sanitaire). Dans le cadre de la loi sur l'urgence sanitaire les procureurs peuvent décider sans demander l'avis d'un juge de faire exécuter les deux derniers mois d'une peine de prison inférieure à 5 ans sous forme d'assignation à domicile. La diminution de la population carcérale facilite les mesures de confinement. 31 détenus ont été testés positifs au covid-19, 683 confinés pour suspicion. L'absentéisme des surveillants 20% à 25% selon les régions. 75 surveillants sur 42.000 ont été testés positifs, 881 placés en confinement à leur domicile. Les masques et le gel ont été distribués ce samedi. Mesures concernant les détenus : gratuité de la télévision, crédit d'heures de téléphone pour faire baisser la tension.

2 avril Alain TOUBON défenseur des droits. Les mesures prises par le gouvernement respectent pour le moment l'état de droit. En ce qui concerne la justice, il est évident que l'allongement des délais de la détention provisoire ou la réduction de la collégialité et du débat contradictoire sont des mesures extrêmement fortes. Mais elles répondent à l'état d'urgence pourvu qu'elles s'arrêtent avec la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Les acteurs de l'aide à l'enfance inquiètes des effets du confinement. Un enfant de six ans est mort deux jours après que son père l'eut frappé. Les professionnels de la protection de l'enfance accompagnent environ 340.000 enfants dont la moitié vivent chez leurs parents.

3 avril « Les gars vont mourir de faim, pas du covid-19 ». Les quelque 2500 habitants des squats et bidonvilles de BORDEAUX, qui se retrouvent sans emploi, craignent le manque de nourriture. Plusieurs tonnes de denrées, surtout issues des banques alimentaires, ont été distribuées, de quoi tenir quelques jours. « Pour les démunis, le

système tient mais avec de graves insuffisances ». Louis GALLOIS, Président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), alerte sur la situation des sans domiciles et des migrants.

Le secteur de la santé visé par des groupes criminels organisés. Des hôpitaux, des pharmaciens et des Ehpad ont été victimes d'escroqueries massives. L'enquête sur ces réseaux n'est pas chose facile car la plupart opèrent de l'étranger, souvent depuis ISRAEL.

4 avril *Tribune de Nicole BELLOUBET* « L'Etat de droit n'est pas mis en quarantaine. En période exceptionnelle, des libertés peuvent être restreintes au nom de l'intérêt général, mais les dispositions prises sont temporaires affirme la Garde des sceaux. Les dispositions de la loi du 23 mars 2020 sont dérogatoires, elles cesseront à la fin de l'épidémie du covid-19. Nous avons prolongé la durée de détention provisoire. Les détenus gardent la possibilité de solliciter leur libération et de voir leur situation débattue contradictoirement. Personne ne sera privé de son droit d'avoir accès à un juge efficient.

A FRESNES, la double peine du confinement. En prison, la situation est de plus en plus explosive entre surveillants et prisonniers. Les mesures de distanciation sont impossibles à appliquer et le tarissement des contacts avec l'extérieur accroit encore isolement et tensions. La garde des sceaux a annoncé la libération de 3500 détenus depuis le début du confinement.

5/6 avril La prolongation de la détention provisoire sans juge validée. Le Conseil d'Etat a confirmé que les détenus non jugés, et donc présumés innocents, peuvent être maintenus en détention sans débat. L'article 16 de l'ordonnance prolonge de deux à trois mois, selon les cas, la durée maximum des détentions provisoires à propos des délits et de 6 mois pour les procédures criminelles. Les avocats sont unanimes pour dénoncer ces mesures prises dans le cadre de l'ordonnance du 23 mars.

La ministre de l justice annonce que le nombre de détenus a baissé de 6266 entre le 16 mars et le 1er avril.

7 avril Terrorisme : l'attaque au couteau de Romans-sur-Isère. L'assaillant, un réfugié soudanais, s'était plaint dans des écrits religieux de vivre dans « un pays de mécréants ». Il a tué deux personnes et en a blessé cinq autres dans la DRÔME.

Une justice qui tâtonne et tourne au ralenti. Les comparutions immédiates se poursuivent pendant l'épidémie, sans grandes précautions, dans des salles presque vides et à PARIS sans avocats pour les plus pauvres.

8 avril A CHANTELOUP-LES-VIGNES, une fillette blessée en marge de heurts entre jeunes et policiers. Une cinquantaine de jeunes s'en sont pris à des policiers qui ont riposté par des tirs de LBD. La mère de l'enfant a porté plainte, elle assure que le tir est la cause de la fracture du crâne de sa fille.

Le cardinal PELL acquitté par la justice australienne. La condamnation de l'ex-numéro 3 du VATICAN pour crimes pédophiles a été annulée pour manque de preuves. Les associations de défense des victimes se sont dites « choquées » et « anéanties » après cette décision.

9 avril Les aumôniers dépassés par l'ampleur du drame. L'Etat est tenu d'assurer le libre exercice du culte dans les prisons, ce qu'il fait par les aumôniers. Mais les prisons se sont fermées aux aumôniers avec le confinement. Ils demandent la mise en place de numéros d'appel gratuits pour les détenus. En vain pour l'instant.

Le trafic de drogue s'adapte à la crise sanitaire. « De grandes quantité de stupéfiants sont en attente sur le territoire espagnol » souligne l'Office antistupéfiants.

La fabrication de masques textiles s'accélère. L'entreprise Boldoduc a recours aux 140 détenus de 8 ateliers de Maisons d'Arrêt dans l'hexagone pour la fabrication de masques textiles.

10 avril Prison : pas de bon de sortie pour les prévenus. La Chambre de l'instruction de la Cour d'appel examinait mercredi les demandes de mise en liberté de détenus non jugés. Pour la première fois depuis le début du confinement, les comparutions par visioconférences sont majoritaires. La chambre de l'instruction a refusé la remise en liberté de 11 des 13 prévenus. En l'espace de trois semaines le nombre de détenus a baissé de près de 8.000. 64439 personnes sont actuellement incarcérées.

L'assaillant de Romans-sur-Isère placé en détention.

Festival d'AVIGNON dans l'expectative. Olivier PY, directeur de la manifestation, a monté avec les détenus du Centre pénitentiaire du PONTET un « Othello astrologue » qui devrait être présenté dans le cadre du festival

« Sur France Info »

La contrôleure générale des lieux de privation de liberté s'indigne d'une forme d'incohérence dans les mesures pour limiter la surpopulation carcérale. D'un côté on accélère les mises en liberté de personnes condamnées en fin de peine, de l'autre on prolonge de manière automatique la durée des détentions provisoires.

Vendredi Saint au VATICAN. A l'occasion du chemin de croix effectué par le pape, ont été lus des messages, le premier d'un surveillant pénitentiaire, le second d'une mère de détenu et enfin d'un détenu.

15 avril La justice à l'arrêt à cause de la crise sanitaire. En dehors des urgences pénales, qui sont une petite part de l'activité des juges, les tribunaux et la justice civile ont suspendu leurs cours. Un quart des magistrats seraient à leurs postes. Les juridictions civiles ont rendu en 2018 2,2 Millions de décisions, quand le pénal en rendait un peu moins de 800.000.

Après l'attaque de Romans-sur-Isère les propos très déplacés d'un avocat. Un membre du barreau de VALENCE a fustigé ceux qui voulaient défendre l'auteur de l'attentat. Maitre Alain FORT avocat pénaliste depuis 50 ans a condamné ces propos. « Notre métier c'est respecter l'humanité qui reste chez toute personne. Nier notre rôle c'est retourner vers des heures très sombres ».

16 avril En Turquie, une amnistie massive qui exclut les prisonniers politiques. Le Parlement turc a approuvé une loi d'amnistie, qui permet la libération de 90.000 prisonniers au moment où l'épidémie du coronavirus prend de l'ampleur en TURQUOE. Il y aurait

300.000 personnes incarcérées.

Le Conseil d'Etat – 70 actions en référé ont été intentées à propos des mesures prises pour lutter contre le coronavirus. Notamment des syndicats pénitentiaires qui demandaient la suspension du régime « porte ouverte » en prison. L'OIP réclamai que soit maintenue la communication entre les détenus et l'extérieur.

18 avril Prisons : « l'épidémie semble contenue ». Pour Cyrille CANETTI, psychiatre en chef de la SANTE, les détenus réagissent « plutôt bien » face à la crise sanitaire. « Je m'attendais à des fortes tensions, voire à des émeutes, après la suspension des parloirs et des activités ». Je n'ai jamais de gens aussi fous en prison qu'actuellement. Nous avons la volonté de ne pas substituer aux murs de l'hôpital les murs de la prison. On se demande comment des magistrats peuvent prononcer des peines à l'encontre de gens qui sont si mal ! On aimerait bien que les magistrats viennent voir qui ils condamnent.

19/20 avril Sous le feu du covid-19. La soif d'en découdre de l'ultragauche. 1er avril vers 3 heures du matin à AMIENS trois véhicules du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation et deux fourgons cellulaires ont été incendiés. Par contre le feu n'a pas pris dans le bâtiment. Sur un mur, les auteurs ont signé leur acte : « crève la justice, crève la taule, crève l'Etat » suivi d'un A entouré d'un cercle pour anarchie.

21 avril Arnaque à la fourniture de gel et de masques sur des sites internet. Victor G. est soupçonné d'avoir monté sept sites frauduleux de vente de masques et de dépistage. Il aurait empoché un peu plus de 1 Million d'euros en quinze jours.

Enquête après un accident de moto impliquant la police à Villeneuve-la Garenne, samedi soir. Durant le week-end des échauffourées ont éclaté à plusieurs reprises entre jeunes et forces de l'ordre.

Violences sexuelles dans le sport, les bénévoles seront sous contrôle. La ministre Roxana MARACINEANU veut systématiser d'ici à janvier 2021 le « contrôle de l'honorabilité dans les associations ».

22 avril La justice reconnait une faute lourde » de l'Etat après un féminicide. Le tribunal de PARIS a condamné l'Etat à verser 100.000 euros, pour un triple assassinat commis en 2014 à Grande-Synthe, aux proches d'Isabelle THOMAS et de ses parents. Le 27 juin 2014, l'enseignante avait porté plainte contre son compagnon et le 23 juillet elle dépose une main courante. Le 4 août Patrick LEMOINE immobilise la voiture dans laquelle se trouve Isabelle THOMAS et ses parents. Il tue les trois occupants. Il s'est pendu en détention.

« Dans les quartiers, on frôle le point de rupture » Olivier KLEIN, maire de Clichy-sous-Bois, plaide pour un soutien financier de l'Etat aux villes et départements. « on est sur une poudrière, la situation est très tendue, depuis le début du confinement. L'étincelle ça peut être la faim, ça peut être un jeune homme blessé lors d'un accident impliquant la police ».

23 avril Regain de tensions dans plusieurs quartiers défavorisés. Des incidents ont éclaté à la suite d'un accident de moto impliquant la police, samedi à Villeneuve-la Garenne. « le confinement, les ados enfermés toute la journée dans 50 mètres carrés à six, la perte de revenus non déclarés qui plongent de nombreuses familles dans la misère, la situation

peut vraiment dégénérer » Zouhair Ech Chetouani ancien coordinateur des médiateurs de la ville.

Au Mexique, une loi d'amnistie pour freiner la propagation du virus dans les prisons : de 5.000 à 6.000 détenus devraient être concernés. Les prisons comptent 210.000 détenus pour 170.000 places.

24 avril EHPAD : les morts, les familles et le mur du silence. Maison de retraite « La Rivière » à MOUGINS. Des dizaines de familles se sont déjà tournées vers la justice. Certaines pour obtenir le simple récit des faits, d'autres parce qu'elles ne croient pas à la fatalité. 7 familles de résidents décédés ont décidé de porter plainte contre X.

25 avril L'arrêt de l'activité judiciaire fragilise les avocats. A court de trésorerie à cause du confinement, certains cabinets envisagent de déposer le bilan. Une avance de 1500 euros « pourra être versée aux jeunes avocats récemment inscrits au tableau de l'ordre ». En matière pénale, les chambres correctionnelles en région parisienne devraient reprendre leur activité le 11 mai en mode dégradé, il faudra attendre deux semaines pour un fonctionnement normal. Pour les Cours d'Assises il y a une incertitude sur la capacité à mobiliser des citoyens tirés au sort pour constituer les jurys.

26/27 avril Les violences conjugales et le confinement. L'essentiel des gardes à vue, depuis le début du confinement, consacré aux violences conjugales. La distribution des téléphones « grave danger » a franchi la barre du millier fin avril, mais la justice tourne au ralenti et l'éventail des réponses pénales s'est réduit. Pendant l'état d'urgence sanitaire, on éloigne les coupables de violences, pour éviter d'imposer aux victimes un changement de domicile. « Le confinement est devenu un instrument supplémentaire pour exercer des violences ».

28 avril Enquête de l'IGPN après des propos racistes lors d'une interpellation. Le ministre de l'intérieur, Christophe CASTANER a annoncé que l'inspection générale de la police nationale avait été saisie après la diffusion sur Twitter d'une vidéo de policiers tenant des propos racistes lors d'une interpellation à l'Île-Saint-Denis « un bicot comme ça, ça nage pas ».

29 avril Deux policiers percutés volontairement par un automobiliste à COLOMBES (Hauts de Seine). Le conducteur était connu des services de police pour des faits de droit commun remontant à plus d'une dizaine d'années. Dans la voiture on a retrouvé un couteau et un acte d'allégeance à DAECH, le parquet national antiterroriste a été saisi.

30 avril Prisons : 11500 détenus de moins et après ? Certains plaident pour une loi d'amnistie afin d'éviter que la détention ne reparte à la hausse après le déconfinement. « Cette crise nous apprend que la surpopulation carcérale n'est pas une fatalité » Cécile DANGLES vice-présidente du tribunal judiciaire de LILLE. 42 agents testés positifs, 28 détenus. Un surveillant et un détenu sont décédés. Au 23 avril 61.100 détenus soit 115.000 de moins que le 16 mars. « La surpopulation carcérale pourrit toute la chaîne pénale et rend inutile le travail de chacun » C. DANGLES.

Syndicat FO-Direction « Le déconfinement peut devenir explosif si les détenus sentent des différences avec l'extérieur, par exemple si les conditions pour la reprise des parloirs même partielle, ne sont pas étudiées ».

MAI 2020

1er mai Le risque de récidive terroriste djihadiste serait surestimé d'après une étude. Le rapport survient alors qu'il se profile la libération de centaines de personnes condamnées. 4000 personnes ayant des liens avec le terrorisme islamiste sont actuellement détenues en Europe, une grande partie d'entre elles devrait être libérée dans les deux années à venir. En France 90% des 1700 détenus devraient retrouver la liberté d'ici à 2025. Thomas RENARD, chercheur à l'institut EGMONT à BRUXELLES a mené une étude après avoir eu accès au dossier de 577 détenus en Belgique. Au total il a recensé 13 cas de récidive (2,3%) et 10 cas de « réengagement » sans sanction pénale. Le contreterrorisme belge juge que 95% des femmes et 84% des hommes revenus des zones de combat se sont clairement désengagés de l'idéologie du djihad.

2 mai Les hôpitaux tentent de faire une place aux familles. Les établissements ont établi des protocoles pour accueillir les proches, pas seulement en fin de vie. « Il faut sensibiliser les équipes à laisser une place aux familles. C'est très salvateur pour les patients et ça permet aux familles elles-mêmes d'aller mieux. Quand vous générer de la frustration et que vous ne répondez pas aux besoins des proches, vous les rendez malades ». Elie AZOULAY chef du service réanimation à l'hôpital Saint-Louis.

3 mai Pétition : ouvrons les lieux de privation de liberté aux représentants des avocats. Un collectif d'avocats considère comme nécessaire le fait que la profession puisse assurer « une vigilance constante quant au respect des droits, de la dignité et de la santé des personnes privées de liberté ». Les bâtonniers, le président de la Conférence des bâtonniers et le président du Conseil National des Barreaux ou leurs délégués doivent disposer du droit de visite dans les lieux de privation de liberté. Les 70.000 avocats constituent un maillage territorial qui couvre l'ensemble des lieux de privation de liberté.

4 mai « Les gens ne se supportent plus avec le confinement ». A CLICHY, Police secours fait face à quelques récalcitrants et aux appels nombreux pour violences conjugales. Les plaintes pour violences conjugales ont baissé de 20%, mais les interventions pour ces motifs sont en hausse de 69,85%. « Avec la médiatisation du phénomène, les voisins appellent plus. Et là ils nous contactent d'autant plus qu'ils sont chez eux toute la journée et qu'ils entendent les hurlements et les bousculades » Mélanie VENANCE de la brigade locale de protection de la famille.

En ARGENTINE, polémique autour de la sortie de prison de détenus. Une partie de la population s'indigne contre une supposée « libération massive » des prisonniers. La province de BUENOS AIRES compte près de 50.000 détenus pour moitié moins de places disponibles.

6 mai Violences urbaines : « Est-ce qu'à CLICHY on sait vivre de nos jours ? ». 7 jeunes hommes étaient jugés lundi pour avoir participé à des émeutes urbaines à CLICHY-LA-GARENNE, le 21 avril. Le 18 avril un motard de 30 ans a violemment heurté une voiture de police. Sur les réseaux sociaux on a parlé de « bavure policière ». Les jeunes hommes ont été condamnés à des peines de prison, allant de 5 mois avec sursis à 9 mois ferme.

Lycéens interpellés à MANTES-LA-JOLIE en 2018 : un juge va enquêter pour « torture ». 151 jeunes âgés de 12 à 21 ans ont été mis à genoux, mains sur la tête et tenus en respect par des policiers.

8/9 mai. Dans les prisons, « on a enfin le temps de faire du bon boulot ». A FLEURY-MEROGIS et à BOIS D'ARCY, le nombre de détenus a fortement baissé. « Comme il n'y a plus d'activités ni de parloirs pour les détenus on n'a plus que deux mouvements par jour à gérer, la douche et la promenade ». Si la détention reste calme, c'est aussi parce que la cantine a continué à fonctionner. Le quartier disciplinaire a été gagné par la décrue.

Justice : un redémarrage complet en septembre. A PARIS, seules 45% des audiences pénales devraient pouvoir se tenir fin mai, 60% fin juin.

De la prison ferme pour deux CRS violents. Deux policiers marseillais ont été condamnés à 4 ans et 18 mois de prison ferme pour enlèvement et séquestration d'une jeune réfugiée afghane.

Après la prison, la radio angevine entre dans les EHPAD. Depuis 1996, RCF Anjou donne la parole en direct aux proches des détenus de la Maison d'Arrêt d'ANGERS. Désormais cette radio locale le fait aussi pour les familles des résidents des maisons de retraite de la région, que la pandémie prive cruellement de visites.

Valéry Giscard d'Estaing visé par une plainte. Une journaliste allemande accuse l'ex chef de l'Etat de lui avoir posé les mains aux fesses. Le directeur de cabinet de VGE affirme que l'ex-président âgé de 94 ans ne garde « aucun souvenir de la rencontre ».

12 mai Détention provisoire : la décision d'un juge redevient nécessaire. Le projet de loi prolongeant l'état d'urgence sanitaire rétablit le débat contradictoire, suspendu le 26 mars par une circulaire de la chancellerie. Actuellement 17000 personnes sont en détention provisoire ordonnée en cours d'instruction ou en attente de procès. « La prolongation automatique de la détention provisoire était une grave erreur » Naïma MOUTCHOU députée LRM du Val d'Oise.

LOIRE : des croix gammées taguées dans les locaux d'une radio locale par des individus revendiquant leur appartenance au nazisme et à la mouvance suprémaciste.

14 mai L'affaire Tariq RAMADAN ou la bataille des réseaux sociaux. L'islamologue, soupçonné de viol, dispose de nombreux relais sur internet capables d'influencer l'opinion.

Un risque accru de violences sexuelles en France pour les femmes migrantes. La précarité des femmes originaires d'Afrique subsaharienne les expose aux violences et au VIH en France, montre une étude de l'INED.

15 mai « ils ont du liquide » : trois hommes jugés pour des agressions visant « les chinois ». Le caractère raciste de cette série de vols à l'arraché sera au cours du procès de CRETEIL. Du 28 juin au 12 mai 2019 une trentaine de vols à l'arraché a eu lieu en région parisienne. Plus de 90% des victimes sont des asiatiques. La circonstance aggravante de racisme a été retenue.

La loi contre la haine sur internet a été adoptée. A partir de juillet, les plateformes et les moteurs de recherche devront retirer sous 24 heures les contenus manifestement illicites qui leur ont-été signalés sous peine d'amende pouvant aller jusqu'à 1,25 Millions d'euros.

Déjà plus de 60 plaintes contre des membres du gouvernement. Les procédures liées aux morts du COVID-19 font écho à l'affaire du sang contaminé, malgré d'importantes différences sur le plan du droit. « La loi prend en compte le niveau de connaissance et l'urgence au moment d'une décision » Me DAOUD.

16 mai La crise sanitaire fait reculer un peu plus la Cour d'Assises. Les députés ont voté l'extension de l'expérience des cours criminelles appelées à juger les crimes punis de 15 à 20 ans de prison. Les cours sont composées de magistrats professionnels sans jury populaire. 30 départements pourront être dotés d'une telle cour composée de 5 magistrats.

Affaire Mireille KNOLL : le caractère antisémite retenu par le parquet. Le renvoi des deux suspects devant la Cour d'Assises pour homicide volontaire avec circonstances aggravantes a été demandé par le parquet.

17 mai Prison ferme pour des voleurs qui ciblaient des asiatiques. Les trois hommes ont été condamnés par le tribunal de CRETEIL dans le Val de Marne à des peines allant de 3 à 6 ans de réclusion. « Les fréquentations que j'ai eues ont toujours pensé que les chinois ont de l'argent » Ilyas Z, accusé.

19 mai Féminicides : vie et mort d'une femme sous emprise. Marie-Alice DIBON, 53 ans, était féministe, cultivée, docteure en pharmacie. Elle est tombée amoureuse d'un chauffeur de taxi qui n'a pas supporté qu'elle veuille le quitter. Il l'a empoisonnée et a jeté son corps dans l'Oise le 19 avril 2019.

Homophobie : en 2019 le nombre de victimes a augmenté de 36%. L'association SOS homophobie s'alarme d'une hausse inquiétante et régulière des actes homophobes, des chiffres que confortent les statistiques du ministère de l'intérieur.

Fin de cavale pour le génocidaire Félicien KABUGA. Il a été arrêté à ASNIERES après 26 ans de cavale. Il est accusé d'avoir financé les massacres de Tutsi. C'est par le biais des téléphones portables de ses enfants que les enquêteurs ont réussi à le localiser.

20 mai La préfecture de police de PARIS prévoit de se « droner ». Le Conseil d'Etat interdit l'usage de ces appareils pour surveiller le déconfinement. « Pendant la période d'état d'urgence, l'Etat cherche à être le plus efficace possible, au risque de piétiner les libertés » l'avocat de la Quadrature du Net.

En Isère, trois nouveaux incendies de relais de télécommunications. La piste privilégiée est « plutôt celle de l'ultragauche » De nombreux faits de même type ont eu lieu durant le confinement dans plusieurs départements.

21/22 mai A ARGENTEUIL, zone d'ombre après la mort d'un jeune de 18 ans. Des échauffourées ont éclaté pour la 3ième nuit d'affilé. Au total 10 personnes ont été interpellées. Les policiers disent avoir dépassé SABRI avant de faire demi-tour en

entendant un bruit sourd.

La prolongation des détentions provisoires devant la Cour de Cassation. Les avocats dénoncent le caractère automatique du mécanisme. Sans attendre la Cour de Cassation, le parlement a corrigé l'ordonnance à l'occasion du vote de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, dans laquelle a été réintroduit le débat devant le juge des libertés lors de la prolongation des détentions provisoires.

La notion « d'emprise » au cœur de l'affaire RAMADAN. Le psychiatre Daniel ZAGURY, désigné en 2019 par les juges d'instruction, a rendu publique son expertise.

23 mai Le rapport sur les abus sexuels dans l'Eglise repoussé. La crise sanitaire liée au COVID-19 a retardé les travaux de la commission. Prévu au printemps 2021, le texte est attendu pour l'automne. La commission a décidé d'entreprendre un travail sur les auteurs d'abus. « Nous voulons essayer de comprendre les mécanismes du passage à l'acte » Jean-Marc SAUVE président de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise catholique (CIASE).

24/25 mai Découverte d'un pistolet TASER dans une cour de promenade au Centre Pénitentiaire de MAUBEUGE. Le syndicat FO demande une fouille générale de l'établissement et agite la menace d'un blocage de la prison.

26 mai Didier FASSIN anthropologue. A la question toutes les vies ont-elles la même valeur ? « Il est évident que non. On l'a vu avec la lenteur à réagir, et dans certains pays l'absence de réaction par rapport aux populations carcérales, qui dans de nombreuses prisons surpeuplées, se sont trouvées directement confrontées au virus, de même que les surveillants qui étaient souvent les vecteurs.

27 mai La reprises des parloirs laisse les familles « frustrées ». En prison, les détenus peuvent recevoir une visite par semaine dans des conditions jugées parfois trop difficiles. A la prison de RIOM il n'y a eu que 6 incidents sur les 175 parloirs effectués depuis la reprise. La prise en charge du linge des détenus ne sera pas ouverte avant le 2 juin. S'agissant des visiteurs de prison, ils devront attendre le 2 juin pour savoir s'ils pourront de nouveau entrer en prison.

Editorial : Une occasion historique pour les prisons. La surpopulation a quasiment disparu du fait du COVID-19 : libération anticipée et ralentissement de l'activité des tribunaux. 72500 détenus pour 61000 places avant la pandémie, au 24 mai le chiffre est tombé à 58926 détenus. Le courage politique imposerait à Emmanuel MACRON et à sa Garde des Sceaux d'assumer la réforme des prisons entrée en vigueur le 24 mars.

28 mai Camouflet pour Nicole BELLOUBET. La Cour de Cassation a jugé, mardi 26 mai que la décision de la ministre de la justice de prolonger les détentions provisoires sans l'avis d'un juge n'était pas conforme au droit européen, et a décidé de saisir le Conseil Constitutionnel des dispositions en vigueur pendant l'état d'urgence sanitaire.

Les époux BALKANY condamnés en appel à respectivement cinq et quatre ans de prison ferme pour blanchiment aggravé de fraude fiscale, dix ans d'inéligibilité et une amende de 100.000 euros chacun.

Documentaire sur LCP jeudi 28 mai à 20h30 « les contrôleurs de l'ombre ». Un

voyage dans trois lieux de privation de liberté : un centre psychothérapeutique, un centre hospitalier et une maison d'arrêt (celle de DOUAI). On suit le travail de la contrôleure générale des lieux de privation de liberté et d'une quinzaine de membres de son équipe.

29 mai Peines de prison confirmées en appel pour les époux BALKANY, mais il est probable qu'ils n'aillent pas en prison. La confiscation des biens des époux est confirmée y compris la villa de MARRAKECH et la résidence principale de GIVERNY. Ils ont été condamnés à verser 1 Million d'euros à l'Etat en raison des frais engagés pour identifier leur patrimoine dissimulé.

Cercle CADET ; le parquet demande le renvoi de 11 personnes devant le tribunal. L'établissement de jeux parisien était bien contrôlé par un groupe criminel corse.

La Chancellerie veut limiter les emballements de sortie de crise. « Il est essentiel que l'augmentation de l'activité juridictionnelle se conjugue avec une politique volontariste de régulation carcérale. ». Chaque chef de juridiction aura accès sur internet aux données quotidiennes sur le nombre de détenus des établissements pénitentiaires de son département.

30 mai Éric CIOTTI veut interdire de filmer les policiers. Le député LR a déposé à l'Assemblée mardi 26 mai, une proposition de loi qui suscite un tollé. Elle vise à interdire la diffusion de l'image des forces de l'ordre sous peine d'une amende de 15.000 euros et un an de prison. « Cela étendrait la logique de suspicion tout en fabriquant de l'impunité » estime l'avocat Vincent BRENGARTH.

31 mai Affaire TRAORE : une nouvelle expertise exonère les gendarmes. La famille du jeune homme mort en 2016 à la suite d'une interpellation musclée, conteste les conclusions de cette nouvelle pièce au dossier. Une défaillance cardiaque serait à l'origine de la mort selon les trois médecins mandatés par le juge d'instruction.

Le logement, casse-tête des sorties de prison. L'absence d'hébergement a privé de nombreux détenus de libérations anticipées pendant le confinement. « L'accès à une solution d'hébergement est un préalable à toute démarche de soins et d'insertion » Antoine DULIN rapporteur de l'avis du CESE sur la réinsertion des personnes détenues. Les sorties sèches de prison, sans le moindre accompagnement concernent 80% des détenus.

JUIN 2020

3 juin Commission d'enquête sur la COVID 19 mise en place le 3 juin. Présidente Brigitte BOURGUIGNON (LRM). Objectifs : pointer les responsabilités et les défaillances de l'appareil d'Etat, ne plus être désarmé à l'avenir.

Procès Médiator : une semaine pour comprendre un rapport sénatorial sous influence. La rapporteuse, la sénatrice Marie-Thérèse HERMANGE va recevoir les conseils discrets d'un médecin consultant pour le groupe SERVIER qui le rémunérait entre 80.000 et 90.000 euros par an.

4 juin Condamné à cinq ans de prison ferme, Pierre BOTTON a été incarcéré à la SANTE. L'ancien homme d'affaires a détourné des fonds de son association contre la récidive. Son train de vie personnel s'est élevé depuis 3 ans de 20.000 à 36.000 euros par mois.

Les BALKANY se pourvoient en cassation après leur condamnation en appel à 5 et 4 ans de prison pour blanchiment de fraude fiscale, en revanche leur condamnation en appel pour fraude fiscale est définitive car ils ne se sont pas pourvus en cassation.

Violences policières : 20.000 manifestants à PARIS. Le rassemblement à l'appel du comité ADAMA, interdit par la Préfecture de Police, s'est achevé par des heurts. « La dernière expertise désigne le plaquage ventral comme ayant causé la mort d'Adama TRAORE » » Yassine BOUZROU avocat de la famille TRAORE.

Le Défenseur des droits dénonce la discrimination « systémique ». Les observations de Jacques TOUBON concernent le cas de jeunes gens contrôlés de façon abusive et répétée par les policiers entre 2013 et 2015. Le Ministre de l'Intérieur, s'il condamne les cas individuels, refuse de parler de « racisme diffus dans la police ».

Un corpus minimal pour la dignité des personnes privées de liberté. Avant la fin de son mandat en juillet la Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté a fait ses ultimes recommandations. « La recommandation la plus importante et peut-être la moins respecté, est la protection de la dignité des personnes ». « Les droits fondamentaux n'ont de réalité que si leur effectivité est assurée ».

5 juin Violences policières : en France l'exécutif joue l'apaisement. Après avoir réuni 20.000 manifestants à PARIS le 2 juin, les militants espèrent donner un nouvel élan à leur action. Le gouvernement tente de désamorcer la colère tandis que la majorité craint une nouvelle crise politique.

Quartiers populaires : la police de sécurité du quotidien déçoit. Deux ans après son lancement, la « nouvelle police » n'a pas permis d'apaiser les relations entre jeunes et forces de l'ordre, selon nombre d'élus.

15 ans de prison en appel pour un homme qui a brûlé à l'acide son ex-compagne.

6 juin Adama TRAORE : « l'affaire Georges FLOYD est un miroir qui nous est tendu ». Le groupe de rap « LA RUMEUR » qui réalise un documentaire sur Adama TRAORE revient sur la manifestation du 2 juin contre les violences policières qui a réuni 20.000 personnes à PARIS.

Meurtre de MARINA : la France condamnée pour négligence. La Cour européenne des droits de l'homme estime que la justice et les services sociaux ont failli dans la protection de la fillette tuée en 2009. Morte à 8 ans, la fillette était victime de mauvais traitements de la part de ses parents depuis l'âge de 2 ans et demi.

Leïla N, étranglée par un agent et accusée elle-même de violences a été relaxée. Dans son jugement, le tribunal de PARIS estime que cette femme de 43 ans s'est défendue.

7/8 juin Racisme dans la police : Christophe CASTANER saisit la justice. Sur Facebook, près de 8000 policiers échangeaient dans un groupe privé des messages racistes. Une enquête préliminaire est ouverte. Le groupe nommé « TN RABIOL POLICE »

OFFICIEL » créé en 2015, réservé aux forces de l'ordre, est administré par un policier et une civile liée à un collectif de policiers.

Police et racisme : les risques d'une cécité. Concomitance de la mort de Georges FLOYD étouffé par un policier blanc à Minneapolis et la publication du rapport d'expertise sur la mort d'Adama TRAORE en 2016 dans le Val d'Oise ne pouvait pas passer inaperçu.

Le mercredi 2 juin, 20.000 personnes ont protesté aux abords du Palais de Justice de Paris. Rester inactif devant cette réalité, comme le fait le gouvernement est une attitude dangereuse.

9 juin Hausse de 29% des réclamations contre les forces de l'ordre en 2018. Le Défenseur des droits déplore, dans son dernier rapport, qu'aucune des poursuites disciplinaires qu'il a demandées pour des manquements à la déontologie n'ait été suivie d'effet.

Les saisines de l'IGPN ont augmenté de 23,7% en 2019. Plus de la moitié visent des accusations de « violences » des forces de l'ordre.

MACRON saisit le gouvernement pour qu'il lui fasse des propositions pour améliorer la déontologie des forces de l'ordre.

Depuis la mort d'Adama TRAORE en 2016 après une interpellation par les gendarmes, le comité ADAMA est devenu le symbole le plus connu en France de lutte contre les violences policières.

10 juin Violences policières : la ligne de crête de l'exécutif. « Il n'y a pas d'institution raciste ou de violences ciblées, il n'y a qu'une police républicaine, au reflet de la société » Christophe CASTANER. « Des propos racistes ont été proférés, des discriminations révélées. C'est inacceptable ». « Une suspension systématiquement envisagée pour chaque soupçon avéré d'actes ou propos racistes ». Immobilisation par clé d'étranglement sera interdite et l'IGPN sera réformée.

Les « concessions » de l'ex-patron antidopage devant la justice. Gabriel DOLLE, ancien responsable de la lutte antidopage de l'athlétisme mondial est jugé pour « corruption passive ».

Prise illégale d'intérêt, favoritisme… le maire de SANARY-SUR-MER jugé à MARSEILLE. Il doit répondre de détournement de fonds publics.

Violences conjugales : les ordonnances de protection menacées. Les associations de victimes s'alarment d'un décret paru au Journal Officiel le 27 mai.

11 juin Les policiers « en colère » après les déclarations de CASTANER. Le durcissement du ton du Ministre de l'Intérieur, lundi, sur les questions de racisme nourrit dans les rangs, un sentiment de « lynchage ».

Le comité « La vérité pour ADAMA » maintient la pression sur le gouvernement. Un appel est lancé pour une nouvelle manifestation le 13 juin.

Violences : trois CRS renvoyés devant la justice. Deux fonctionnaires sont accusés

d'avoir menti pour couvrir l'un des leurs, en accusant un bénévole de CALAIS de violence. « Les vidéos ont été le rempart à la logique d'impunité que les policiers recherchent » pour les avocats du bénévole.

Un rapport de la Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté critique la gestion des détenus radicalisés.

12 juin Le Défenseur des droits ouvre une enquête sur l'affaire GABRIEL. L'adolescent de 14 ans a fait l'objet d'une interpellation brutale à BOBIGNY dans la nuit du 25 au 26 mai, alors qu'il tentait de voler un scooter. Il accuse les policiers de l'avoir frappé et gravement blessé à l'œil.

Prison avec sursis et inéligibilité requises contre le maire de SANARY. Ferdinand BERNHARD était jugé pour plusieurs infractions. Le procureur dénonce dans son réquisitoire le « mélange d'intérêts personnels de l'élu à ceux de sa commune ».

Les avocats en quête de victimes du COVID 19. Certains cabinets créent des sites internet, se présentant comme des associations de victimes touchées par le coronavirus pour capter les plaintes.

13 juin Violences dans la police : CASTANER confronté à la colère policière. Les syndicats estiment ne plus être soutenus par leur ministre.

Mort de Zineb REDOUANE : un rapport disculpe la police. Cette algérienne de 80 ans, a été touchée au visage par un tir de grenade à MARSEILLE, lors d'une manifestation, le 1er décembre 2018.

Quatre mineurs du VAL-DE-MARNE dénoncent une garde à vue abusive. Les adolescents ont été soupçonnés de vol à l'arraché et interpellés avant d'être disculpés. Les collégiens disent avoir essuyé de multiples insultes : « nègre », « pédé », « il casse les couilles ce noir ».

Saint-Jean-de-Passy secoué par une violente crise. Le directeur de l'établissement a été licencié pour faute. Après un signalement, le parquet a ouvert une enquête pour harcèlement moral.

14/15 juin Police : CASTANER clarifie sa position. Le ministre de l'intérieur a confirmé l'interdiction de la « clé d'étranglement ». Les syndicats veulent être reçu par MACRON. « On veut des actes, pour que des sanctions soient enfin prises contre ceux qui attaquent les policiers ». Frédéric LAGACHE délégué général du Syndicat ALLIANCE.

Adama TRAORE : la zone d'ombre d'une affaire devenue symbole. Bavure ?, simple malaise ? les experts médicaux se contredisent sur les causes du décès du jeune homme en 2016. Une seule certitude demeure : Adama TRAORE est mort d'un syndrome asphyxique, mais les causes restent débattues.

16 juin Le Conseil d'Etat rétablit en partie la liberté de manifester. Les rassemblements de moins de 5000 personnes interdits dans le cadre de l'Etat d'urgence, sont de nouveau autorisés. L'interdiction « n'est justifiée que lorsque les mesures barrières ne peuvent respectées ». « La liberté de manifester est l'un des piliers de notre démocratie » Me

SPINOSI conseil de la Ligue des Droits de l'Homme.

17 juin Crise sanitaire : les députés lancent leur enquête. La commission a 6 mois pour étudier « l'impact, la gestion et les conséquences de l'épidémie qui a fait 30.000 morts en trois mois.

Terrorisme : la majorité souhaite développer la justice préventive. Une proposition de loi permettrait de placer des personnes sortant de prison sous bracelet électronique pendant 20 ans. « On crée un système juridique terrifiant qui n'existe même pas pour les tueurs en série » Alain BLANC vice-président de l'association française de criminologie.

L'affaire KERVIEL : une information judiciaire sur le crédit fiscal. L'octroi contesté du crédit d'impôt de 2,2 Milliards d'euros à la Société Générale au cœur de ce pan du dossier.

L'affaire de KARACHI : prison ferme pour les six prévenus. Trois proche d'Edouard BALLADUR condamnés pour leur rôle dans un système de rétrocommissions lié à des contrats d'armement (en 1994).

Violences entre bandes : quatrième soirée de tensions à DIJON. Après trois expéditions punitives menées par des membres de la communauté tchétchène des hommes cagoulés et armés se sont rassemblés pour défendre le quartier sensible des GRESILLES.

18 juin DIJON sous le chic des affrontements. Après les violences intercommunautaires qui ont suivi l'agression d'un jeune tchétchène, droite et extrême droite dénoncent le laxisme de l'Etat. De vives tensions ont opposé des membres de la communauté tchétchène et des habitants d'un quartier populaire.

Procès « Jeanne-Riwal » : une amende pour le Front National. Le parti et plusieurs de ses cadres ont été condamnés pour « recel d'abus de biens sociaux ».

A LILLE la famille de Brahim MOUSSA mort fin 2018 lors d'une intervention de la police, préfère ne pas prendre part aux manifestations actuelles, mais ne comprend pas l'extrême lenteur de la justice dans ce dossier.

19 juin La justice française condamne Rifaat-Al-Assad, bourreau syrien en exil. L'oncle du président de la SYRIE a reçu une peine de 4 ans de prison pour blanchiment et a vu ses biens confisqués. Il s'était constitué dans l'hexagone avec l'argent des contribuables syriens un patrimoine immobilier de 90 Millions d'euros.

Pour les personnes noires, le danger potentiel des forces de l'ordre. La commission nationale consultative des droits de l'homme publie son enquête annuelle sur la lutte contre le racisme en France. 45% des personnes interrogées jugent que l'islam est une menace pour l'identité de la France. 37% jugent que l'immigration est la principale cause de l'insécurité.

Abus dans l'Eglise catholique : 1500 prêtres seraient impliqués. La commission SAUVE estime à au moins 3000 le nombre de victimes depuis 1950.

Quatre ans de prison requis contre l'ex-patron de l'athlétisme mondial. Lamine DIACK, 87 ans, était jugé pour avoir étouffé des cas de dopage dans l'athlétisme russe en échange de pots de vin.

20 juin Affaire FILLON, l'ex-procureure évoque des pressions de sa hiérarchie dans le dossier des emplois fictifs visant le candidat à la présidentielle.

La loi sur la haine en ligne censurée par les « sages ». Le texte faisait obligation aux réseaux sociaux de retirer dans les 24 heures les contenus illégaux. Cela a été jugé incompatible avec la liberté d'expression par le Conseil Constitutionnel.

21/22 juin Violences policières : une enquête ouverte après des menaces. A MARSEILLE, des collègues de policiers condamnés pour le passage à tabac d'un jeune homme sont soupçonnés d'avoir intimidé le frère de la victime. L'avocat représentant la victime de violences a enregistré une partie de la conversation avec son portable.

Trois iraniens condamnés à de la prison ferme pour de faux contrôles de police. Les hommes, prétextant contrôler des automobilistes, ont dérobé au moins 12000 euros. Les victimes ont en commun avec les malfaiteurs de peu maitriser le français et d'être d'origine étrangère.

Le parquet fait appel d'un jugement relaxant le RN des accusations d'escroqueries dans le financement des législatives de 2012.

Affaire FILLON : MACRON saisit le Conseil Supérieur de la Magistrature après les déclarations de l'ex-procureure nationale financière Eliane HOULETTE devant la commission d'enquête parlementaire sur l'indépendance de la justice. Elle a fait état de « contrôles très étroits » qu'aurait exercé le parquet général à propos de l'affaire FILLON.

23 juin PARIS rapatrie dix enfants de djihadistes présumés. Plus de 250 enfants français dont les parents ont été capturés et sont détenus dans les camps du Nord-Est Syrien.

Affaire FILLON : le traumatisme de la droite ravivé. Les dirigeants de LR dénoncent une « instrumentalisation de la justice » lors de la présidentielle de 2017.

Discriminations : la France toujours à la traîne. Le Défenseur des droits souligne, dans un rapport publié lundi, « l'insuffisance des politiques publiques ». « C'est tout le système qui est en cause, un système qui reproduit les inégalités » Jacques TOUBON.

24 juin « J'étouffe » les derniers mots de Cédric CHOUVIAT. Le livreur est mort à PARIS en janvier à la suite de son interpellation par la police.

Les députés votent les mesures destinées aux ex-détenus terroristes. Contre l'avis du gouvernement, la majorité a voté un amendement qui permet leur surveillance par bracelet électronique pendant 10 ans. 2020 31 détenus condamnés pour terrorisme vont sortir, 2021 : 62, 2022 : 50. Le Sénat doit se prononcer en juillet.

Violences à DIJON : « C'est les GRESILLES ici, pas le BRONX ». Du 12 au 13 juin, une opération punitive menée par des tchétchènes a fait 20 blessés dans ce quartier.

25 juin Terrorisme - Attentat de NICE : les réquisitions confirment un dossier fragile. Le parquet antiterroriste a demandé le renvoi de 9 personnes devant les assises dans l'enquête sur l'attentat du 14 juillet 2016. Mais pour 5 d'entre eux, les charges ont été requalifiées en infraction de droit commun et trois ont obtenu un non-lieu partiel.

Procès du MEDIATOR : le « choix cynique » d'ignorer les risques. Le parquet a requis, mardi, 3 ans de prison ferme pour l'ex-numéro 2 de SERVIER et des amendes. Le jugement sera prononcé en 2021.

Un bilan mitigé pour la loi sur la prostitution de 2016. Un rapport note l'absence « d'engagement » des pouvoirs publics. Les rédacteurs du rapport observent que « l'infraction de recours à l'achat d'actes sexuels créé par la loi est peu constatée ».

Violences : 18 mois de prison avec sursis pour un policier qui avait matraqué une manifestante « gilet jaune » en janvier 2019.

« Gilets jaunes » 4 CRS mis en examen pour violences, ils sont soupçonnés d'avoir matraqué des manifestants dans un Burger King en décembre 2018 à PARIS.

Décès de Pascal CLEMENT ancien ministre de la justice (2005 – 2007). Il a mis en œuvre la promesse de Nicolas SARKOZY relative aux peines planchers automatiques.

26 juin Les investigations reprennent dans l'affaire KOHLER. Le Secrétaire général de l'Elysée est soupçonné de conflit d'intérêts. Le chef de l'ETAT l'a défendu dans une lettre. Le PNF avait ouvert une enquête préliminaire pour « prise illégale d'intérêts » fin 2018. Enquête classée sans suite à l'été 2019.

L'Etat assigné en justice après la mort suspecte d'une femme. Alors que l'instruction était en cours, des scellés ont été détruits avec l'accord du procureur de SENLIS. L'ancien conjoint est entendu comme témoin pendant la nuit : 7 questions au procès-verbal de deux pages, une heure d'audition.

27 juin TYLER VILUS, figure française du djihadisme. Le Français de 30 ans est jugé pour avoir joué un rôle prépondérant au sein de l'organisation Etat islamique. En 2015 il apparait dans une vidéo où l'on voit deux combattants ennemis exécutés en pleine rue.

Terrorisme : la Cour européenne des droits de l'homme valide la déchéance de nationalité. La Cour était saisie par 5 binationaux dont la nationalité française avait été retirée en 2015, 8 ans après leur condamnation.

Vincent NIORE convoqué devant le conseil de l'ordre des avocats pur des propos insultants à l'égard de magistrats en marge d'une perquisition « Je tape, je cogne avec les mots, c'est mon devoir d'avocat ».

28/29 juin Terrorisme : comment la justice juge les djihadistes supposés morts. Pour les complices de l'état islamique la Cour d'Assises spéciale tient des audiences sans témoins ni avocats. Faute de certitude sur leur décès, ils sont condamnés par défaut.

Le mouvement de colère des policiers s'amplifie. Les syndicats multiplient les actions face au ministre de l'intérieur qui est passif. « CASTANER a planté un couteau dans le dos, pour nous ce n'est plus notre ministre » confie un policier.

30 juin Justice : le Parquet national financier dans la tourmente. L'institution judiciaire et son ancienne présidente Eliane HOULETTE, font l'objet de multiples attaques sur leurs méthodes :

- Les pressions de l'affaire FILLON, Eliane HOULETTE a fait état des « demandes incessantes de Catherine CHAMPRENAULT procureure générale,
- L'embarrassante affaire des fadettes à propos du téléphone de SARKOZY qu'il utilisait au nom de Paul BISMUTH,
- De nombreux avocats ont vu leurs communications épluchées.

JUILLET 2020

1er juillet Emplois fictifs : François FILLON condamné à deux ans de prison ferme. Pour la justice les contrats de travail dont avait bénéficié l'épouse de l'ex-premier ministre n'avaient « aucune consistance ». Les trois condamnés : F FILLON, Pénélope et Marc JOULAUD ont décidé de faire appel.

2 juillet Des policiers de Seine-Saint-Denis au cœur d'un scandale. Des enquêtes de l'IGPN, qui portent sur du racket de trafiquants de drogue, menacent l'existence même d'une compagnie. Ce n'est pas la première fois que des signaux d'alerte sont envoyés au sujet de cette unité.

Des dirigeants de la France Insoumise visés par une enquête pour « abus de confiance ». La justice s'interroge sur le paiement des dommages et intérêts pour le parti après la condamnation de M MELENCHON et d'autres membres.

3 juillet Défenseur des droits : l'Elysée choisit Claire HEDON présidente d'ADT Quart Monde pour prendre la suite de Jacques TOUBON. Ce choix est vu comme un signal positif au sein du milieu associatif.

Au procès de Tyler VILUS, des « aveux » minimalistes. Le djihadiste a reconnu, mercredi, qu'il avait l'intention de commettre des actes violents en quittant la Syrie.

12 Milliards d'euros récupérés dans la lutte contre la fraude fiscale. 50% de plus qu'en 2018.

4 juillet Crime organisé : les polices européennes ont pénétré le réseau Encrochat. Les trafiquants en tout genre se croyaient à l'abri, grâce au système de communication cryptée. La France a joué un rôle clé en fournissant la solution technique pour aspirer tout le contenu des téléphones.

Affaire FILLON : la procureure générale Catherine CHAMPRENAULT nie toute pression. « Je n'ai jamais relayé une demande du Garde des Sceaux pour influer sur une procédure ».

La France condamnée par la Cour Européenne des droites de l'homme pour des traitements dégradants à l'encontre de migrants.

Migrants : deux policiers devant les juges à GAP, un fonctionnaire a comparu pour « violences », l'autre pour « détournements de fonds ».

Police : l'affaire de la CSI 93 entraine la dissolution de l'unité. Les agents sont accusés par deux jeunes hommes de SAINT-OUEN d'avoir procédé à un contrôle d'identité de manière illicite.

« Sexe tape » : le parquet demande un procès pour Karim BENZEMA pour « complicité de tentative de chantage ». Le parquet demande aussi le renvoi d'un ami de BENZEMA et de trois maitres-chanteurs présumés.

Détention provisoire : l'intervention d'un juge est nécessaire. Le Conseil Constitutionnel valide la loi du 25 mars 2020 sur les prolongations automatiques, mais souligne sa mauvaise application. La Cour de Cassation avait jugé le 26 mai, nécessaire l'intervention d'un juge pour la prolongation d'une détention provisoire.

5/6 juillet Affaire Adama TRAORE : ce que le témoin-clé a dit devant les juges. L'homme chez qui TRAORE s'était réfugié quelques heures avant sa mort a été entendu pour la première fois, 4 ans après son audition par les gendarmes. De cette nouvelle description des faits les avocats des deux parties tirent des conclusions opposées.

« IWAS CORSICA », la vague #meetoo qui secoue la CORSE. Dans la foulée des hashtags, la bande de filles organise la première manifestation de leur vie.

Le djihadiste Tyler VILUS échappe à la réclusion à perpétuité, il a été condamné à 30 ans de prison. Les magistrats ont choisi de « laisser une lueur d'espoir » à l'accusé pour lui permettre « d'évoluer ».

7 juillet Le dark-net, repaire de pédophiles. Au sein de la police judiciaire française un service spécialisé composé d'une douzaine de personnes pourchasse les pédophiles sur la face sombre d'internet. A sa création dans les années 90, il avait pour but de protéger les connexions des militants des droits de l'homme et les journalistes, mais il s'est vite transformé en marché international du crime.

Première sortie du nouveau premier ministre Jean CASTEX, au sein d'un commissariat de police à LA COURNEUVE (Seine-Saint-Denis). Ceci pour soutenir les forces de l'ordre et souligner l'importance pour lui de la « sécurité publique ».

8 juillet Le gouvernement de Jean CASTEX. Ministre de l'intérieur Gérald DARMANAIN, Ministre de la justice : Éric DUPOND-MORETTI avocat pénaliste de 59 ans. Sa nomination a irrité les magistrats. Il a été visité la prison de Fresnes. Nadia HAI, une élue de TRAPPES au Ministère de la Ville.

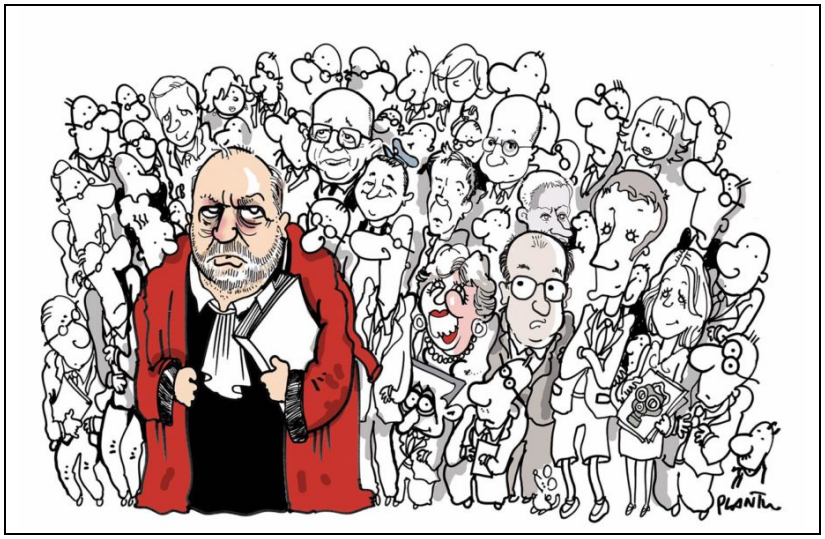

Médiator : « C'est une affaire de justice ou de santé ? » Le jugement sera rendu le 29 mars 2021 plus de 11 ans après la révélation du scandale de ce médicament.

9 juillet Un street-artiste parisien accusé de viols et agressions sexuelles. Les avocats des plaignants ont reçu des centaines de témoignages sur le profil de « prédateur » de l'auteur du tag « l'amour court les rues ».

Mise en examen après l'agression d'un chauffeur de bus au pays basque. Le placement en détention provisoire a été demandé pour deux des suspects.

Nomination de DARMANAIN : des féministes en colère. Le nouveau ministre de l'intérieur est visé par des investigations concernant une accusation de viol.

DUPOND-MORETTI veut être « le garde des sceaux du dialogue ». Il veut garder le meilleur et changer le pire. Il tient à réformer le statut du parquet. Il veillera à ce que « les enquêtes préliminaires ne s'éternisent pas ». Il veut travailler sur la présomption d'innocence et le secret de l'enquête. Il a adressé un mot aux « prisonniers » aux conditions de détentions « inhumaines et dégradantes ».

L'actuel conseiller d'E MACRON chargé de ses déplacements privés Jean GABORIT rejoint le cabinet d'Éric DUPOND-MORETTI.

10 juillet Tout prisonnier détenu dans des conditions indignes pourra être libéré. Dans un arrêt, la Cour de Cassation stipule qu'un juge des libertés et de la détention saisi d'une demande devra procéder aux vérifications nécessaires. Il s'agit d'un revirement de jurisprudence à la suite d'un arrêt de la Cour Européenne des droits de l'homme qui avait condamné la France pour absence de recours effectif et traitements inhumains ou dégradants. Dans le cas où le juge constate qu'il y a atteinte à la dignité de la personne, le juge doit ordonner la remise en liberté en imposant éventuellement une assignation à résidence avec surveillance électronique ou contrôle judiciaire. Fin mai, il y avait 58926 détenus pour environ 61000 places de détention.

Deux ans de prison requis contre Karim ZERCBI. L'ex-eurodéputé était jugé par le tribunal correctionnel de MARSEILLE pour abus de confiance et abus de biens sociaux.

6000 personnes défilent à BAYONNE pour un chauffeur de bus agressé.

Un réseau de trafic de stupéfiants démantelé, un douanier écroué. Le réseau opérait à Strasbourg, Mulhouse et Colmar.

11 juillet Droit de manifester : le maintien de l'ordre critiqué. Le Défenseur des droits formule huit recommandations aux forces de l'ordre pour une réforme des pratiques actuelles. Jacques TOUBON critique les techniques d'encerclement des manifestants ou l'abus des gardes à vue. Il regrette que les fonctionnaires ne soient pas toujours identifiables. Le nombre de condamnations pour outrage ou rébellion a considérablement augmenté. L'IGPN, une institution à réformer.

A Lille les avocats interdits de décorations et de signes religieux. La Cour d'Appel de DOUAI a donné raison au barreau de LILLE.

Condamné à 30 ans de réclusion le djihadiste français Tyler VLUS sera rejugé.

12/13 juillet BAYONNE : CASTEX promet de « punir ce crime abject ». La mort de Philippe MONGUILLOT, le chauffeur d bus roué de coups, a provoqué de vives réactions politiques.

A PARIS, un millier de manifestants contre la nomination de DARMANAIN. Des rassemblements ont eu lieu vendredi dans plusieurs villes de France. Les associations féministes sont mobilisées.

Adama TRAORE : une nouvelle expertise médicale en Belgique. Les juges d'instructions ont nommé quatre médecins belges pour déterminer les causes de la mort du jeune homme le 19 juillet 2016.

Prison ferme pour les promoteurs du barrage de CAUSSADE. La retenue construite par des agriculteurs migrants est illégale. Les prévenus ont fait appel du jugement.

14/15 juillet La nomination d'Éric DUPOND-MORETTI à la justice passe mal chez les magistrats. Le procureur de Basse-Terre, à la GUADELOUPE, Jean-Luc LENNON ne « souhaite pas travailler sous l'autorité » du nouveau ministre. L'Union syndicale des magistrats y voit « le témoignage d'une forte inquiétude de la profession ».

Une fraude très organisée au chômage partiel. Le parquet de Paris a ouvert une enquête pour « escroquerie et blanchiment en bande organisée ». Les utilisations abusives de numéros d'identification ont touché 1069 sociétés. Le préjudice serait de 1,7 Millions d'euros pour 13,6 Milliards d'euros dépensés.

16 juillet MACRON en défense de DARMANAIN. Le Chef de l'Etat s'est érigé contre la « démocratie d'opinion » et a évoqué une « relation de confiance d'homme à homme » alors qu'une information judiciaire est ouverte contre le Ministre de l'Intérieur Gérald DARMANAIN visé par une plainte pour viol.

Le budget de la lutte antiterroriste disséqué par la Cour des Comptes. Les magistrats saluent la création du service national du renseignement pénitentiaire. Les dispositifs de « déradicalisation » en milieu ouvert sont jugés coûteux mais efficaces : 3500 euros

par mois et par individu.

Mise en examen d'un des pédophiles les plus recherchés dans le monde. Un quadragénaire de Frontenac près de BORDEAUX père de trois enfants. Il a géré des plateformes pédopornographiques sur le dark-net et a commis des viols filmés sur ses deux fillettes.

Affaire KNOLL : les suspects seront jugés pour crime antisémite par une cour d'assises. Carrimbacus avait entendu Mihoub crier « Alla Akbar » lors du crime.

17 juillet Jean CASTEX : les chantiers des 600 jours. Sécurité : afin de rétablir « l'autorité de l'Etat » un projet de loi contre les « séparatismes » et le retour des juges de proximité. Le texte sera présenté en conseil des ministres à la rentrée, il comportera une charte de la laïcité. Le retour du « juge de proximité » en 2021, suppression en 2017, cette juridiction entend s'attaquer à la « petite délinquance ».

Affaire CHOUVAT : deux des quatre policiers mis en examen pour homicide involontaire.

18 juillet L'ancien juge VAN RUYMBEKE décline une proposition de DUPONT-MORETTI. « J'ai considéré qu'il serait difficile de mener une vraie réforme de la justice en si peu de temps » Renaud VAN RUYMBEKE. Pour diriger le cabinet du Garde des Sceaux Véronique MALBEC ancienne secrétaire générale du Ministère de la justice. Stéphane HARDOUIN, magistrat lui aussi, est nommé conseiller justice du premier ministre.

Habib CISSE, avocat parisien, jugé en juin dans une affaire de corruption qui implique plusieurs dirigeants de la Fédération internationale d'athlétisme. Il a acquis deux appartements haut de gamme à DAKAR, il n'a jamais révélé à la justice ces opérations.

Paroles d'hommes violents. Le Monde a assisté pendant 6 mois à LYON aux séances d'un groupe de discussion réunissant 12 auteurs de violences conjugales. L'Administration Pénitentiaire mise sur l'échange entre condamnés pour prévenir la récidive.

19/20 juillet Loi sur le séparatisme : Le ministre de l'intérieur, Gérald DARMANAIN, précise que le futur projet de loi contre le séparatisme sera présenté à la rentrée et fera office de remède contre les maux censés rendre « malade le pays ».

21 juillet Société : « on me rappelle tout le temps ma couleur de peau ». Des femmes et des hommes racontent les préjugés ou les petites phrases de la vie quotidienne, imperceptibles pour ceux qui en sont à l'origine mais vécus comme un racisme ordinaire, insidieux et inconscient pour ceux qui les subissent.

DARMANAIN : la majorité dans l'embarras. Le ministre de l'intérieur mis en cause par une femme pour viol, est pris à partie par des féministes à chacun de ses déplacements. Cette situation devient un « boulet » pour l'exécutif.

Prisons : il faut prendre acte de l'échec des politiques répressives, tribune signée par 4 membres de la « Commission globale de politique en matière de drogues ». « La

spirale de la répression ne fait qu'exacerber la pauvreté, le dénigrement social des pauvres et les abus policiers »

22 juillet « TEAM PATRIOTE », plongée dans la haine en ligne. Durant un mois, « le MONDE » a accédé aux discussions privées d'un groupe de nationalistes sur TELEGRAM. « Après BARTHES et la racaille, on passe COHN-BENDIT à la guillotine ».

HOMOPHOBIE : deux adolescents soupçonnés de guet-apens à partir d'un site de rencontre gay.

Gérald DARMAAIN veut renouer le dialogue avec les policiers. Lors d'une réunion, lundi, les représentants syndicaux ont fait remonter toute une série de revendications : matériel supplémentaire, rénovation de commissariats, amélioration de la réponse pénale.

Violences conjugales : lever le secret médical sans consentement peut être dangereux. « Les patientes attendent une écoute bienveillante, des conseils, une orientation » Anne-Marie CURAT présidente du Conseil de l'ordre des sages-femmes.

23 juillet Le maire de BEZIERS, Robert MENARD, visé par une enquête pour corruption. Le parquet de MARSEILLE a ordonné une enquête sur les liens de l'élu avec un promoteur de MONTPELLIER d'après le « Canard enchaîné ».

Laïcité, séparatisme… le périmètre du portefeuille de Marlène SCHIAPPA se précise. La ministre déléguée auprès de Gérald DARMANAIN sera chargée de la lutte contre les « séparatismes ». Elle souhaite se voir attribuer la prévention de la délinquance.

Éric DUPOND-MORETTI à l'épreuve du Parlement. Le ministre a défendu des mesures de sûreté pour les sortants de prison loin de ses convictions antérieures. Pour les mineurs délinquants, le ministre évoque le retour à une formule utilisée dans les années 80 « les jeunes en équipe de travail » (JET) avec encadrement par des militaires.

24 juillet Affaire SARKOZY-AZIBERT : Eliane HOULETTE refuse l'inspection. L'ex-patronne du Parquet National Financier ne souhaite pas répondre sur les fadettes des avocats et des magistrats. Me HOULETTE justifie son refus d'être entendue car elle y voit une entreprise de déstabilisation du PNF.

A GRENOBLE, les pratiques du docteur V. en question. Visé par 76 plaintes d'anciens patients le chirurgien orthopédiste a été mis en examen pour « blessures et homicides involontaires ».

Les plafonds de dépenses par ministère présentés aux parlementaires jeudi. Hausse de moyens pour les « missions prioritaires de l'Etat que sont le régalien et l'éducation ». La justice va bénéficier d'une hausse de 450 Millions d'euros.

25 juillet La commission d'indemnisation des victimes d'infractions (CIVI) a versé la somme de 29000 euros à un jeune homme qui était en prison avec Adama TRAORE, et qui prétend avoir été violé par lui et avoir été passé à tabac notamment par un frère d'Adama TRAORE. L'avocat de la famille TRAORE affirme que « la CIVI n'a ni le

pouvoir ni la compétence de dire qu'une infraction pénale a eu lieu ».

Affaire CHOUVIAT : les incohérences des policiers. L'enquête de l'IGPN remet en cause la version initiale des policiers après leur interpellation musclée du livreur.

Les mesures de sûreté pour les ex-détenus terroristes adoptées par le Sénat. Les condamnés à au moins 5 ans de prison feront l'objet d'une évaluation avant leur sortie. Le procureur national antiterroriste pourra requérir des mesures de sûreté. La juridiction parisienne de la rétention de sûreté statuera après un débat contradictoire : les mesures de sûreté pourront être renouvelées 10 ans pour les crimes, 5 ans pour les délits.

Affaire Narumi KUROSAKI : le suspect chilien meurtrier de son ex-petite amie a été extradé vers la France.

26/27 juillet Les huissiers et leur président dans la tempête. Patrick SANNINO qui cumule deux fonctions, Président de la Chambre nationale des commissaires de justice et Président d'une société par actions simplifiées (L'ADEC) fait l'objet d'une enquête pour « prise illégale d'intérêts ».

Affaire MATZNEFF : montée de tension à PARIS entre Anne HIDALGO et ses alliés écologistes. La maire, qui soutient son adjoint démissionnaire, M. GIRARD, a affirmé qu'elle saisirait la justice.

Un chilien suspecté du meurtre de son ex-petite amie extradé. Nicolas ZEPEDA a été mis en examen et écroué. Le corps de la jeune femme n'a jamais été retrouvé.

29 juillet Des policiers du dépôt du tribunal de PARIS accusés de racisme par le brigadier-chef Amar BENMOHAMED. Il a déposé plainte le lundi 27 juillet pour harcèlement. L'avocat du policier demande une réaction « des ministères de la justice et de l'intérieur ».

Polémique sur les liens entre Gabriel MATZNEFF accusé de viols sur mineurs et Christophe GIRARD adjoint à la culture qui a démissionné de ses fonctions.

DARMANAIN porte plainte contre le maire écologiste de COLOMBES qui avait comparé les forces de l'ordre à la police de VICHY.

Le Conseil Constitutionnel a été saisi à propos de la loi sur la sûreté antiterroriste. Le texte instaure des mesures de sûreté pouvant aller jusqu'à 10 ans de bracelet électronique à l'égard de personnes ayant purgé leur peine.

30 juillet L'avocate et militante Gisèle

1961 elle défend la militante algérienne Djamila BOUPACHA.
1972 elle obtient la relaxe d'une jeune fille poursuivie pour avortement.
1978 elle défend à AIX en PROVENCE deux jeunes femmes qui ont porté plainte pour viols.
1985 Ambassadrice de la France auprès de l'UNESCO.

Policiers accusés de racisme : le parquet ouvre une enquête pour « violences volontaires par personnes dépositaires de l'autorité publique » et « injures publiques ».

31 juillet Des primes de fidélité pour les surveillants. Confronté à un turnover catastrophique l'Administration Pénitentiaire met en place une prime de 8000 euros et un système d'affectation locale annoncés après les grandes grèves de janvier 2018.

Le nombre de détenus remonte plus lentement que prévu : le 27 juillet 59800 personnes incarcérées pour 60592 places, le 16 mars 72500 détenus, plus de 13000 ont bénéficié de libérations anticipées.

Questions autour du racisme au tribunal de PARIS. Le brigadier-chef Amar BENMOHAMED qui a révélé les faits, pourrait faire partie des 6 policiers sanctionnés.

Le polémiste Alain SORAL placé en garde à vue. L'essayiste d'extrême droite a été interpellé le 29 juillet pour « provocation publique ».

Décès de Jacqueline SAUVAGE, figure symbolique de la lutte contre les violences faites aux femmes. Le 10 septembre 2012 elle avait tué son mari de trois balles dans le dos. La Cour d'Assises l'avait condamnée à 10 ans de prison lors du procès en appel. Le Président de la République lui avait accordé une grâce partielle, qui lui permet de demander une libération conditionnelle qui lui est refusée deux fois. François HOLLANDE accorde une nouvelle fois sa grâce.

AOUT 2020

1er août SORAL mis en examen pour des propos haineux. Le polémiste est de nouveau poursuivi pour des vidéos publiées sur son site. Il a déjà été condamné en 2019 à 24 mois de prison dont 18 mais fermes pour incitation à la haine raciale.

Décès d'Albin CHALANDON – 1986 – 1988 Ministre de la justice. Il a été à l'initiative des établissements pénitentiaires à gestion déléguée hors des fonction régaliennes, des sociétés privées vont obtenir des marchés pour assurer le fonctionnement des nouvelles prisons.

Décès de Philippe ZOUMMEROFF, mécène, il avait soutenu la publication de la revus de la Fédération des Associations Réflexion-Action Prison et Justice (FARAPEJ).

2/3 août Hébergement de migrants : « ça a changé ma vie ». Touchés par le sort de jeunes réfugiés contraints de dormir dans la rue, des citoyens ordinaires leur ouvrent la porte de leur domicile. « C'est juste humain. On ne devrait pas avoir à porter une bannière pour ce genre de droits fondamentaux » dit une accueillante.

4 août Indépendance de la justice : les pistes des députés. La commission d'enquête parlementaire sur l'indépendance de la justice pilotée par deux députés : Ugo BERNALICIS (LFI) et Didier PARIS (LRM) a achevé ses travaux et devrait remettre son rapport début septembre. Statut des magistrats du parquet, encadrement des enquêtes préliminaires, régime des fadettes… Le Ministre de la Justice pourrait reprendre certaines propositions. Reste le sujet des moyens. Tout le monde s'accorde sur le fait que la justice française est pauvre.

Une commission sur les violences sexuelles faites aux enfants. Adrien TAQUET, secrétaire d'Etat aux familles, souhaite s'inspirer de la commission SAUVE. « Cette instance sera centrée pour l'essentiel sur le cercle familial, qui concentre 80% des violences ».

DEPARINE : SANOFI mis en examen pour homicide involontaire. Les juges d'instruction ont réclamé d'importantes garanties financières au laboratoire. D'après des rapports de l'Agence nationale de la Sécurité du médicament datant de 2018, entre 16600 et 30400 enfants auraient été atteints de troubles neurodéveloppementaux.

5 août A PARIS, le piège de la prostitution nigériane. Début juillet, le chef du réseau Omos WISBORN, a été condamné à 19 ans de prison. « L'affaire WISEBORN » se distingue par la lourdeur des peines prononcées et les crimes qu'elle réunit.

« Vendetta », la folle histoire d'une vengeance corse. Paru en juin, ce livre enquête sur le crime organisé, avait été attaqué en justice par une figure du grand banditisme.

6 août Trois agents de la DGSE incarcérés pour tentative d'assassinat. Les militaires chargés de la logistique du camp de CERCOTTES (LOIRET) ont été mis en examen. La justice penche pour un règlement de comptes d'ordre privé.

Affaire BARRY : l'enjeu de la responsabilité pénale. Un an après le meurtre d'un universitaire près de ROUEN, la justice doit statuer sur le discernement de l'agresseur, souffrant de schizophrénie.

Patinage : douze entraineurs mis en cause pour violences sexuelles. Un rapport remis au ministère des sports souligne un nombre d'affaires « sans équivalent au plan international » dans la discipline.

Mineurs isolés : « on ne sait pas trop ce que l'on va devenir ». Evacués de leur campement parisien le 4 août, 79 jeunes réfugiés sont au cœur de tension entre la ville et la préfecture.

7 août Prisons surpeuplées : le problème n'est pas réglé. Le nombre de détenus a chuté en raison de la crise sanitaire, mais les taux d'occupation restent alarmants. 46 établissements ou quartiers d'établissement dans lesquels la surpopulation dépasse les 120%. Exemple dans la région des Hauts de France BETHUNE 155%, VALENCIENNES 150,9%.

Ce sont les personnes présumées innocentes et les condamnés aux peines les plus légères qui continuent de subir les conditions carcérales les plus dures. Le nombre de matelas au sol a été divisé par 4, 422 au 1er juillet. La Cour de Cassation a tiré les conséquences de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, le 8 juillet : le juge judiciaire doit vérifier les conditions de détention d'un prévenu, quitte à ordonner la remise en liberté, si elles sont indignes.

« Les conditions de détention ne se limitent pas aux statistiques » Maitre Amélie MORINEAU Présidente de l'Association pour la défense des droits des détenus. L'Association fédère depuis 2015 une centaine d'avocats spécialisés dans le droit de l'application des peines et le droit pénitentiaire.

8 août Au HAVRE, le preneur d'otages de la BRED a été interpellé. L'assaillant qui s'est

rendu au RAID après avoir libéré les 7 employés de la banque, a un « passé psychiatrique lourd ». Il était connu au titre de la radicalisation par la Préfecture et le renseignement territorial.

9/10 août Antiterrorisme : la loi de sûreté a été censurée par le Conseil Constitutionnel. Le texte, voté fin juillet, prévoyait des mesures restrictives de liberté pour des détenus condamnés pour terrorisme ayant purgé leur peine. Les meilleures intentions du monde ne justifient pas de tordre les principes de l'Etat de droit.

Mort de Bernard STIEGLER philosophe à l'âge de 68 ans. Patron d'un bar de jazz à TOULOUSE, la politique d'austérité du Plan BARRE lui ferme toute ligne de crédit. Il est devenu braqueur. Arrêté, il est condamné à 5 ans de prison (1978-1983). Il reprend ses études et s'inscrit en fac de philo.

Prisons surpeuplées : le problème n'est pas réglé

Le nombre de détenus a chuté en raison de la crise sanitaire, mais les taux d'occupation restent alarmants

46 établissements ou quartiers d'établissement dans lesquels la surpopulation dépasse les 120 %

Une situation générale qui s'est améliorée hors de la crise liée au Covid-19

L'ÉTAU SUR LES MAISONS D'ARRÊT VA ÊTRE DIFFICILE À DESSERRER D'ICI À 2022, EN DÉPIT DE LA VOLONTÉ AFFICHÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE

LES MATELAS AU SOL N'ONT PAS DISPARU DES PRISONS, MÊME SI LEUR NOMBRE A ÉTÉ DIVISÉ PAR QUATRE

11 août Rodéos urbains et feux d'artifice sauvages. Phénomènes qui se multiplient en région parisienne et en province. Deux députés LRM devront rendre leurs conclusions fin 2020 pour améliorer la loi de 2018 qui sanctionne déjà cette pratique.

Affaire Leila N. sa plainte contre les policiers est classée sans suite. A l'occasion d'une agression dont elle avait été témoin, cette cadre commerciale avait été poursuivie pour violences envers un agent puis relaxée.

NIGER : le terrorisme frappe de nouveau la France. 8 personnes dont 6 français membres d'une ONG ACTED ont été tuées le dimanche 9 août. Les auteurs seraient des membres d'un groupe affilié à l'Etat islamique dans le Grand SAHARA.

12 août Une myriade d'arnaques à la rénovation énergétique. La chasse aux fraudeurs se renforce. La prospection téléphonique commerciale sera interdite en septembre. Ce sont les certificats d'économie d'énergie (CEE) créés en 2005, et leur 4 Milliards d'euros par an qui concentrent les fraudes, attirant jusqu'à la criminalité internationale.

13 août Le Sénat souhaite s'imposer en défenseur des maires. Face au nombre croissant d'agressions d'édiles, le sénateur (LR) Philippe BAS entend mieux les protéger et « renforcer leur autorité ». 233 élus ont été agressés depuis le début de l'année contre 198 à la même époque en 2019.

14 août Depuis le départ forcé de Christophe GIRARD du Conseil de PARIS, une partie du mouvement féministe se voit reprocher sa radicalité et ses « dérives ». La tribune de Mazarine PINGEOT dans « le Monde » dénonçant une « police des mœurs » a ravivé un débat récurrent depuis la révolution #metoo. Des sujets comme la prostitution, le port du voile islamique ou la GPA divisent les défenseuses des droits des femmes.

15/16/17 août Incarcéré pour des pneus crevés, un détenu se suicide à MARSEILLE. Le père de Luc VIVIANI a porté plainte contre x pour « homicide involontaire ». Professeur de mathématiques au lycée, il a été arrêté en longue maladie pendant 5 ans, et mis en retraite anticipée. Plusieurs suicides ont eu lieu ces dernières années aux BAUMETTES de personnes dont « la place était à l'hôpital pour être soignées et pas en prison » indique son avocate. Aujourd'hui 34% des personnes détenues en France sont des prévenus, un record historique.

18 août La France a connu 146 féminicides en 2019 soit une hausse de 21%. La logique du passage à l'acte est connue, c'est souvent une dispute ou le refus d'une séparation. Il y a eu aussi 27 victimes masculines. Depuis le début de l'année 2020 le collectif #noustoutes a recensé 61 cas de féminicide.

20 août L'ex-adjoint à la Mairie de PARIS M. GIRARD visé par une enquête pour « viol par personne ayant autorité », afin d'examiner les accusations portées contre lui par un homme qui a témoigné dans le New York Times.

Athlétisme : un entraineur suspendu à vie. L'ex-dirigeant d'un club de Saint Germain en Laye a été interdit d'entrainer à vie par la Préfecture des Yvelines. Âgé de 42 ans il avait été mis en examen début juillet pour viols et harcèlements sexuels sur 7 jeunes filles âgées de 16 à 18 ans.

Annonce d'un suicide d'un homme d'une quarantaine d'années détenu à la prison de SEQUEDIN.

21 août Éric DUPOND-MORETTI saisi du cas de Julian ASSANGE. L'association de défense des droits des détenus ROBIN DES LOIS souhaite que le ministre de la justice

offre l'asile politique au fondateur de WIKILEAKS. Julian ASSANGE est incarcéré dans une prison de haute sécurité en Angleterre, dans l'attente d'une décision concernant une demande d'extradition des Etats Unis qui l'accusent d'espionnage. DUPOND-MORETTI avait plaidé en février pour u tel asile politique au nom de la liberté de la presse.

Perquisition chez Olivier DUSSOPT, ministre délégué des comptes publics. Il lui est reproché d'avoir reçu en cadeau deux lithographies, alors qu'il était Maire d'ANNONAY de la part de la SAUR, entreprise de gestion de l'eau.

23/24 août Meurtre d'Estelle MOUZIN : des aveux de l'ex-femme de FOURNIRET et des traces d'ADN. Estelle MOUZIN avait disparu le 9 janvier 2003 à GUERMANTES, elle a été séquestrée par M. FOURIRET, violée puis étranglée dans une maison familiale déserte des ARDENNES.

Une adolescente tondue par sa famille pour une relation amoureuse. La jeune fille, Bosniaque musulmane, voulait se marier avec un Serbe chrétien. Les deux familles résidaient dans le même bâtiment à BESANCON.

Rififi à la lyonnaise pour des millions suisses. L'attaque d'un fourgon blindé en 2018 a entrainé enlèvements et dénonciations. Dans une malle enterrée dans un garage, les policiers trouvent 2,5 Millions de francs suisses issus du fourgon. Reste toujours 22 Millions dans la nature.

25 août Rentrée chargée et délicate pour Éric DUPOND-MORETTI. Le ministre de la justice prépare une série d'annonces dans les prochaines semaines. Son obsession : « simplifier les relations entre le justiciable et la justice ». Parmi ses 15 conseillers, un seul rescapé de l'équipe BELLOUBET Thierry DONARD conseiller pénitentiaire. Premier domaine où le Ministre veut intervenir : les enquêtes préliminaires. « Elles ne doivent pas être éternelles ». Autres questions : les fadettes, leur régime serait aligné sur celui des écoutes téléphoniques. La détention provisoire doit être l'exception, un obstacle les délais pour la pose d'un bracelet électronique. « Il faudrait qu'il puisse être posé immédiatement ».

Le ministre de la justice a fait un point presse après le suicide d'un détenu en prison : Luc VIVIANI. Il a annoncé une mission d'inspection sur la prévention du suicide en prison. Objectif : la coordination et l'échange d'informations entre magistrats, personnels pénitentiaires et personnels de santé. « Nous en sommes cette année à 82 suicides en prison, 82 suicides en trop ».

26 août Olivier HASSID consultant en sécurité. Médiatisée et polymorphe, la violence donne l'impression d'augmenter. L'évocation d'un « ensauvagement d'une partie de la société » par le ministre de l'intérieur laisse à penser que la violence est en hausse en France. Or les statistiques policières ne démontrent aucun embrasement, note l'expert. « Ces phénomènes de violence pourtant si différents, créent quand ils sont associés les uns aux autres, une impression d'hyperviolence et suscitent une émotion vive ».

27 août Sanctions après les violences ayant suivi le match PSG-BAYERN. 15 personnes ont été jugées en comparution immédiate à PARIS. Il y avait eu 158 interpellations. Les poursuites pour « violences sur personne dépositaire de l'autorité publique » « vols aggravés » ou « recel de vols aggravés » ont donné lieu à des peines allant d'une

amende de 300 euros ou d'heures de travail d'intérêt général à 10 mois ferme avec incarcération immédiate contre un homme reconnu coupable de tentative de vol dans une pharmacie.

28 août Le gouvernement planche sur la sécurité. Les questions de « l'ordre républicain » et de sécurité et justice figurent parmi les priorités du gouvernement et seront au menu de son séminaire de rentrée qui se tiendra le 9 septembre. « La sécurité restera l'immense faillite du quinquennat » a critiqué le Président des Hauts de France qui plaide pour le retour des peines planchers.

Tribune de Christophe DEJOURS (psychiatre et psychanalyste) et Marie LECLAIR (magistrate, membre du Syndicat de la Magistrature) – La santé et la justice face au péril de la standardisation. Les deux systèmes subissent un « tournant gestionnaire » à marche forcée au mépris de la déontologie et de la qualité du service rendu. « Le risque est grand de voir consacrer une justice sans les justiciables, rendue par des juges confinés dans un travail modélisé sans contrainte de temps ».

29 août A LYON, un détenu porte plainte après une opération chirurgicale. L'homme a subi une ablation d'un kyste à la colonne vertébrale. Vite remis en cellule, il a été victime d'une lourde hémorragie. Son avocat a déposé plainte pour « mis en danger de la personne » estimant que le prisonnier n'avait pas bénéficié des « précautions médicales élémentaires ».

30/31 août Des mesures pour lutter contre les violences faites aux femmes. La ministre déléguée Elisabeth MORENO veut créer 15 centres d'accueil pour prendre en charge les auteurs de violences conjugales. Dès septembre mise en place de 1000 bracelets anti-rapprochement pour les auteurs de violences conjugales. Création de 1000 places d'hébergement d'urgence d'ici fin 2021.xxxxxxxxxx des droits : l'Elysée choisit Claire HEDON présidente d'ADT Quart Monde pour prendre la suite xxxxxxxx

9 Millions d'euros volés dans un braquage de fourgon près de LYON.

A MARSEILLE, un ex-député devant la justice dans une affaire de clientélisme. L'élu socialiste est soupçonné d'avoir offert des mini croisières à des fins électoralistes. Face au juge d'instruction l'ancien député s'est dit victime d'une cabale au sein de son propre parti.

Equidés tués et mutilés : la liste s'allonge et le mystère demeure. De nombreuses enquêtes sont ouvertes.

SEPTEMBRE 2020

1er septembre Adolescente violée et tuée à NANTES : l'inspection générale de la justice a été saisie. Agé de 45 ans le suspect avait été libéré de prison en 2016. Condamné à une peine de 18 ans de réclusion criminelle pour 9 viols, 3 tentatives de viol et une agression sexuelle, il avait bénéficié d'une remise de peine après 12 ans et demi passés en prison. Il faisait l'objet d'un suivi socio-judiciaire.

Agression antisémite à PARIS : deux suspects écroués, ils sont âgés de 18 ans.

La violence gratuite de la prison des BAUMETTES devant la justice. En 2017 un

détenu est mort sous les coups d'autres détenus. 5 accusés sont jugés par la Cour d'Assises des Bouches du Rhône. Dans le jargon de la prison on appelle cela un « moulon ». La victime serait restée au sol durant 15 à 20 minutes avant que 3 surveillants et un détenu ne viennent l'évacuer. Un jeune surveillant stagiaire était chargé de surveiller deux cours de promenade. Il a depuis les faits démissionner de l'administration pénitentiaire.

2 septembre « Valeurs actuelles » mis en cause pour injures racistes. La justice a ouvert une enquête contre l'hebdomadaire après la parution d'un article dépeignant la députée LFI Danièle OBONO en esclave.

Attentats de janvier 2015 : cinq après un procès historique. Du 2 septembre au 10 novembre, devant la Cour d'Assises spéciale de PARIS se tiendra le procès entièrement filmé des attentats de « Charlie Hebdo », de MONTROUGE et de l'HYPER CACHER commis en janvier 2015 et qui avaient fait 17 morts. 14 personnes seront jugées HAYAT BOUMEDDIENE et les frères BELHOUCINE, les trois grands absents.

Plus de 8000 fichés S enregistrés. Libération prochaine de 505 détenus terroristes islamistes et 702 détenus de droit commun susceptibles de radicalisation.

3 septembre Clientélisme : prison ferme requise contre l'ex-député PS Henri JIBRAYEL. L'élu des Bouches du Rhône soupçonné d'avoir offert des sorties en mer, était jugé pour « abus de confiance et prise illégale d'intérêt ». Le procureur a déploré des « pratiques qui sont plus celles de voyous que celles d'un élu local ».

L'embarrassant départ d'une conseillère d'Éric DUPOND-MORETTI. La directrice du cabinet du Garde des Sceaux n'était guère enthousiaste à l'idée d'accueillir une conseillère spéciale.

L'exécutif dans le piège du débat sécuritaire. Cet été, le gouvernement a multiplié les déclarations et les déplacements pour rassurer les Français. Mais les ministres se divisent sur la notion polémique « d'ensauvagement de la société ». Alors que l'extrême droite se réjouit de la banalisation de cette expression.

Les études montrent une relative stabilité de la délinquance sur le long terme. Des faits divers particulièrement violents ont eu lieu durant l'été. Si les homicides sont en hausse, ils restent néanmoins à un niveau relativement faible. « Il faut prendre en compte l'état de stress et de peur dans lequel la société française est mise depuis la fin du mois de mars ». Laurent MUCCHIELLI du CNRS

Tribune de François MOLINS et Jean-Louis NADAL (procureur général et procureur général honoraire près la Cour de Cassation). Il est urgent de garantir l'indépendance du parquet. Pour affranchir la justice de tout soupçon de dépendance vis-à-vis du pouvoir politique, il faut revoir le statut du ministère public.

4 septembre La police face aux difficultés de recrutement de masse. Les gardiens de la paix ne passent plus que 8 mois à l'école contre 12 précédemment. Seuls les concours d'officiers et de commissaires ont gardé la même sélectivité.

Les défaillances structurelles mises à jour par l'affaire CHOUVIAT. L'enquête de

l'IGPN souligne la jeunesse et le défaut d'encadrement des policiers qui ont mené l'interpellation mortelle du livreur de 42 ans.

« Charlie » : un procès sous contraintes sanitaires. La première journée a été perturbée par les masques, au cours de débats pas encore entrés dans le vif du sujet.

Guy ORSINI espère profiter d'une erreur de procédure judiciaire. Les avocats de cette figure du milieu corse contestent la validité de sa mise en examen dans une affaire criminelle de 2018.

Un an après, le bilan mitigé du GRENELLE contre les violences conjugales. Les associations déplorent des moyens insuffisants, notamment pour l'accompagnement social des victimes. Elles demandent de nouvelles places d'hébergement temporaires.

FLIC, un journaliste a infiltré la police – de Valentin GENDROT (Goutte d'or 18 euros). L'auteur a passé 6 mois comme adjoint de sécurité au sein du commissariat du 19ième arrondissement de PARIS. « En théorie les flics sont censés lutter contre la violence. En pratique ils en sont souvent en avant-poste ».

A la prison d'ARLES, l'évasion par la fiction. Caroline GUIELA NGUYEN tourne un film dans la maison centrale joué par 6 hommes qui sont détenus. « Pour les détenus, ce travail débouche sur une image de soi très revalorisée » Corinne PUGLIERINI directrice de la Centrale.

5 septembre Livre « FLIC », procureur et IGPN saisis des faits de violences, d'insultes racistes et homophobes dans un commissariat de la capitale.

14 à 20 ans de prison pour le lynchage des BAUMETTES. Les mots des accusés ont semblé dérisoires face à leur violence gratuite. « Si on n'arrive pas à s'expliquer, c'est par ce que c'est venu d'un coup. On voulait même pas le correctionner (sic) » un des accusés.

6/7 septembre Procès « Charlie Hebdo » et Hyper Cacher le portrait des accusés. Les 11 hommes âgés de 30 à 67 ans qui sont jugés par la Cour d'Assises spéciale de PARIS pour leur soutien logistique aux auteurs des attentats de janvier 2015 ont défilé pour un « interrogatoire de personnalité ». La majorité d'entre eux a détaillé sans fond un long parcours de délinquance. Mais la défense a contesté les questions portant sur la pratique religieuse des accusés.

Prison ferme pour menaces de mort contre le maire de GIVORS. Le tribunal a prononcé deux ans de mise à l'épreuve avec obligations de soins et d'un stage de citoyenneté, tout en accordant le bracelet électronique à domicile pour exécuter les six mois de prison ferme.

Affaire BENALLA : le parquet demande un procès pour « faux » et « usage de faux » à propos de ses passeports diplomatiques.

8 septembre Tribune de Jean-Baptiste PERRIER Vice-Président de l'Association Française de droit pénal. La prétendue crise de l'autorité masque une véritable crise d'autoritarisme. La justice se montre de plus en plus sévère, les peines dites de milieu ouvert baissent depuis la fin des années 2010, entre 2008 et 2018, -28%. La sévérité

des peines n'a pas d'incidence sur la délinquance urbaine. A défaut de faire baisser la violence, le renforcement de l'autorité conduit à plus de contrôle et donc à plus de surveillance.

« Visa pour l'image » à PERPIGNAN. Lauréate du prix Alexandra BOULAT, Axelle de RUSSE a suivi pendant plus de 3 ans 4 détenues dedans et dehors. Elles ont été lâchées dans la nature sans aucun accompagnement. La photographe souligne l'isolement des femmes en prison, bien plus frappées d'opprobre que les hommes, et rarement visitées durant leur détention.

9 septembre Terribles images de la tuerie de « Charlie Hebdo ». Les photos et les vidéos de la scène du crime ont été projetées. Maître Antoine COMTE avocat de victimes demande quelles mesures de protection vis-à-vis de la rédaction ont été prises depuis l'incendie criminel qui l'a frappée en 2011.

Plusieurs ministères régaliens ciblés par des pirates informatiques. Le procureur de la République a confié l'enquête à la Direction Générale de la Sécurité Intérieure (DGSI). Le scénario d'une attaque motivée par l'appât du gain est privilégié.

10 septembre Stupéfiants : un maigre bilan pour l'amende. Depuis la mi-juin, seules 558 amendes forfaitaires délictuelles ont été dressées dans les 5 villes tests. Depuis le 1ier septembre la mesure est généralisée sur l'ensemble du territoire. Toute personne majeure en possession de 50 grammes de cannabis, 5 grammes de cocaïne ou 5 cachets ou grammes de poudre d'ecstasy peut se voir infliger une amende de 200 euros, ramenée à 150 euros si elle est payée dans les 15 jours et majorée à 450 euros au-delà de 45 jours. « Cela permet aux policiers d'éviter de perdre trop de temps avec des procédures qui débouchent sur pas grand-chose » Stanislas GAUDON syndicat Alliance.

« C'est naïf de s'en prendre uniquement aux consommateurs » Fédération Addiction. Elle plaide pour des programmes de prévention plutôt que pour une contravention.

Emmanuel MACRON sur le fil des sujets régaliens. « Lorsque l'insécurité s'installe, c'est souvent un symptôme. Lorsque les jeunes ou moins jeunes vont vers la délinquance, c'est bien souvent qu'ils n'ont pas réussi à trouver la bonne voie à partir d'opportunité économique ».

Le rappeur MOHA LA SQUALE visé par une enquête pour agression. Trois femmes ont porté plainte à PARIS mardi, contre l'artiste qu'elles accusent de violences sexuelles et de séquestration. A 18 ans « j'avais déjà fait 50 gardes à vue », puis il avait été incarcéré à Fleury Mérogis.

11 septembre « Ensauvagement » MACRON recadre DUPOND-MORETTI et DARMANAIN. Le chef de l'Etat a demandé à ses ministres de « ne pas créer de polémiques » entre eux. L'exécutif entend traiter l'insécurité sous l'angle d'une réponse judiciaire « plus efficace » et plus proche du terrain.

Face à face tendu à la barre entre RAMADAN et une plaignante. L'islamologue comparaissait pour avoir dévoilé dans son livre l'identité d'une femme qui l'accuse de viol.

Au procès de l'attentat contre « Charlie Hebdo », RISS défend le combat pour la liberté.

Rachida DATI, très chère conseillère. La consultante DATI sera payée 900.000 euros sur trois ans et ne rapportera qu'à Carlos GHOSN à l'époque PDG du constructeur automobile.

12 septembre Une circulaire pour mieux protéger les maires. Le Garde des Sceaux demande aux parquets d'apporter une réponse pénale systématique et rapide dans les affaires de violences envers les élus.

Sur l'immigration, DARMANAIN durcit la ligne du gouvernement. Valse des directeurs, accent mis sur les éloignements… depuis son arrivée Place BEAUVAU, le ministre de l'intérieur imprime son style. Claude d'HARCOURT, ancien directeur de l'Administration Pénitentiaire a été nommé à la Direction générale des étrangers en France (DGEF).

Dans le Manche, les traversées en « small boat » se multiplient. Les réseaux de passeurs kurdes et iraniens font payer 3000 euros le passage minimum.

13/14 septembre La ville de LAUSANNE saisit la justice contre Alain SORAL. Résidant désormais en SUISSE, l'essayiste antisémite a multiplié les provocations en ligne ces derniers mois. Sur une photo publiée sur twitter, SORAL tient une tasse frappée de l'aigle nazi où est inscrit « der Führer ».

Le site pornographique Jacques et Michel visé par une enquête judiciaire. A la suite d'un signalement d'associations féministes, le parquet de PARIS a ouvert une enquête pour « viol » et « proxénétisme ».

Maintien de l'ordre : nouvelle grenade et usage du lanceur de balles de défense (LBD) encadre Gérald DARMANAIN « il nous faut diminuer le nombre de violences et de blessés lors des manifestations ».

Affaire MOHA LA SQUALE : l'enquête a été ouverte le 8 septembre pour « violences » « agressions sexuelles » et « séquestration ».

15 septembre Etude annuelle sur les « fractures françaises ». L'insécurité s'affirme de nouveau comme une préoccupation très forte. 49% des sondés placent « la montée de la délinquance » dans leurs trois premiers motifs d'inquiétude. Poussée inédite en faveur de la peine de mort (55% +11).

La branche yéménite d'Al-Qaida affaiblie menace « Charlie Hebdo ». Les services de l'antiterrorisme craignent l'acte d'individus isolés.

« Big Pharma », big profits, big scandales - Arte documentaire. L'autorité de la concurrence a infligé une amende de 445 Millions d'euros à NOVARTIS ROCHE et GENENTECH pour pratiques abusives dans le cadre du traitement de la DMLA.

16 septembre Procès de l'attentat contre « Charlie Hebdo » 7 policiers ont replongé dans le chaos de la journée du 7 janvier 2015. « On est juste une victime de plus tout policier qu'on soit ».

Au procès du Médiator, le volet trafic d'influence. Une ex-sénatrice est jugée pour avoir modifié un rapport sous l'influence d'un conseiller du laboratoire SERVIER. Entre 2003 et 2012 Claude GRISCELLI aura touché près de 450.000 euros du laboratoire.

MACRON très attendu sur l'indépendance de la justice. La réforme du statut du parquet est encalminée. « Si MACRON ne fait pas la réforme du statut du parquet, il y aura une histoire de la justice qui n'aura pas été écrite durant son quinquennat » Didier PARIS député LRM de la Côte d'Or.

Un deuxième adjoint d'Anne HIDALGO démissionne, Pierre AIDENBAUM est l'objet d'une enquête pour « agressions sexuelles ».

17 septembre La délivrance de certificats de virginité fait débat. La pénalisation des médecins qui fourniraient ce document est au programme du futur projet de loi contre les séparatismes. « Ne pas délivrer ce document peut conduire à mettre les femmes en danger » Isabelle DERRENDINGER Conseil National de l'ordre des sages-femmes.

Une enquête sur la prévalence des violences sexuelles sur mineurs va être lancée.

Le rappeur MOHA LA SQUALE visé par une quatrième plainte pour « agressions sexuelles ».

Affaire Nordhal LELANDAIS : un expert de la télé à la barre. Pascal NEVEU est poursuivi pour diffamation. Sur le plateau de l'émission « Crimes et faits divers » il avait présenté Nordhal LELANDAIS comme un tueur en série. La présomption d'innocence ne s'arrête pas avec les aveux » Maître Alain JAKUBOWICZ.

18 septembre Une information judiciaire après la mort d'un cousin d'Adama TRAORE. Le rapport relève des « abrasions » d'aspect récent au niveau du crâne, ce qui conduit la famille à remettre en cause la version policière. Selon la police, elle aurait pris en chasse l'un des cinq hommes en train de charger une moto dans un fourgon. Cet individu s'est jeté dans la Seine et s'est noyé.

Dans l'affaire FILLON, un satisfécit et des propositions. Le Conseil supérieur de la Magistrature a rendu son avis sur les conditions contestées de l'enquête, elle estime qu'il n'y a pas eu de « pression » du Garde des sceaux. Il demande que l'indépendance du parquet soit garantie.

Corruption dans l'athlétisme : prison ferme pour Lamine DIACK ancien Président de la Fédération internationale.

19 septembre Filles tatouées, clic-clac miteux… 7 « macs » face aux juges. De jeunes proxénètes de banlieue parisienne condamnés à des peines de prison ferme à NANTERRE. A 21 ans, Julien N. l'un des deux proxénètes a déjà été condamné six fois pour défaut de permis, extorsion de fonds et violences.

Prison avec sursis requise contre Ahmet CETIN pour « incitation à la haine raciale ». Le jeune homme franco-turc de 23 ans comparaissait à la suite d'un message hostile aux Arméniens.

Médiator : Trois ans avec sursis requis contre l'ex-sénatrice Marie-Thérèse HERMANGE auteure d'un rapport sur le « médiator ».

La justice saisie contre le rappeur FREEZE CORLEONE. Le parquet de PARIS a ouvert une enquête pour « provocation à la haine raciale ».

Cacophonie autour de l'aménagement des peines. La Cour de Cassation se saisit d'une question d'interprétation qui pourrait allonger la condamnation de François FILLON.

Patrice BRICE à la tête de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS). C'est l'ancien directeur de l'OFPRA – Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides.

20/21 septembre Le climat se tend entre DUPOND-MORETTI et les magistrats. Le Garde des Sceaux a demandé l'ouverture d'une enquête administrative sur 3 membres du Parquet National Financier dans l'affaire dite « des fadettes ». L'affaire concerne l'enquête préliminaire ouverte en 2014 par le PNF pour rechercher une éventuelle taupe en son sein.

A la barre l'un des frères BELHOUCINE malmené (procès des attentats de 2015). Amine BELHOUCINE, frère de deux des accusés présumés morts, voudrait « juste oublier ».

22 septembre Prisons : le risque d'un jeu de chaises musicales. Les juges doivent désormais ordonner la libération des prévenus dont les conditions de détention seraient indignes. Le changement de cellule ou le transfèrement dans une autre prison, mettra effectivement fin à la violation de la dignité humaine comme l'a réclamé la Cour Européenne des droits de l'homme.

Conditions de détention : le Conseil Constitutionnel saisi. Une question prioritaire de constitutionalité sera examinée mardi à propos de l'absence de recours effectif prévu par la loi pour les prévenus dont les conditions de détention constitueraient une atteinte à la dignité humaine.

Un indice mondial pour comparer les conditions de détention. L'association lyonnaise PRISON INSIDER lance la création d'un indice des prisons du monde entier. Créé en 2005 par Bernard BOLZE, fondateur de l'OIP, Prison Insider a gommé son discours militant au profit d'une analyse factuelle et rigoureuse. Les « fiches pays » (50 abouties à ce jour) recueillent des informations à partir d'un questionnaire de 380 items. Prison-insider.com

23 septembre DUPOND-MORETTI nomme une avocate à la tête de l'Ecole Nationale de la Magistrature. Nathalie RORET est la première femme et non magistrate à diriger l'ENM. Avocat, Éric DUPOND-MORETTI a toujours critiqué l'ENM, au point de plaider sa suppression pure et simple.

Marché de la chaufferie de la Défense : le procès impossible. Après 19 ans d'instruction, cinq prévenus devaient être jugés cette semaine dans cette affaire de corruption. Le procès a été renvoyé.

Argent sale : les grandes banques ferment les yeux. La nouvelle enquête conduite par le Consortium international des journalistes d'investigation et 108 médias montre que de célèbres établissements restent poreux au blanchissement d'argent et peinent à lutter contre la fraude.

24 septembre PARIS : des policiers du 18ième renvoyés devant la justice. Soupçonnés de corruption, trafic de drogue et blanchiment, six agents de la BAC seront jugés à partir du 3 novembre.

Les syndicats de magistrats ripostent à Éric DUPOND-MORETTI. L'Union Syndicale des Magistrats et le Syndicat de la Magistrature ont appelé le personnel de la justice à se rassembler devant chaque juridiction contre le Garde des Sceaux.

Les otages de l'Hyper Cacher et des proches des victimes tuées par Amedy COULIBALY en 2015 ont témoigné mardi. « Pourquoi cette haine du juif ? Pourquoi ? ».

« Moi Peta CHERIF » ancien membre d'Al-Qaida soupçonné d'être l'un des commanditaires de l'attentat contre « Charlie Hebdo ». Cet ex-djihadiste doit témoigner jeudi, au procès.

25 septembre La prostitution des mineurs dans le viseur de l'Etat. Un groupe de réflexion chargé de lutter contre ce fléau doit entamer ses travaux mercredi 30 septembre. Il sera présidé par Catherine CHAMPRENAULT, procureure générale près la Cour d'Appel de PARIS. Fin des travaux le 4 mars 2021. Le chiffre de 6.000 à 8.000 jeunes filles concernées est le plus souvent cité. 89% des mineures prostituées ont connu des violences sexuelles par le passé. Les proxénètes sont des jeunes délinquants qui se tournent vers la prostitution plus lucrative et moins dangereuse que le trafic de stupéfiants.

26 septembre Inquiétude sur la prorogation de l'état d'urgence. La Défenseure des droits alerte sur les risques du projet de loi permettant de prolonger les mesures d'exception. Des dispositions de ce texte sont « susceptibles de porter une atteinte disproportionnée aux droits et libertés » Claire HEDON.

Le budget de la justice en hausse de 8% en 2021. La France est au 23ième rang sur les 47 pays du Conseil de l'Europe en matière de budget consacré à la justice par habitant 8,1 Milliard d'euros. Le 1ier Ministre a annoncé le recrutement de 900 personnels. Une partie de ces emplois « seront fléchés vers les juges pénaux de proximité ».

« HOMO TERRORISMUS » les chemins ordinaires de l'extrême violence de François THUILLIER et Emmanuel-Pierre GUITTET Edition Temps Présent 18 euros « A part sa théâtralisation » ce crime ne possède rien de singulier, sinon la fascination qu'il exerce sur nous.

A FLEURY-MEROGIS, des arrêts condamnés. Une des lignes qui jusqu'ici desservait la prison ne stoppe plus devant le centre pénitentiaire. D'autres sont devenues encore plus malcommodes et irrégulières. Des changements qui compliquent davantage les visites des proches des détenus. Pour Chloé DELCROIX, présidente de l'association Soutien Ecoute Prison de l'Essonne cette suppression s'ajoute aux difficultés liées à la crise sanitaire.

27/28 septembre Attaque rue Nicola-Appert : le cauchemar se répète. Ali H. interpellé après l'attaque au hachoir ayant fait deux blessés graves vendredi à PARIS, a reconnu une dimension politique à son acte.

Au procès des attentats de janvier 2015 les veuves KOUACHI à la barre. Elles ont assuré n'avoir rien su des projets de leurs époux.

Éric ZEMMOUR condamné pour provocation à la haine et injure à 10.000 euros d'amende. Ce pour une violente diatribe contre l'islam et l'immigration en septembre 2019 lors d'un rassemblement organisé par des proches de Marion MARECHAL. Son avocat envisage de faire appel.

Argent Libyen : la Cour d'Appel valide l'enquête. Les recours de SARKOZY et de ses proches contre l'enquête sur le financement de la campagne de 2007 ont été rejetés jeudi.

29 septembre Attaque à PARIS : le profil de l'assaillant se précise. Dans une vidéo trouvée sur son portable ZAHEER Hassan MAHMOUD dit partir sur le « chemin du Prophète ». Il a 25 ans et non 18 comme il l'avait déclaré.

30 septembre La fronde des magistrats contre DUPOND-MORETTI. Le 28 septembre, l'assemblée générale du tribunal de PARIS a voté une motion hostile au Garde des Sceaux. Dans une tribune au « MONDE » Chantal ARENS et François MOLINS, les deux plus hauts magistrats du pays expriment des critiques inédites. Ils évoquent noir sur blanc « un conflit d'intérêts ». Les doutes s'expriment au sein de la maçonnerie.

« La caméra c'est l'arme des désarmés » David DUFRESNE explique comment il a nourri son film d'images réelles de violences policières.

Manifestions : AMNESTY dénonce l'usage de la loi française, elle épingle les « mesures inquiétantes » de l'arsenal législatif.

Après l'attaque de la rue Nicolas-Appert la prise en charge des mineurs isolés critiquée. L'auteur présumé de l'attaque a bénéficié de l'accompagnement de l'aide sociale à l'enfance.

Tentative d'assassinat de Guy ORSONI : Jacques SANTONI en garde à vue. Le chef de la bande du petit bar a été interpellé le lundi 28 septembre. Deux de ses lieutenants seraient activement recherchés dans cette affaire.

Ouverture d'une enquête après la mort de Victorine DARTOIS, pour « enlèvement séquestration et homicide volontaire ».

OCTOBRE 2020

1er octobre Laïcité : le « séparatisme » s'impose dans le débat. Les musulmans, pris en étau, se cherchent une nouvelle voix. Face à l'extrémisme, la haine, ou les propos radicaux, de jeunes musulmans veulent « parler du fait religieux de manière constructive ».

Cyber-financement du terrorisme : 29 personnes placées en garde à vue. Des parents

de femmes retenues dans des camps kurdes ont été interpellés mardi. Plusieurs centaines de milliers d'euros auraient été transférés par le biais d'un site de vente et d'achat de bitcoins. Le Collectif de parents « Familles Unies » qui rassemble des parents dont les enfants sont dans des camps.

2 octobre Amedy COULIBALY et la « secte de la buanderie ». A la Cour d'Assises spéciale de PARIS, le procès des accusés a commencé avec l'étude des données téléphoniques. Deux des accusés sont des « potes de placard » d'Amedy COULIBALY, incarcérés à VILLEPINTE.

En matière de violences scolaires, un « cap symbolique » a été franchi. A Saint-Denis un lycéen a été blessé d'un coup de couteau donné en plein cours, mercredi, par un autre élève.

3 octobre Le plan de MACRON contre le « séparatisme ». Il entend lutter contre cette idéologie « qui affirme que ses lois propres sont supérieures à celles de la République ». En 2021 l'instruction au sein d'une cour d'école sera rendue obligatoire pour tous dès 3 ans et les établissements hors contrat seront encadrés. Sous 3 ans on mettra fin aux imams détachés, on contrôlera le financement des mosquées.

Dignité en prison : le Conseil Constitutionnel veut une loi. Après la condamnation de la France par la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour absence de recours des détenus, la loi sur la détention provisoire est censurée. Le Conseil donne cinq mois au Parlement pour voter une nouvelle loi.

C NEWS à nouveau sous le feu des critiques après des propos racistes d'Éric ZEMMOUR. Le parquet de PARIS a ouvert une enquête pour « provocation à la haine raciale ».

4/5 octobre MACRON « nous avons-nous-mêmes construit notre séparatisme ». Il a souligné l'incapacité de l'Etat sur plusieurs décennies à lutter contre la « ghettoïsation » de certains quartiers. Des mesures destinées à favoriser l'égalité des chances sont promises sous peu.

Un restaurant casher vandalisé à PARIS. L'intérieur a été recouvert d'inscriptions antisémites. Une enquête a été ouverte.

Emoi à PARIS I après les propos d'un professeur de droit qui a évoqué avec véhémence en cours le mariage homosexuel et la transsexualité. Le parquet de PARIS s'est saisi de l'affaire.

6 octobre Éric DUPOND-MORETTI privilégie la rapidité de la réponse pénale. Dans sa première circulaire de politique pénale générale, le Garde des Sceaux plaide pour des alternatives aux poursuites. Le rappel à la loi, le classement sous condition, la composition pénale et le stage payant sont une réponse plus adaptée aux primo-délinquants.

Le « système DASSAULT » de CORBEILLES-ESSONNES en procès. Sept équipes devaient assurer le ruissellement de la fortune de l'avionneur dans les quartiers.

Enquête pour viol à la Mairie de PARIS. Une militante écologiste accuse un membre

du cabinet de l'adjointe écologiste d'Anne HIDALGO chargée de la santé de l'avoir violée dans son bureau de l'Hôtel de Ville.

7 octobre Une journaliste Dominique SIMONNOT proposée par Emmanuel MACRON au poste de Contrôleuse des lieux de privation de liberté. Elle a été journaliste du quotidien Libération avant de rejoindre le Canard Enchainé en 2006.

Attentats de janvier 2015 : Willy PREVOST et la loi du « quartier ». Interrogé par la Cour d'Assises lundi, l'homme de 34 ans a assuré ignorer tout des projets d'Amedy COULIBALY, à qui il a fourni du matériel « Moi, j'ai grandi dans un quartier où on se rend des services » Willy PREVOST.

Le procès de Sid Ahmed GHLAM s'ouvre à la Cour d'Assises de PARIS. L'algérien de 29 ans est accusé d'avoir préparé un attentat contre une église de VILLEJUIF en 2015 et du meurtre d'une femme Aurélie CHÂTELAIN.

Harcèlement sexuel : le Parquet national financier dans la tourmente. Une plainte a été déposée par une greffière contre un vice-procureur. Le parquet de PARIS s'est saisi de l'affaire.

8 octobre La police judiciaire dessaisie dans l'enquête sur la bande du Petit Bar. La juge d'instruction qui n'ait pas été informée d'erreurs de procédures dans cette opération anti-mafia corse, a transmis le dossier à la gendarmerie.

Quatre de prison pour le « casse du siècle à la pointe du stylo ». Un ex-mandataire de justice a été condamné par le tribunal correctionnel de LYO N, mardi pour avoir détourné 12 Millions d'euros, à quatre ans de prison ferme et dix ans d'interdiction professionnelle.

Trafic de cocaïne à MARSEILLE, le procès des « mules » guyanaises. Un réseau de transport de drogue, qui part des forêts du SURINAME pour arriver en France métropolitaine est jugé au tribunal correctionnel de MARSEILLE.

9 octobre STRASBOURG, jeune femme agressée : les interrogations des enquêteurs. La police et la mairie s'intéressent à un groupe de défense dont fait partie l'étudiante, qui dit avoir été frappée parce qu'elle portait une jupe.

Sid Ahmed GHLAM : de ses études d'ingénieur à la radicalisation. Le jeune homme est solitaire, peu stable, il lâche son école parisienne car « les frais de scolarité sont trop élevés ».

Kamel DAOUDI assigné à résidence en France depuis 12 ans retourne en prison. L'Algérien de 46 ans a été condamné à un an de détention pour non-respect du couvre-feu. « L'acharnement des autorités françaises à son encontre » est dénoncé par la Ligue des droits de l'homme et Amnesty.

Le grand moment de gêne au procès des attentats de janvier 2015. Une ex-gendarme proche d'Amar RAMDANI a été interrogée mercredi. « Il m'a dit qu'il connaissait Amedy COULIBALY, il ne savait pas quoi faire » Agnès G. ex-compagne de Amar RAMDANI.

10 octobre Pédo-criminalité : un vaste coup de filet a mené à 65 interpellations dans une quarantaine de départements. Un informaticien de 56 ans s'est filmé en train de violer sa fille. Il a été mis en examen pour viols incestueux sur mineur.

Trafic de cannabis : une lutte « inefficace » selon une étude du think tank de gauche. TERRA NOVA conseille pour tarir les trafics d'aller vers la législation. « L'image qui revient, c'est celle de l'impression de vider l'océan à la petite cuillère ».

Procès de Sid Ahmed GHLAM : Emilie L. m'a expliqué sa relation avec l'homme accusé du meurtre d'Aurélie CHÂTELAIN et de la tentative d'attentat à VILLEJUIF, en 2015.

Éric DUPOND-MORETTI à l'épreuve du conflit d'intérêts. La Haute autorité pour la transparence de la vie publique a demandé, jeudi, des précisions au Garde des Sceaux. L'entourage du ministre a rappelé que des mesures ont d'ores et déjà été prises s'agissant de son ancienne profession.

Emoi après l'agression de deux policiers. Le scénario de l'attaque par trois hommes à HERBLAY se précise. Une enquête a été ouverte pour tentative de meurtre. Le nombre de policiers blessés par arme (de tout type) a bondi de 60% entre 2017 et 2018. Les politiques dénoncent « un acte de grande sauvagerie ».

11/12 octobre Attentats de 2015 : les incohérences de Saïd MAKHLOUF. L'ancien ambulancier, soupçonné d'avoir transporté des armes, a clamé son innocence devant la Cour d'Assises spéciale de PARIS.

Christian GRAVEL prend la tête de la lutte contre la radicalisation. Le préfet, proche de Manuel VALLS, a été nommé « secrétaire général » du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation.

Le premier adjoint à la mairie de LORIENT mis en examen pour viols, il est placé en détention provisoire.

Un ex-adjoint d'HIDALGO mis en examen pour viols par personne ayant autorité.

13 octobre Un détenu remis en liberté à NOUMEA pour conditions de détention indignes. La Cour d'Appel a justifié sa position en estimant que ses conditions de détention « constituent un traitement dégradant au sens de l'article 3 de la convention européenne des droits de l'homme ». Il était en détention provisoire pour infractions à caractère sexuel.

Des policiers en colère après l'attaque d'un commissariat par une quarantaine de personnes à CHAMPIGNY-SUR-MARNE à coups de tirs de mortiers. Gérald DARMANAIN souhaite interdire la vente aux particuliers des mortiers d'artifice.

En Corse, deux chefs de la police judiciaire forcés de quitter leur fonction. La juridiction spécialisée de MARSEILLE contre le crime organisé accuse les policiers de « déloyauté » dans l'enquête sur la bande du Petit Bar.

14 octobre Dominique SIMONNOT contrôleuse des prisons, « une idée très gonflée ». La journaliste du « Canard Enchaîné » qui remplace Adeline HAZA, n'était pas le

premier choix d'Emmanuel MACRON. C'est Éric DUPOND-MORETTI qui a finalement soufflé au chef de l'Etat le nom de Dominique SIMONNOT.

Le désaccord des habitants de CHAMPIGNY-SUR-MARNE. L'attaque du commissariat par une quarantaine d'individus, dans la nuit du 10 au 11 octobre, a provoqué une onde de choc dans les rangs des policiers mais également parmi les habitants qui se sentant ostracisés.

Au procès de GHLAM, l'ombre des logisticiens de l'Etat islamique. Une partie des communications montre comment Sid Ahmed GHLAM était « piloté à distance ».

Attentats de janvier 2015 : Nezar PASTOR la duplicité d'un accusé. Sa sœur convertie au judaïsme et son ex-femme musulmane ont dressé un portrait diamétralement opposé de l'ancien ami d'Amedy COULIBALY.

Le « djihadiste au marteau » et sa solitude devant les assises. Farid IKKEN, ancien journaliste algérien avait attaqué trois policiers sur le parvis de NOTRE-DAME en 2017, pour alerter sur la situation en SYRIE. Son engagement est pour la politique, il ne s'agit pas d'une radicalisation.

120 propositions contre le harcèlement scolaire. Le député Erwan BALAWANT propose de créer un délit spécifique. Le harcèlement touche 700.000 enfants chaque année « Un quart des victimes a déjà envisagé le suicide ».

15 octobre Devant la justice, Farid IKKEN fait l'éloge de l'organisation Etat islamique. L'ancien journaliste est jugé pour avoir attaqué au marteau un policier sur le parvis de NOTRE-DAME en 2017. « Quand j'ai découvert les images du bombardement en SYRIE, j'étais totalement perturbé. J'ai basculé dans l'islam radical parce que rien ne justifiait ces crimes abominables ».

Feu vert à la nomination de Dominique SIMONNOT comme contrôleuse générale. Sur 43 votants 40 députés et sénateurs se sont exprimé, 22 pour la nomination 18 contre. Elle entend voir ses recommandations appliquées avec la plus grande fermeté.

DARMANAIN désamorce la colère des policiers. Après les agressions à HERBLAY et CHAMPIGNY-SUR-MARNE, les syndicats sont reçus jeudi par Emmanuel MACRON.

Drogue à MARSEILLE : Deux jeunes filles blessées lors d'une fusillade, une des deux victimes, touchée à la tête, est en état de mort cérébrale.

16 octobre Farid IKKEN condamné à 28 ans de réclusion pour l'attaque devant NOTRE-DAME. Cet Algérien de 43 ans avait agressé trois policiers sur le parvis de la cathédrale en 2017.

Procès GHLAM : des expertises gênantes pour l'accusé. La version du djihadiste, qui assure s'être volontairement tiré une balle dans la jambe en renonçant à son attaque, est contredite par la balistique. Selon les experts, les indices font penser à un coup de fu parti accidentellement.

Attentats de janvier 2015 : Mohamed FARES et son encombrante belle-famille. Le

caïd est accusé d'avoir participé à fournir les armes d'Amedy COULIBALY.

Un suspect en garde à vue dans l'affaire Victorine DARTOIS. Un père de famille de 25 ans est soupçonné du meurtre de la jeune femme, retrouvée noyée à VILLEFONTAINE dans l'Isère.

LE SCOUARNEC placé en garde à vue à nouveau pour de nouveaux viols sur mineurs de moins de 15 ans.

En Corse, tension à la prison de BORGO. Début juillet, 10 véhicules de surveillants ont été carbonisés. Trois détenus ont été transférés sous bonne escorte vers le continent. Le changement de la population carcérale peut expliquer le niveau de la violence à BORGO d'après un magistrat. Plusieurs surveillants font l'objet de procédures disciplinaires.

17 octobre Plus de 300 victimes présumées pour l'ex-chirurgien pédophile. Joël LE SCOUARNEC a été mis en examen pour viols et agressions sexuelles commis entre 1986 et 2014. Il encourt une peine de 20 ans de prison.

Police : une rencontre avec MACRON jugée « constructive » par les syndicats. Une dizaine d'organisations représentatives ont été reçues à l'Elysée. « Ça fait du bien d'entendre le soutien réitéré, même si ça ne solutionne pas tout » Grégory JORON Unité SGP Police-F.O. Le Garde des Sceaux et le ministre de l'intérieur étaient présents.

Crise sanitaire : la justice s'invite dans la gestion de l'épidémie. Des perquisitions ont été menées entre autres chez Olivier VERAN, Edouard PHILIPPE et Agnès BUZIN. A ce jour 99 plaintes ont été reçues par la commission des requêtes de la Cour de Justice de la République.

18/19 octobre Un enseignant décapité, le terrorisme islamique frappe l'école au cœur. Un professeur d'histoire à CONFLANS-SAINTE-HONORINE a été assassiné. Son assaillant, âgé de 18 ans et d'origine tchétchène a été abattu. La victime avait récemment tenu un cours sur la liberté d'expression, en montrant des caricatures de MOHAMET. Des parents d'élèves s'en étaient offusqués. « Ils ne passeront pas, l'obscurantisme et la violence qui l'accompagne ne gagneront pas » déclare le Chef de l'Etat.

Nicolas SARKOZY de nouveau mis en examen pour « association de malfaiteurs » dans l'enquête sur l'éventuel financement libyen de sa campagne électorale de 2007. Il clame son innocence.

Éric DUPOND-MORETTI de nouveau soupçonné de conflit d'intérêts. Le Garde des Sceaux a demandé l'ouverture d'une enquête administrative contre Edouard LEVRAULT, ex-juge d'instruction à MONACO. « La procédure était enclenchée bien avant la nomination d'Éric DUPOND-MORETTI d'après l'entourage du ministre.

20 octobre Islamisme : Macron promet des « actes concrets ». Le ministre de l'intérieur a annoncé des opérations de police par dizaines contre des membres de la mouvance islamiste, il a affirmé vouloir dissoudre plusieurs associations dont le CCIF. Des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées dans tout le pays en hommage à

Samuel PATY le professeur décapité.

21 octobre Terrorisme : la réplique du gouvernement. Le ministre de l'intérieur a demandé la dissolution d'associations jugées « ennemies de la République » et la fermeture de la mosquée de PANTIN qui avait relayé une vidéo visant le professeur assassiné à CONFLANS. Pour lutter contre la haine en ligne, le ministre de la justice envisage une réforme de la loi de 1881sur la liberté d'expression. La droite surenchérit et exige un débat sur l'immigration.

PHAROS troque traque les contenus illicites sur internet. Mis en place en 2009, le dispositif facilite le signalement des publications haineuses par les internautes. Après l'attentat de CONFLANS, PHAROS a identifié 80 messages qui soutenaient l'action de l'agresseur.

22 octobre Rançongiciel LOCKY : à son procès VINNIK se dit simple opérateur. Le russe a nié être à l'origine du virus qui avait fait près de 200 victimes exigeant une rançon en bitcoins pour débloquer leurs données informatiques.

Poursuivi pour avoir diffamé Nordahl LELANDAIS, un consultant télé est relaxé. Sur NRJ12 en février 2019, Pascal NEVEU avait qualifié de « prédateur sexuel » l'ancien militaire.

Au procès des attentats de 2015, les tripots de la « filière belge ». KARASULAR et CATINO sont accusés d'avoir fourni des armes à Amedy COULIBALY.

Aménagement des peines de prison : la Cour de Cassation tance le ministère de la justice. La décision de la Cour de Cassation rendue le 20 octobre aura, par exemple, pour conséquence d'alléger les 2ans ferme auxquels François FILLON a été condamné. La réforme de la justice de 2019 avait ramené à 1 an contre 2 auparavant le plafond des peines de prison aménageables « ab initio ». La loi plus sévère ne peut rétroagir.

23 octobre Le budget de la justice française passé au crible. La France reste en dessous de la moyenne 69,50 euros à la justice par habitant, l'Allemagne investit 131,20 euros. Les métiers de la justice en Europe : la France toujours derrière ses voisins.

Procès Sid Ahmed GHLAM « j'avais besoin de m'affilier à une équipe ». Le djihadiste a tenté de convaincre la Cour spéciale de PARIS de la sincérité de son repentir.

Un violent hommage au « héros tranquille ». Samuel PATY a reçu la légion d'honneur à titre posthume. « En France, Professeur, les lumières ne s'éteignent jamais ».

Mise en examen de 7 personnes dont deux mineurs, ceux-ci ont été placés sous contrôle judiciaire, les autres ont été placés en détention provisoire.

24 octobre Les révélations du téléphone du terroriste. L'assassin de Samuel PATY a eu des échanges avec deux interlocuteurs localisés près d'Idlib en Syrie.

Tariq RAMADAN à nouveau mis en examen pour viol. Le théologien suisse est déjà poursuivi dans 4 autres affaires.

Une élève mise en examen pour avoir insulté une professeure suite à un cours sur le respect de la laïcité.

Tribune de la juriste Mireille DELMAS-MARTY « Nous basculons vers un droit pénal de la sécurité ». « le juge reste un rempart contre les dérives sécuritaires, mais un rempart qui s'affaiblit ».

25/26 octobre Attentat de CONFLANS : comment le tueur a écumé les réseaux sociaux à la recherche d'une cible. Il avait repéré successivement deux jeunes hommes avant de découvrir par une vidéo virale l'existence de Samuel PATY, professeur à CONFLANS.

Affaire libyenne, SARKOZY se défend et charge des proches : Claude GUEANT et Brice HORTEFEUX.

Au procès de Sid Ahmed GHLAM, l'hypothèse d'un complice laminée. « le problème quand on a raconté des histoires, c'est qu'il faut s'en souvenir d'une fois l'autre » Gérard CHELMA avocat des parties civiles.

« La banalisation des restrictions de liberté n'est pas admissible ». Jean-Marie BURGUBURU, Président de la Commission nationale des droits de l'homme alerte sur les effets de l'état d'urgence sanitaire.

Assassinat du père HAMEL : les assises pour 4 personnes dans l'entourage des deux djihadistes.

27 octobre Un décret signé par le premier ministre pour éloigner DUPOND-MORETTI des conflits d'intérêts. Le ministre ne pourra plus suivre les affaires dans lesquelles il était impliqué, comme celle du parquet national financier.

Justice de proximité : Castex mobilise les magistrats. Le 1er Ministre a expliqué lors d'une réunion, jeudi 22 octobre, sa priorité face aux infractions du quotidien. La réponse pénale pour les « incivilités du quotidien » sera essentiellement à la main des magistrats du parquet. Développement des audiences dans les lieux d'accès au droit. 15 Millions d'euros vont être consacrés au recrutement de nouveaux délégués du procureur. A 95% il s'agit de gendarmes ou de policiers à la retraite. Ils seraient 1000 en France.

28 octobre CORSE : enquête sur de mystérieux flux financiers liés au Petit Bar. La justice soupçonne des circuits de blanchiment. Investissements offshore immobiliers, au total 48 Millions d'euros auraient servi à blanchir de l'argent sale.

29 octobre Prisons : l'inquiétude face au virus s'accroit dans les prisons françaises, où le nombre de cas a augmenté de 50% en une semaine. On dénombre 171 détenus positifs au cours de la semaine, 431 parmi le personnel pénitentiaire. Port du masque obligatoire pour le personnel, pour les détenus dès leur sortie de cellule. La paroi de plexiglas dans les parloirs est désormais la norme. Le syndicat de surveillants F.O. demande une « mise sous cloche » y compris en arrêtant les parloirs. Le nombre de personnes détenues a augmenté de 3500 depuis fin mai, dépassant les 62.000 début octobre. La Chancellerie prépare une circulaire sur la régulation carcérale.

25 ans de prison pour le meurtre d'un codétenu à LUYNES. Mohamed BELHACENE, 27 ans a été condamné par la Cour d'Assises des BOUCHES du RHÔNE. Les vidéos ont plongé les jurés dans le « quart monde pénitentiaire ». Des contrôleurs avaient aussi un tableau inquiétant des agressions entre détenus : 112 en 10 mois.

30 octobre Un attentat terroriste dans une église à NICE fait trois morts. L'auteur des faits a été arrêté. L'assaillant a attaqué une femme, qu'il a égorgée avec un couteau. Deux autres personnes ont été poignardées à mort.

Au procès des attentats de janvier 2015, les « vérités souterraines ». Les interrogatoires des 11 accusés devant la Cour d'Assises spéciale de PARIS se sont achevés. Leurs témoignages ont souvent été confus.

Affaire José ANIGO : les pistes suivies par les enquêteurs. L'ancien directeur sportif de l'olympique de MARSEILLE, placé sous contrôle judiciaire, a échappé à une incarcération, mercredi 28 octobre. Il devra verser un cautionnement de 100.000 euros. Il était en contact avec « la bande de la CAPELETTE » qui préparait une série de projets criminels.

5 « gilets jaunes » jugés pour l'attaque du ministère de GRIVAUX. Des manifestants doivent répondre de « vol » et de « dégradation de bien classé et inscrit ».

31 octobre L'église de France frappée par le terrorisme. L'auteur de l'attentat perpétré à NICE le 29 octobre faisant trois morts, s'est attaqué à un symbole religieux. L'assaillant gravement blessé, est un réfugié tunisien.

Cette fois la justice n'est pas condamnée à se confiner. Officiellement, les tribunaux vont continuer à fonctionner dans l'ensemble des domaines contrairement au printemps.

Violences policières : l'Etat condamné pour faute lourde. Le comportement des agents avait été mis en cause par des adolescents noirs ou d'origine maghrébine. 18 jeunes avaient déposé plainte le 17 décembre 2015 pour violences volontaires aggravées.

Jusqu'à 18 mois de prison requis lors d'un procès des « gilets jaunes ». 5 manifestants comparaissent devant la justice pour l'intrusion dans le secrétariat d'Etat de Benjamin GRIVAUX, en 2019.

NOVEMBRE 2020

1/2 novembre A NICE, Christian ESTROSI prône des mesures fortes contre les « virus de l'islamo-fascisme » quitte à modifier la constitution.

Jean-Louis BIANCO, président de l'observatoire de la laïcité défend son bilan à la tête de cet organisme. « En beaucoup d'endroits, la laïcité fonctionne bien. Beaucoup de problèmes se résolvent par le dialogue ». « La priorité est de former les enseignants ».

3 novembre Des intellectuels musulmans soutiennent la France. « Qui pourrait raisonnablement dire que la France maltraite ses citoyens de confession musulmane ».

Prêtre blessé par balles à LYON : la piste d'un différend personnel privilégiée. La victime est une personnalité contestée au sein de son église orthodoxe.

Une partie de la droite et le Rassemblement National convergent pour critiquer l'Etat de droit. Après l'attentat, des voix LR se sont élevées pour réclamer que la France « s'exonère des lois de paix » selon les mots de M. ESTROSI. Éric CIOTTI a évoqué la nécessité d'un « Guantanamo à la Française ». Marion MARECHAL préconise de dénoncer la convention européenne des droits de l'homme. « Un lien direct est fait par quelques-uns à droite, à l'instar de l'extrême droite, entre immigration et terrorisme » Frédéric DABI, directeur adjoint de l'IFOP.

4 novembre La France est particulièrement visée par la multiplication des menaces proférées par Al-Qaïda et l'Etat islamique. Les trois derniers attentats commis en France relèveraient d'individus isolés. Ils ont été l'œuvre d'étrangers, jeunes, autoradicalisés et au mode opératoire rudimentaire.

La perpétuité requise contre Sid Ahmed GHLAM. Le terroriste est accusé d'avoir tué une jeune femme, Amélie CHÂTELAN à VILLEJUIF en 2015. « Sans logistique, sans financement, il n'y a pas de djihad » rappellent les avocates générales.

Procès DASSAULT : « une décomposition civique ». Deux à quatre ans de prison ont été requis dans cette affaire de clientélisme à CORBEIL-ESSONNES. La peine de cinq ans de prison à titre posthume a aussi été demandée contre Serge DASSAULT.

5 novembre Note de la Direction de l'Administration Pénitentiaire en date du 3/11/2020 « Dans le cadre du confinement, les visites des proches aux parloirs sont considérées comme des déplacements répondant à un motif familial impérieux, elles sont maintenues dans le strict respect des conditions suivantes : Présenter la feuille de dérogation, carte d'identité, prise de rendez-vous. Port du masque par la personne détenue et par le visiteur ».

6 novembre Controverse sur la diffusion d'images de policiers. Le gouvernement a ajouté des dispositions sur la protection des fonctionnaires de police et des militaires au texte de la loi de « sécurité globale » portant entre autres sur l'élargissement des missions de la police municipale. « Un outil pour permettre aux forces de l'ordre de cacher leurs dérapages ». Journalistes indépendants, collectifs, associations et syndicats se mobilisent contre un texte qu'ils jugent « liberticide ».

Harcèlement : ce que prévoit les enseignants. Alors que se tient jeudi la journée nationale contre ce phénomène, la communauté éducative s'interroge sur les moyens d'action pour mieux le prévenir. La formation fait partie de la solution.

7 novembre MACRON s'attaque à l'immigration illégale. Le chef de l'Etat veut élargir son action pour lutter contre le djihadisme sur la scène internationale. Lors d'un déplacement au col du PERTHUS (Pyrénées Orientales) il a annoncé le doublement des forces déployées aux frontières. Il s'est prononcé pour une refondation des règles de circulation régissant l'espace SCHENGEN.

Attentat manqué de VILLEJUIF : Sid Ahmed GHLAM, condamné à la perpétuité assortie d'une peine de sûreté de 22 ans et d'une interdiction définitive du territoire.

La même sévérité a été appliquée aux complices de l'accusé.

Une enquête de l'IGPN met en cause un policier de CSI 93. Didier LALLEMENT, le préfet de police avait annoncé la dissolution de la compagnie de sécurité et d'intervention du 93, celle-ci n'a pas eu lieu à ce jour. Le tribunal correctionnel s'est déclaré incompétent en estimant que le faux en écritures publiques par personne dépositaire de l'autorité est un crime et relève de la Cour d'Assises.

400 incidents lors de la minute de silence en hommage à Samuel PATY, dont 160 cas de refus de participer, 150 cas d'apologie du terrorisme, 100 événements plus sérieux dont une dizaine ont pu donner lieu à des suites judiciaires.

En Vendée, l'église demande pardon pour les abus sexuels. Le livre de témoignages d'une victime a brisé l'omerta. En Vendée, des dizaines, voire des centaines d'enfants auraient été abusés. L'évêque local a fait acte de repentance, une première en France.

10 novembre Libre saoudienne. Enfermée depuis deux ans et demi dans une prison de haute sécurité d'Arabie Saoudite, Loujain Al-Hathloul est un symbole de la lutte pacifique des femmes de son pays pour leur émancipation. Le 16 octobre, la militante de 31 ans a entamé une grève de la faim. « On décide de parler, tout plutôt que le silence et l'oubli, tout plutôt que de la laisser entre les mains de barbares qui se disent au-dessus de DIEU » Lina Al-Hathloul sœur de Loujain.

13 novembre Les prisons face au défi des radicalisés. Depuis les attentats de 2015, la prise en charge a été repensée avec des résultats difficiles à évaluer. « Cela ne se fait pas en quinze jours de démonter l'appareil doctrinal de Daech » plaide la Direction de l'Administration Pénitentiaire.
Population carcérale 61102 personnes au 1er octobre.

503 détenus sont étiquetés « terroriste islamistes (TIS) et 509 droits communs sont identifiés comme susceptibles de radicalisation.

En 2020 six quartiers d'évolution de la radicalisation (QER) sont opérationnels à FRESNES, OSNY, FLEURY MEROGIS, VENDIN LE VIEIL. La capacité d'évaluation va atteindre 273 personnes par an en 2021. Les ¾ des détenus retournent en détention ordinaire, 15% sont placés en quartier de prise en charge de la radicalisation (QPR) et 10% en quartier d'isolement (QI). Durée de séjour en QPR, 19 mois. 4 QPR : ANNOEULLIN, PARIS, CONDE sur SARTHE, AIX en PROVENCE. Deux autres sont prévus à NANCY et à BOURG en BRESSE.

L'indulgence du Vatican envers un prélat abuseur. Une enquête interne revient sur l'impunité dont a bénéficié à ROME l'ex-cardinal américain Mc CARRICK.

Dix mois de prison avec sursis contre l'ancien nonce à PARIS. Mgr Luigi VENTURA était absent lors de son procès pour les agressions sexuelles dont l'accusent cinq hommes.

Affaire Libyenne : revirement spectaculaire de Ziad TAKIEDDINE. L'intermédiaire assure qu'il n'a pas remis 5 Millions d'euros en espèces à Nicolas SARKOZY, comme il l'avait confié au juge.

Le lien entre terrorisme et immigration à l'épreuve des faits. Les politiques sont prolixes sur le rapport entre attentats et contrôle des frontières. La corrélation est

pourtant ténue d'après les chercheurs.

14 novembre Mis en examen pour viols, Pierre AIDENBAUM démissionne du Conseil de PARIS. L'ancien adjoint d'Anne HIDALGO est accusé d'avoir agressé une de ses collaboratrices. A 78 ans, ce socialiste historique, ancien Président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme quitte la vie politique.

De la menace « projetée » de l'étranger au risque « endogène ». Alors que le 13 novembre a signifié l'acmé d'opérations diligentées depuis la zone irako-syrienne, un tel scénario ne s'est jamais reproduit.

15/16 novembre « On n'est pas à CARACAS, on est à TOULOUSE ». Le quartier des ISARDS est frappé par une série d'assassinats sur fond de trafic de drogue. Juges et policiers sont débordés et les habitants traumatisés, craignent une « marseillisation » de leur cité.

A LA REUNION, un élu condamné pour des revenus excessifs. Olivier RIVIERE, maire de SAINT-PHILIPPE avait été signalé à la justice par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP). Il a été condamné à 6 mois de prison avec sursis.

17 novembre Terrorisme : le Thalys, premier acte d'une vague d'attentats. Le procès d'Ayoub El-KHAZZANI et ses complices s'ouvre devant la Cour d'Assises spéciale. L'attaque ratée du train entre Bruxelles et Paris le 21 août 2015, était le premier d'une vague de terreur, qui s'est poursuivie à PARIS et BRUXELLES. Les terroristes s'étaient mêlés aux flux de migrants avec la complicité de passeurs.

Jonathan DAVAL devant les Assises de Haute-Saône. L'accusé de 36 ans, qui encourt la réclusion à perpétuité pour meurtre sur conjoint, n'a jamais reconnu avoir eu l'intention de tuer son épouse. Les jurés auront à l'esprit la succession de mensonges et de revirements qui ont menés aux aveux définitifs de l'accusé.

18 novembre Au procès DAVAL, le choc des photos du crime. Des clichés du cadavre d'Alexia FOUILLOT ont été diffusées lors d'une première audience dense et tendue. Deux parties inconciliables se font face et la qualification de « meurtre sur conjoint » ne convient à personne.

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU s'inquiète de la proposition de loi « pour uns sécurité globale ». Il critique la mesure qui vise à limiter la diffusion d'images des forces de l'ordre.

CORSE : Un paisible retraité assassiné le 23 août 2018 par méprise. L'histoire tragique de Jean LIVRELLI, tué par erreur, raconte l'emprise du crime organisé sur une partie de la société insulaire.

19 novembre La Contrôleure générale des lieux de privation de liberté alerte sur la situation en prison à propos de l'insuffisance de protocoles sanitaires destinés à enrayer la propagation du virus Covid 19.

Attentat du quartier de l'Opéra en mai 2018 revendiqué par l'Etat islamique. L'auteur avait été abattu. 4 personnes en garde à vue.

Explosion des violences conjugales depuis le re-confinement le 30 octobre. Hausse de 15% des appels des victimes.

Crispation autour de la proposition de loi « sécurité globale ». Le texte qui a mobilisé des centaines de manifestants, divise au sein même de la majorité. L'article 24 rend passible d'un an de prison et 45.000 euros d'amende le fait de diffuser, dans le but de nuire, l'image d'un agent de police ou de la gendarmerie nationale.

20 novembre Procès DAVAL : le malaise de l'accusé et le mal-être de sa belle-famille. Accusé d'avoir tué sa femme Alexia en 2017, Jonathan DAVAL s'est écroulé devant la Cour d'Assises de la Haute-Saône après avoir répondu difficilement aux questions.

A PAU, Kevin ROUXEL jugé pour l'assassinat de ses deux parents. L'ex-épouse du jeune homme comparait pour « complicité » dans ce drame familial qui a eu lieu en 2016 dans les Pyrénées-Atlantiques.

« Séparatisme » les principales mesures du gouvernement (projet de loi comportant les principes républicains). Fichage pour apologie d'actes de terrorisme. Un nouveau délit de mise en danger de la vie par diffusion d'informations même si elle n'a pas été suivie d'effet. DUPONT-MORETTI propose la comparution immédiate pour la haine en ligne.

21 novembre Inquiétudes sur l'inflation sécuritaire du quinquennat. Une partie de l'opposition mais aussi des élus de la majorité dénoncent une dérive « autoritaire » et « liberticide ».

Face aux juges, Jonathan DAVAL reconnait l'intention d'homicide. L'accusé a cessé de prétendre que la mort de son épouse était un « accident ». « Même à l'heure actuelle, j'ai du mal à admettre que je l'ai fait » l'accusé.

Au procès de l'attentat du Thalys, les juges entendaient, jeudi, les premiers passagers à avoir tenté d'arrêter El-KHAZZANI.

Des peines de prison ferme pour cause de défaut d'attestation à DUNKERQUE. Deux hommes, interpellés pour la 4iéme fois sans attestation, ont été placés en détention. « La condamnation à une peine de prison est une exception qui s'adresse aux cas les plus compliqués et aux casiers les plus lourds » Sébastien PIEVE procureur de la République.

A PARIS, parquet et police renforcent la lutte contre le crack.

22/23 novembre Sept militaires de Saint-Cyr devant la justice. Ils doivent répondre de la mort de l'élève-officier Jallal HAMI, en 2012 lors d'un bahutage. L'exercice consistait en la traversée nocturne d'un étang d'une quarantaine de mètres.

Infanticide : mort de David 8 ans 28 ans de prison pour la mère et le beau-père. Il avait subi « la punition de la baignoire ».

Réseau démantelé à RENNES : trois condamnations, 6 incarcérations dans l'attente d'un jugement. 18 personnes avaient été interpelées.

Michel FOURNIRET a été hospitalisé vendredi après un malaise en prison. Fin octobre, il a dit à la justice où il pouvait avoir enterré Estelle MOUZIN.

« Sécurité globale » l'article 24 est adopté après des débats acérés. Le texte met mal à l'aise une partie de la majorité.

24 novembre Nicolas SARKOZY sur les bancs de la justice. L'ex-président est poursuivi pour corruption et trafic d'influence, une première sous la 5ième république. Thierry HERZOG avocat historique de N. SARKOZY et Gilbert AZIBERT, haut magistrat comparaissent aussi.

L'inceste, un crime encore trop banal. Phénomène massif, il touche tous les milieux sociaux et est le fait des hommes dans plus de 96% des cas. Selon l'enquête VIRAGE conduite par l'INED en 2015 un homme sur 8 (13%) et une femme sur 5 (20%) déclarent avoir subi des violences (dont l'inceste) avant l'âge de 18 ans. « C'est une destruction totale de l'enfant, de son identité psychique été corporelle » Catherine MILARD association SOS inceste.

Le verdict d'une justice sereine au procès de Jonathan DAVAL. La Cour d'Assises l'a condamné à 25 ans de prison. Le verdict a été accepté par la famille de la victime et par le coupable : une bonne décision de justice.

25 novembre Journée suspendue au tribunal des BATIGNOLES. La polémique sur la visioconférence s'est invitée au procès des écoutes de SARKOZY et à celui des attentats de 2015. Tout est parti de l'ordonnance qui autorise les assises à faire comparaitre l'accusé en visioconférence avec ou sans son accord.

Attentat du Thalys, la Cour d'Assises spéciale de PARIS a mené les dernières auditions des passagers du train. L'ancien militaire Spencer STONE qui s'est battu avec le terroriste armé d'un fusil, n'a finalement pas témoigné.

Des migrants évacués violemment par la police à PARIS. Le ministre de l'intérieur Gérald DARMANIN évoque des images choquantes.

Lourde série de manquements policiers dans l'affaire Théo. Après 3 ans d'enquête, la défenseure des droits pointe une liste édifiante de comportements contraires à la déontologie des forces de sécurité.

Selon une étude publiée lundi, une femme sur trois récemment séparée reste victime de son ex-conjoint. Moins d'une femme sur cinq a déposé plainte.

26 novembre Le ministre des Petites et Moyennes entreprise, Alain GRISET visé par deux enquêtes. Il avait déjà été critiqué par la Cour des Comptes, à l'occasion d'un contrôle réalisé en 2017.

Affaire PREYNAT : l'ex prêtre renonce à faire appel. Il avait été condamné à 5 ans de prison ferme pour des agressions sexuelles commises envers des scouts âgés de 7 à 15 ans.

« Sécurité globale » le feu vert des députés à un texte controversé. Jean CASTEX veut

saisir le Conseil Constitutionnel sur l'article 24 qui prévoit de pénaliser la diffusion d'images susceptibles de « porter manifestement atteinte à l'intégrité physique ou psychique d'un policier ou d'un gendarme ».

Une proposition de loi pour lutter contre la petite délinquance. Le texte vise à développer les alternatives aux poursuites et le recours à la peine de travaux d'intérêt général contre les infractions du quotidien.

Les violences persistent après la rupture.

27 novembre Justice, suicide d'un gendarme : l'enquête mise en cause. La famille de Myriam SAKHRI, sous-officière de 32 ans qui s'est donné la mort en septembre 2011, demande la réouverture de l'enquête. « Les principes d'impartialité et d'indépendance ont été bafoués » selon les avocats de la famille.

Affaire GIRARD : l'enquête pour viol classée sans suite. Les faits ont été considérés par la justice comme prescrits.

Les « traditions de Saint-Cyr » sur le banc des accusés. Le tribunal de RENNES examine les responsabilités de 7 militaires après la mort d'un élève lors d'un bizutage.

Attentat du Thalys : la ligne de défense du terroriste vacille. Ayoub El-KHAZZANI a assuré mercredi devant la Cour d'Assises spéciale de PARIS qu'il n'entendait pas commettre une tuerie de masse.

Le Conseil d'Etat entérine la dissolution de l'ONG BARAKA CITY. Il a également confirmé la fermeture de la mosquée de PANTIN pour 6 mois. Les deux décisions sont liées à l'assassinat de Samuel PATY.

28 novembre Violences policières : l'exécutif ms en cause. La révélation par le site « LOOPSIDER » du tabassage d'un producteur noir à PARIS a provoqué une vive émotion. Quatre policiers ont été suspendus et une enquête a été ouverte. Gérald DARMANIN a précisé qu'il demanderait la révocation de ces policiers.

L'affaire MILA, ou l'engrenage de la haine en ligne. Depuis novembre, les menaces et les insultes dont est victime l'adolescente ne se tarissent pas. Elle est harcelée depuis qu'elle a publié le 18 janvier, sur son compte Instagram, une vidéo dans laquelle elle critiquait l'islam.

18 mois de prison contre l'imam de VILLIERS-LE-BEL pour « apologie du terrorisme ». Luqman.H. avait salué sur Internet l'auteur de l'attaque près des anciens locaux de « Charlie-Hebdo ».

Jacques SECRETIN numéro 2 mondial du tennis de table est décédé. Il intervenait en prison. « Le plus dur c'est avec les mineurs. Il y a toujours des hâbleurs. Ceux-là je ne leur fais pas de cadeau, je leur donne dix points d'avance ».

29/30 novembre Pédo-criminalité : les failles de l'affaire LE SCOUARNEC. Le procès du chirurgien de 70 ans, soupçonné de l'agression de 32 personnes, s'ouvre lundi 30 novembre. « Il a été très vigilant pour ne pas être pris en flagrant délit dans le cadre professionnel » Jean-Marcel MOURGUES ordre des médecins.

Le Conseil d'Etat suspend l'utilisation de la visioconférence aux Assises. L'ordonnance avait suscité la fronde des avocats et des magistrats dès sa publication. Par contre dans les procédures correctionnelles, cela peut être justifié.

Mort à Saint-Cyr : la défense plaide la relaxe pour 6 des 7 officiers. Les élèves ont tous commis des fautes caractérisées, estime le procureur, selon qu'ils connaissaient les risques.

Quatre interpellations après l'agression d'un policier à LYON. Le fonctionnaire a été roué de coups en juin, alors qu'il rentrait chez lui avec sa compagne. 7 personnes sont désormais mises en examen.

Violences policières : MACRON face à une crise politique. La proposition de loi sur la « sécurité globale » et le tabassage d'un producteur noir par des policiers, créent une fronde inédite dans la majorité. Les relations se tendent entre l'Elysée et le ministre de l'intérieur Gérald DARMANIN.

DECEMBRE 2020

1er décembre Parricide : trente ans de prison pour Kevin ROUXEL. Il a été jugé coupable du meurtre de ses parents en 2016 près de BAYONNE. Son ex-épouse a été condamnée à 20 ans de réclusion criminelle.

Alerte sur les escroqueries aux bitcoins. Des milliers de personnes se font abuser par une arnaque mondiale basée sur des publicités pour des placements en cryptomonnaies. En une année et demie le préjudice de l'ensemble des arnaques s'élevait à environ 1 Milliard d'euros en France.

Affaire ZECLER : quatre policiers mis en examen, deux d'entre eux ont été écroués pour le passage à tabac du producteur à PARIS.

98 gendarmes et policiers blessés lors des « marches des libertés » le samedi 28 novembre 2020.

Avec l'article 23 de la proposition de loi « sécurité globale », la majorité donne des gages aux policiers en détricotant l'arsenal disciplinaire en prison. Cet article exclut du crédit de réduction de peine les personnes condamnées pour agression d'un membre des forces de l'ordre, d'un élu ou d'un pompier. Le crédit de réduction de peine est un élément de régulation des comportements des détenus dans les prisons. Réduction de peine : 3 mois pour une année, 2 mois pour les suivantes. Peine inférieure à 1 an, 7 jours par mois.

Affaire du « Petit Bar » : les secrets d'une enquête corse. Malgré des investigations poussées, les piliers de la bande mafieuse sont en cavale. Ils ont été prévenus que leur arrestation était imminente.

2 décembre Procès des écoutes : un « dossier poubelle », dit la défense. Les avocats de Nicolas SARKOZY, Thierry HERZOG et Gilbert AZIBERT ont demandé l'annulation de toute la procédure. « Je ne reconnais naturellement aucune de ces infamies pour lesquelles on me poursuit » Nicolas SARKOZY.

Des mesures pour juger les mineurs au plus près des faits. Les magistrats s'inquiètent de la mise en place d'une procédure à audience unique pour les récidivistes, qu'ils estiment trop rapide. Un jugement sur la culpabilité devra intervenir dans les 3 mois suivant les faits, puis un jugement sur la sanction 6 à 9 mois plus tard s'agissant de délinquants primaires.

Affaire Zineb REDOUANE : CASTANER visé par une plainte. Cette Marseillaise est morte après avoir reçu une grenade lacrymogène, en marge d'une manifestation en 2018. Une plainte a été déposée devant la Cour de Justice de la République pour « altération et soustraction de preuves ».

3 décembre Deux hommes jugés pour violences lors de la « Marche des libertés ». Les prévenus ont été condamnés respectivement à 6 mois de prison avec sursis et 6 mois ferme.

Attentat du THALYS : en quête du « chauffeur » d'ABAOUD. Pour les avocats de Mohamed BAKKALI des coïncidences sont insuffisantes pour établir que leur client était bien le chauffeur.

Décès d'Anne SYLVESTRE, chanteuse et compositrice. Elle était la fille d'Albert BEUGRAS un des bras droits du collaborateur Jacques DORIOT. Il purge dix ans de prison à FRESNES.

Tribune signée notamment par Jean-Pierre ROSENZWEIG - Le code de justice pénale des mineurs rapproche encore la justice des enfants de celle des adultes ». Le texte est examiné par la Commission des lois. Le projet a surtout comme objectif affiché de juger toujours plus vite, au détriment du travail éducatif pourtant essentiel.

4 décembre « Affaire des écoutes » l'impossible procès. Les liens d'amitié entre M.M. HERZOG, SARKOZY et AZIBERT sont omniprésents à l'audience qui a été à nouveau suspendue mercredi. L'intérêt et la gravité du dossier apparaissent inversement proportionnels aux passions qu'il déchaine.

Un magistrat de la Cour de Cassation a interféré dans des procédures. Dans l'intérêt d'une femme avec laquelle il entretenait une relation, Thierry F. a cherché à peser sur les décisions d'un juge aux affaires familiales.

Reprise chaotique du procès des attentats de janvier 2015. L'accusé Ali Riza POLAT dont l'état de santé a entrainé l'interruption de l'audience pendant un mois, a été expulsé de la salle mercredi.

Décès de Valéry Giscard d'Estaing. A l'occasion de sa visite en 1974 d'une prison de LYON, il avait serré la main de détenus, ce qui avait provoqué des réactions indignées de la part de ses soutiens. Plus tard il a expliqué qu'il s'agissait de personnes présumées innocentes, puisqu'en attente de jugement.

5 décembre Thierry HERZOG plaide le secret professionnel. L'avocat historique de Nicolas SARKOZY comparait pour corruption, trafic d'influence et violation du secret professionnel. « Jamais je n'ai été un corrupteur, jamais je n'ai corrompu » Thierry HERZOG.

Financement libyen : Claude GUEANT mis en examen pour association de malfaiteurs. Pour les juges d'instruction, Claude GUEANT a joué un rôle central dans la mise en place d'un pacte corruptif avec le régime de Mouammar HADHAFI.

Pédo-criminalité : Joël LE SCOUARNEC condamné à 15 ans de prison. Au prononcé du verdict, un cri retentit, lui n'a pas tourné la tête même pas cillé.

Violences sexuelles : des pistes pour renforcer la loi. Une députée LRM propose de sanctionner toute relation sexuelle entre un adulte et un mineur de moins de 15 ans.

6/7 décembre La chute du préfet Serge MORVAN. Accusé de détournement de fonds publics, l'ancien préfet des Yvelines comparait devant le tribunal le 7 décembre. Le haut fonctionnaire menait une double vie entre son épouse et sa maitresse à qui il avait promis le mariage.

Gestion des emplois municipaux : GAUDIN se rapproche d'un procès. Le Parquet National Financier entend faire juger l'ex-maire et des proches pour « négligence ayant permis le détournement de fonds publics ».

MACRON se défend de toute dérive autoritaire. Dans un interview à « BRUT » il a longuement réagi aux critiques contre les violences policières.

Plaidoirie de Richard MALKA « Charlie est devenu une idée, on ne la tuera plus ». « Les terroristes détestent nos libertés. Ils ne s'arrêteront pas, parce que nous sommes porteurs d'un universalisme qui s'oppose au leur ».

8 décembre Deux supporters russes jugés aux Assises. Un Anglais est handicapé après une violente bataille lors de l'Euro de football de 2016.

Affaire FOURNIRET : le corps d'Estelle MOUZIN recherché. Michel FOURNIRET, hospitalisé en soins intensifs depuis deux semaines sera absent lors des recherches.

Loi « sécurité globale » : des défilés émaillés de violences. La majorité a vite quitté le rassemblement les yeux rougis par les gaz, la colère et la déception.

9 décembre L'émergence d'une justice supranationale. L'Assemblée nationale examine le projet de loi relatif au parquet européen. Il est chargé d'enquêter sur les fraudes aux intérêts financiers de l'U.E. et de poursuivre leurs auteurs. Ces magistrats d'un nouveau genre seront installés au sein du Parquet national financier à PARIS.

Un amendement crée un recours contre les conditions de détention indignes. Une personne en détention provisoire ou condamnée pourra saisir le juge des libertés ou le juge de l'application des peines pour faire constater ces conditions indignes. L'Administration Pénitentiaire aura un délai pour y mettre fin, quitte à changer le détenu de prison. A défaut le juge pourra ordonner sa libération, avec ou sans bracelet électronique, ou avec un aménagement de peine si la personne est condamnée.

Trois ans d'inéligibilité et prison avec sursis pour la Maire d'Aix en Provence pour « prise illégale d'intérêts et détournement ». L'élue va se pourvoir en cassation.

L'exécutif lance un « BEAUVAU » de la sécurité. La consultation se tiendra avec des représentants des forces de l'ordre, des élus et des citoyens. Le chef de l'Etat assure qu'il « interviendra personnellement » dans ces débats à fort potentiel explosif ».

« Séparatisme » : MACRON toujours en quête d'équilibre. Malgré quelques réserves, le Conseil d'Etat donne son feu vert. Le chef de l'Etat a promis de lancer une plateforme nationale de signalement des discriminations et de généraliser les caméras piétons lors des contrôles.

10 décembre Une peine de deux ans ferme requise contre Nicolas SARKOZY. « Ce procès n'est pas une vengeance institutionnelle » a insisté le chef du Parquet National Financier.

Jean CASTEX « notre cible c'est l'islamisme radical ». Le projet de loi, comportant les principes républicains, crée un délit pour réprimer les intimidations contre les agents publics. Il permettra la dissolution des associations qui servent de paravent aux menées séparatistes, la lutte contre les actions qui porteraient atteinte à la dignité humaine.

Harcèlement sexuel : un universitaire mis en cause. Des étudiantes témoignent contre l'historien du droit Thomas BRANTHÔME, qui nie et évoque un lynchage.

La réforme de la justice des mineurs attise les oppositions. L'Assemblée débat à parti de jeudi de la création d'un Code de la justice pénale des mineurs. L'ordonnance de 1945 est devenue parfois inintelligible au gré des 39 modifications législatives accumulées. « 45% des affaires jugées après que le mineur a atteint ses 18 ans, ce qui n'a aucun sens » Éric DUPOND-MORETTI.

Attentats de janvier 2015 : un réquisitoire sévère. La perpétuité a été requise contre Ali Riza Polat, des peines de 5 à 20 ans pour les autres accusés.

L'homme jugé pour agression sexuelle sur Edouard LOUIS relaxé, mais condamné à 3 mois de prison avec sursis pour vols aggravés.

11/12 décembre Samuel PATY : les accusations de la famille. Virginie LEROY, avocate de la famille de la victime estime que « les institutions n'ont pas su le protéger ».

« Séparatisme » : une nouvelle épreuve pour la majorité divisée. La présentation du projet de la loi « confortant le respect des principes républicains » réactive les divergences sur la laïcité au sein de LRM.

L'inquiétude grandit sur le fichage policier. L'extension de cette pratique aux opinions politiques et syndicales suscite l'indignation.

Procès des écoutes : un dossier « bâti sur des hypothèses ». M[e] Jacqueline LAFFONT, avocate de Nicolas SARKOZY a plaidé la relaxe.

Attentat du THALYS : le terroriste Ayoub-El-Khazzani a cité un complice qui n'a pas été entendu à ce procès mais fait l'objet d'une enquête en Belgique.

Une commission sur les violences sexuelles commises contre des enfants. L'instance

présidée par Elisabeth GUIGOU sera chargée de donner à cette question taboue sa place dans le débat public.

12 décembre Procès des écoutes : un dossier empoisonné. Le tribunal correctionnel se prononcera le 1er mars 2021. « Pas une fois en cinq heures vous avez prononcé le mot preuve ! » Maitre TEMIME avocat de Thierry HERZOG.

Affaire Edouard LOUIS : le parquet fait appel. Le parquet avait requis 4 ans de prison pour agression sexuelle. Le tribunal avait relaxé Riadh B. en raison de l'inconsistance des déclarations d'Edouard LOUIS.

13/14 décembre Jean-Baptiste RAMBLA jugé pour meurtre en récidive. Cet homme de 53 ans comparait à partir du 14 décembre devant la Cour d'Assises de Haute-Garonne. Alors qu'il a six ans, sa sœur est enlevée en bas de chez eux à MARSEILLE. Christian RANUCCI sera accusé du meurtre et sera guillotiné le 28 juillet 1976. « Ce n'est pas parce que sa sœur a été assassinée qu'il a tué à deux reprises » Daniel ZAGURY expert psychiatre.

Michel ZECLER : « J'y pense tout le temps ». Trois semaines après son passage à tabac par des policiers « Je me pose toujours cette question : pourquoi ? ».

Antiterrorisme : sept militants de l'ultra-gauche mis en examen. Ils auraient envisagé des actions violentes.

Les députés votent la création d'un code de justice pénale des mineurs. La présence de l'avocat sera désormais obligatoire dès l'audition libre d'un mineur par les services enquêteurs.

15 décembre Remous dans un lycée catholique d'excellence. Mi-novembre, le parquet de PARIS a ouvert une enquête sur l'ancien directeur de l'internat de STANISLAS. Il a été licencié pour faute grave « en raison de consultations répétées » de sites internet à caractère pédopornographique.

L'homme interpellé à LYON avec un couteau nie toute intention terroriste. Un mois et demi après, cette affaire soulève toute la difficulté de caractériser pénalement un comportement aux contours flous.

Blocage de la prison de LIANCOURT (Oise) à l'appel de syndicats après la violente agression d'un surveillant devant son domicile.

Jean BAUDEROT : pour lutter contre la radicalisation en prison il plaide pour une meilleure reconnaissance des aumôniers musulmans. Ils sont défrayés mais pas rémunérés par l'Etat. On gagnerait à s'inspirer de l'armée.

16 décembre Attentats de 2015 : « peut-on encore croire en la justice antiterroriste ? » Les plaidoiries de la défense se sont achevées lundi. Le verdict sera rendu mercredi à 16 heures. La dernière semaine d'audience fut une entreprise parfois réussie de la pulvérisation par la défense du réquisitoire.

Trois ans et dix ans de prisons pour des hooligans russes, qui avaient agressé un supporter anglais lors de l'Euro de football en 2016 à MARSEILLE.

A son procès, Jean-Baptiste RAMBLA ressasse l'affaire RANUCCI. Jugé pour meurtre en récidive, le quinquagénaire porte depuis l'âge de 16 ans la culpabilité de l'assassinat de sa sœur ainée en 1974.

Situation alarmante dans les centres de rétention. La promiscuité empêche la distanciation sociale et le respect des gestes barrières. La Contôleure générale des lieux de privation de liberté déplore « un niveau d'hygiène chroniquement insuffisant ».

17 décembre La perpétuité requise contre le « tireur » du THALYS. Le parquet a aussi demandé 25 ans de réclusion contre le « chauffeur » et 30 ans contre « l'éclaireur ». « Vous avez imploré le pardon, mais vos mensonges sont autant de mépris adressé aux victimes » a dit l'avocat général.

A MARSEILLE, les agresseurs de MARIA restent introuvables. En décembre 2018, en marge d'une manifestation de « gilets jaunes », cette jeune femme avait été rouée de coups par des policiers.

L'avocat Jean-Louis KEITA, figure du barreau d'AIX en PROVENCE, est soupçonné d'avoir transmis à un malfaiteur de haut rang des informations confidentielles sur plusieurs enquêtes concernant des trafiquants marseillais. Le narcobanditisme des cités de MARSEILLE : des règlements de compte entre bandes rivales ensanglantent la ville depuis une dizaine d'années.

18 décembre Procès RAMBLA : Accusé du meurtre de Cintia LUNIMBU, Jean-Baptiste RAMBLA a raconté mercredi le déroulement des faits.

Affaire GREGORY : la famille VILLEMIN demande de nouvelles expertises à propos de l'assassinat de l'enfant en 1984.

Agressions sexuelles : « l'ex-ambassadeur » du pape à PARIS condamné à huit mois de prison avec sursis.

Un professeur d'IUT frappé par un ancien élève. L'agresseur, âgé de 31 ans, entretenait depuis des années une rancœur à l'égard de l'enseignant.

Attentats de 2015 : « procès historique », verdict nuancé. La Cour a abandonné la qualification « terroriste » pour 6 accusés et ne les a condamnés que pour « association de malfaiteurs ». « Sans cette nébuleuse de personnes plus ou moins proches des terroristes, il n'y a pas d'attentat » Richard MALKA avocat de CHARLIE HEBDO.

Une ode aux droits de la défense, dernière plaidoirie d'Henri LECLERC. Il a plaidé mercredi la plainte contre l'Etat pour faute lourde dans l'affaire des fadettes du PNF.

20 de réclusion pour la mère de FIONA, 18 ans pour son ex-compagnon. La fillette de 5 ans était morte sous les coups de ses parents et son corps avait été dissimulé.

19 décembre Clientélisme à CORBEIL : 2 ans ferme pour Jean-Pierre BECHTER. Le successeur à la tête de la ville a été jugé coupable d'achat de votes et de financement illégal de campagne électorale.

RAMBLA condamné à la perpétuité pour le meurtre de Cintia LUNIMBU. L'avocat général a dressé devant la Cour d'Assises le portrait d'un récidiviste « menteur », « opportuniste » et « manipulateur ».

Perpétuité pour le tireur de l'attentat du THALYS, assortie d'une peine de sureté de 22 ans, pour « tentative d'attentats terroristes ».

Une plainte inédite de syndicats de magistrats contre DUPOND-MORETTI pour « prise illégale d'intérêts ». « En tant que ministre il a exercé ses prérogatives pour poursuivre ses actions punitives » contre le Parquet National Financier ».

Affaire EPSTEIN, Jean-Luc BRUNEL en garde à vue pour viols et agressions sexuelles.

20/21 décembre L'ombre de « Charlie » sur un procès pour harcèlement en ligne. 10 mois de prison requis contre Idriss SIHAMEDI, fondateur de l'association dissoute BARAKA CITY.

Attaque devant les ex-locaux de « Charlie » quatre interpellations. 4 hommes âgés de 17 à 21 ans, tous d'origine pakistanaise, étaient en relation avec l'assaillant. Ils sont soupçonnés de l'avoir incité à passer à l'acte.

Marcel CHAMPION condamné pour injures homophobes à 3 mois de prison avec sursis.

Mort de Mohamed GABSI : trois policiers municipaux de BEZIERS mis en examen. L'un d'eux est mis en examen pour « violences volontaires ayant entrainé la mort sans l'intention de la donner par personne dépositaire de l'autorité publique ».

Opération anti-migrants : des membres de génération identitaire relaxés en appel. Les « patrouilles » n'auraient pas « contrôlé retenu ou empêché de passer les migrants ».

22 décembre Affaire GABSI : trois policiers municipaux mis en examen. La justice enquête sur la mort d'un homme de 33 ans lors de son interpellation le 8 avril à BEZIERS. Nombreux sont les témoins qui expriment leurs craintes vis-à-vis de la police municipale biterroise.

Affaire EPSTEIN : l'enquête de la justice française accélère. Jean-Luc BRUNEL, ex-patron d'agences de mannequins, a été mis en examen pour « viols sur mineur » et « harcèlement sexuel ». Il aurait joué le rôle de « rabatteur » pour M. EPSTEIN, en lui fournissant des jeunes femmes parfois mineures.

Soupçon du Parquet National Financier sur un emploi octroyé au fils de Michel PLATINI à l'occasion de l'attribution du MONDIAL 2022 à l'émirat qatari.

23 décembre La maltraitance des enfants aggravée par le confinement. Selon une étude, les hospitalisations des moins de cinq ans pour violences ont bondi de 50% entre mars et avril. « Plus la garde se déroule à la maison, plus le risque de maltraitance est élevé chez les plus petits » Catherine QUANTIN chercheuse au CHU de DIJON.

Attaque à LYON : l'expertise conclut à l'abolition du discernement de l'auteur. Sultan N. avait tué un homme et blessé neuf autres personnes le 31 août 2019 à VILLEURBANNE.

Une enquête ouverte après les tweets contre Miss PROVENCE, pour « injures racistes et provocation à la reine raciale » April BENAYOUN avait révélé que son père était d'origine israélienne.

Création d'une plateforme de signalement des points de « deal ». Les départements qui comptent le plus de lieux de vente : Seine Saint Denis, le Rhône et le Nord (251 lieux de vente). 3952 sur l'ensemble du territoire.

24 décembre Décès du pasteur Jean COSTIL. Il avait mené le combat contre la « double peine » qui permet l'expulsion d'une personne déjà condamnée. Avec le cinéaste Bertrand TAVERNIER et Bernard BOLZE fondateur de l'OIP il avait rencontré Nicolas SARKOZY ministre de l'intérieur. Ils avaient obtenu l'abrogation de la double peine.

Trois gendarmes tués par un conjoint violent à SAINT JUST. L'auteur des tirs a été retrouvé mort dans son véhicule. 25 membres des forces de l'ordre ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions pour l'année 2018.

25/26 décembre Suicide d'un militaire interpellé à ORLY. En provenance de GUYANE, il avait été interpellé avec 4 kilos de cocaïne.

Le tueur des gendarmes s'apprêtait « à faire un carnage ». Il s'est suicidé dans son véhicule.

27/28 décembre Cinq dossiers de « l'ultra-droite » entre les mains du parquet antiterroriste. Les projets d'attentats aux motivations islamophobes, antisémites ou identitaires sont souvent issus du groupe actif en ligne. En 2020 on est autour de 1000 personnes pour le noyau dur et 2000 suiveurs. Tous les attentats venus de l'ultra-droite ont été déjoués ou manqués alors que depuis 2012 263 personnes ont été tuées par des islamistes radicaux et des centaines d'autres ont été blessées.

Deux enfants poignardés par leur tante qui a dit être « possédée » par le diable.

Piste criminelle après la disparition d'une infirmière dans le TARN. Elle était en instance de divorce.

En France, les boutiques de CANNABIS « bien être » fleurissent. Mi-novembre la justice européenne a affirmé que la France ne pouvait pas interdire sa commercialisation.

29 décembre Trafic de stupéfiants : deux policiers mis en examen. Les fonctionnaires ont fourni des données à un trafiquant lui permettant de traquer un voleur de cannabis.

Un homme tue sa femme devant leur enfant dimanche 27 décembre à SAINT-ETIENNE.

Fêtes illégales : 93 interpellations dans la nuit de samedi à dimanche.

30 décembre Fermeture de mosquées : comment l'Etat choisit ses cibles. Près de 80 lieux de culte sont dans le viseur des autoritaires. Une série de comportements sectaires font office d'alarme. « Le séparatisme c'est underground désormais. Cela se passe davantage dans des appartements par le biais de boucles de messages cryptés ou télégrammes » affirme le maire de TRAPPES.

STRASBOURG : un homme soupçonné d'avoir tué son ex-compagne. Il a reconnu une dispute.

31 décembre Incivilités : une justice plus rapide à VAUX en VELIN. Dès janvier, les auteurs d'une infraction verbalisée seront convoqués sous quinze jours à une audience spécifique. La présence de procureur délégué et d'un représentant municipal fait toute la particularité de ce dispositif. Un protocole a été signé par le Procureur de la République et la maire de la ville.

Tentative d'évasion de Redoine FAÏD : une figure du banditisme corse mise en examen. La tentative était à la prison de FRESNES à l'été 2017.